

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE ZIGUNCHOR
Département de Bignona
Arrondissement de Kataba 1
Commune de Djinaki

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE D Horizon 2019- 20 24

Version provisoire



Etude réalisée par AGIR
agirenampore@yahoo.fr
77 794 53 69 / 77 575 36 99
ZIGUNCHOR

Novembre 2019

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGIR : Association Générale des Intervenants Ruraux

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

DP : Diagnostic Participatif

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PDC : Plan de Développement Communal

PAP : Plan d'Action Prioritaire

SOMMAIRE

NOTE PRELIMINAIRE

1ère PARTIE : CONTEXTE DE L'ETUDE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

I. LE CONTEXTE DE L'ETUDE

II. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

III. LE MANDAT DU PRESTATAIRE

IV. LA DEMARCHE ET LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

4.1. LA DEMARCHE DE L'ELABORATION DU PLAN

4.2. LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA DEMARCHE

4.3. LES ETAPES ET LES PHASES OPERATIONNELLES PRELIMINAIRES DE L'ETUDE DU PLAN

4.1.1. La phase de préparation

4.1.2. La phase de mise en œuvre

2ème PARTIE : DIAGNOSTIC DES POTENTIALITES ET DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DJINAKY

I. LA PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DJINAKY- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

1.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

1.2. LE MILIEU PHYSIQUE

1.2.1 Le climat

1.2.2. Le relief et les sols

1.2.3. Les ressources en eau

a) Les eaux de surface

b) les eaux souterraines

1.2.4. Les ressources forestières et fauniques

1.2.5. Les ressources halieutiques

1.2.6. La synthèse des potentialités et des contraintes du milieu biophysique

1.3. LA SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.3.1. L'effectif et la structure de la population

1.3.2. Les ethnies et les religions

1.3.3. La répartition spatiale de la population

1.3.4. Les caractéristiques de l'habitat

1.3.5. Les mouvements migratoires de populations-conflits et initiatives de paix

1.4. LA SITUATION DES SECTEURS ECONOMIQUES

1.4.1. L'Agriculture

- a) les terres agricoles-équipements et systèmes de production
- b) les principales cultures et productions

-  La riziculture
-  Les grandes cultures
-  Les cultures maraichères

-  L'arboriculture fruitière

1.4.2. L'Elevage

1.4.3. L'Environnement et la Gestion des Ressources Naturelles

1.4.4. La Pêche

1.4.5. L'Artisanat

1.4.6. Le Tourisme

1.5. LA SITUATION DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

1.5.1. Le Commerce et les activités génératrices de revenus- la transformation

1.5.2. Les Télécommunications

1.5.3. Les Transports et la mobilité

1.5.4. L'Electrification rurale

1.5.5. La Micro finance

1.6. LA SITUATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

1.6.1. L'Éducation et la formation

- a) L'enseignement élémentaire
- b) L'enseignement moyen secondaire
- c) L'enseignement préscolaire
- d) L'enseignement arabe
- e) L'enseignement professionnel
- f) La synthèse des besoins scolaires

1.6.2. La Santé et l'action sociale

- a) La Mutuelle de santé
- b) Les problèmes de nutrition dans la commune

1.6.3. L'Hydraulique rurale

1.6.4. Le Désenclavement et la communication

- a) L'Aménagement de nouvelles pistes de production
- b) La Réhabilitation de pistes existantes

1.6.5. Les problèmes d'Hygiène- Assainissement- Habitat et du Cadre de vie

1.6.6. Le Genre et la promotion des femmes

1.6.7. La promotion des jeunes

II. LE DIAGNOSTIC DE L'INSTITUTION COMMUNAL

- 2.1. LE CONSEIL MUNICIPAL**
- 2.2. LE BUREAU EXECUTIF**
- 2.3. LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE**
- 2.4. LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE**
- 2.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE**

III. LES ORGANISATIONS INTERNES DE LA COMMUNE FACE A LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

- 3.1. LES ACTEURS INTERNES**
- 3.2. LES ACTEURS EXTERNES**
- 3.3. LES AUTRES PROJETS DE DEVELOPPEMENT**
- 3.4. L'ANALYSE DES INTER RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE DEVELOPPEMENT- LE DIAGRAMME DE VENN DE LA COMMUNE**
- 3.5. LES PARTENAIRES INTERNES ET LA COOPERATION DECENTRALISEE**
 - 3.5.1. Les partenaires institutionnels
 - a) L'Etat et ses démembrements
 - 3.5.2. Les partenaires non institutionnels
 - a) La coopération décentralisée

IV. LA SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE DJINAKY

- 4.1. LES FORCES DE LA COMMUNE**
- 4.2. LES FAIBLESSES DE LA COMMUNE**
- 4.3. LES DEFIS MAJEURS DE LA COMMUNE**

3^{ème} PARTIE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

I. L'INFLUENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

II. DES RESSOURCES NATURELLES EN CONSTANTE DEPERDITION ET LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

II.1. LES CAUSES

- 2.1.1. La sécheresse
- 2.1.2. Les feux de brousse
- 2.1.3. L'exploitation clandestine et les coupes abusives de bois

II.2. LES CONSEQUENCES ET /OU LES IMPACTS NEGATIFS SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

- II.3. Les conséquences et /ou les impacts dues à la sécheresse
- II.4. Les conséquences et /ou les impacts dues aux feux de brousse
- II.5. Les conséquences et /ou les impacts dues à l'exploitation clandestine et aux coupes abusives

2.3. LES RISQUES DUS AUX CONSEQUENCES DES SECHERESSES, DES FEUX DE BROUSSE ET DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET COUPES ABUSIVES DE BOIS.

2.3.1. Les risques liés à la sécheresse

2.3.2. Les risques liés aux de brousse

2.3.3. Les risques liés à l'exploitation clandestine et aux coupes abusives

III. LES SOLUTIONS ET/OU LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION AUX DEREGLEMENTS CLIMATIQUES

3.1. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées à la sécheresse

3.2. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées aux de brousse

3.3. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées à l'exploitation clandestine et aux coupes abusive de bois

4^{ème} PARTIE : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRE A COURT ET MOYEN TERME

I. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

II. LE PLAN D'ACTION PRIORITAIRE

III. LE PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUALISE SUR 05 ANS

NOTE PRELIMINAIRE

L'évolution institutionnelle du Sénégal s'est traduite en 1972 par la création des communautés rurales avec la promulgation de la loi 72-25 du 19 Avril 1972 sous forme toutefois limitative car le pouvoir de gestion était dévolu au Sous-Préfet et ce n'est qu'en 1990 qu'il a été transféré du Sous-préfet au Conseil

Rural.

La deuxième étape du processus est l'adoption et la promulgation de deux lois :

- La loi 96-06 du 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales
 - . La loi 96-07 portant du 22 Mars 1996 portant transfert de compétences aux collectivités locales (la région et la communauté rurale).

La dernière étape de ce processus est constituée par l'adoption de la loi 2013-10 du 28 Décembre 2013 portant Code général des collectivités locales. C'est cette loi qui a consacré entre autres, la communalisation intégrale, l'érection du département en collectivité locale et la suppression de la région en tant que collectivité locale.

Les problèmes de développement, de gestion des ressources naturelles et de gouvernance locale ne peuvent être abordés que dans le cadre d'un processus global de développement des terroirs par les intéressés eux-mêmes avec quelquefois, l'appui de personnes ressources externes.

L'analyse de ces problèmes et des changements climatiques ont fait l'objet de plusieurs rencontres et discussions, d'abord au niveau interne à l'occasion des assemblées villageoises et communales, ensuite au niveau départemental et régional par les autorités en charge de la question et enfin, au niveau international à travers diverses conférences et rencontres mondiales sur la lutte contre les dérèglements climatiques.

Au cours des différentes rencontres, les menaces sur la vie humaine (entendons sur l'environnement et la biodiversité), ont pu être décelées et la nécessité d'agir vite et de manière concertée pour les contenir a été unanimement partagée.

A la demande du conseil municipal de Djinaky, le cabinet AGIR a recueilli à travers des investigations approfondies, différentes informations et réflexions portant sur la connaissance du terroir et de ses potentialités, identifié et analysé les contraintes au développement de la commune, répertorié et analysé toutes les solutions proposées en règlement et, enfin, envisagé des actions concrètes de développement ainsi que les modalités et les sources de leur financement.

Dans ce document ordonné en 135 pages, seront passées en revue les parties suivantes :

Première partie : Le contexte de l'étude du plan de développement communal

- Le contexte de l'étude
- Les objectifs du PDC
- Le mandat du prestataire
- La démarche méthodologique

Deuxième partie : Le diagnostic des potentialités et des contraintes au développement de la commune de Djinaky

Il fait le point sur :

- La connaissance du terroir (présentation de la commune de Djinaky)
- les milieux physique et humain ;
- la situation des secteurs économiques, des secteurs d'appui à la production, des secteurs sociaux et des dynamiques institutionnelles et organisationnelles ;

- la synthèse du bilan diagnostic de la commune et les défis et les enjeux majeurs de développement de la commune.
- l'analyse des contraintes et les propositions de solutions envisagées en règlement

Troisième partie : Les changements climatiques et le développement de la commune

Le Plan de Développement Communal horizon 2019-2024/25 comprenant :

- les aspects sur les changements climatiques, le Genre, les phénomènes migratoires et nutritionnels de la commune
- les perspectives de développement et le Programme d'Actions Prioritaires à moyen terme (PAP)
- Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et les orientations stratégiques
- Le Plan d'Investissements Annualisé sur 05 ans (2019 à 2024/25)

Quatrième partie : Les perspectives de développement et le Programme d'Action Prioritaire à court et moyen terme

**PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE DE L'ETUDE DU PLAN
DE DEVELOPEMENT COMMUNAL**

I. LE CONTEXTE DE L'ETUDE

L'élaboration du Plan de Développement de la Commune de Djinaky (PDC) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui intègre le troisième axe du **Plan Sénégal Emergent (PSE) et l'Acte III de la Décentralisation** qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à l'option stratégique de la territorialisation des politiques publiques. Ces orientations stratégiques préfigurent des changements majeurs en termes de territoires, de dispositifs de gouvernance et de mécanismes de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités locales (CL) selon la version de l'Acte III de la décentralisation, ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial devient une nécessité.

A ce titre, une Plateforme Nationale de Planification (PNP) a été mise en place depuis 2014, animée par le Programme National de Développement Local (PNDL) et coordonnée par la Direction d'Appui au Développement Local (DADL). Constituée en outre de la Direction de la Planification (DP/DGPPE) et de la Cellule d'Appui aux Elus Locaux (CAEL), la Plateforme s'est engagée, dans un processus de recherche-actions, afin de contribuer significativement à l'amélioration des stratégies de développement territorial.

C'est dans ce sens qu'il faut situer l'appui du Fonds de Concours de l'Etat du Sénégal à la commune de Djinaky pour l'élaboration de ses documents de planification dont le PDC en est l'élément central. Le PDC en tant que document de "vision" facilite l'appréhension des problématiques de développement territorial et permet en effet, une perception nette des projets et actions à mener pour une amélioration des conditions de vie et d'existence des populations.

Sa mise en œuvre en modèle de planification locale permet aux "décideurs" locaux de faire des choix sur leur présent et se projeter sur leur avenir. Cette projection dans le futur peut être une source de motivation et d'engagement pour les populations lorsqu'elle est bien comprise, bien partagée et conjointement menée.

II. LES OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif principal de l'étude est d'élaborer le Plan de Développement Communal (PDC) de Djinaky. Il s'agit de permettre à la commune de disposer d'un outil (cadre de référence) de gestion et de pilotage du développement local.

Le processus de planification locale, envisagé dans la commune, doit être une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'auto promotion et à la responsabilisation des acteurs de la commune particulièrement les populations locales autour des problématiques de développement de leur terroir.

L'élaboration d'un plan est toujours animée et couverte de raisons multiples dont entre autres :

- disposer d'une base éclairée de collaboration avec les partenaires internes et externes
- établir une vision claire et partagée du territoire dans tous les secteurs de développement
- définir les actions à mener dans la commune en concertation avec les acteurs opérationnels, appui-conseils, intervenants, etc.
- améliorer la gouvernance locale pour plus de transparence dans la gestion du budget et des projets

III. LE MANDAT DU PRESTATAIRE

Le consultant AGIR est chargé à travers un processus diagnostique participatif approfondi de faire l'état des lieux des possibilités de développement de la commune de Djinaky, d'identifier les principales contraintes au développement et les solutions ou esquisses qui pourraient être envisagées en règlement.

Le diagnostic porte sur les ressources et leur utilisation (ressources humaines, naturelles, matérielles et financières), les secteurs socioéducatifs et de santé, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'impact des phénomènes climatiques sur le terroir, les mouvements migratoires, le genre, l'habitat et l'assainissement, le transport et le commerce, les voies de communication, etc.

IV. LA DEMARCHE ET LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

4.1. LA DEMARCHE

Il faut rappeler tout d'abord, que le Plan de Développement Communal est une affaire de la communauté et de ce point de vue son élaboration s'inscrit dans un processus de dialogue social et de mise en place de cadres d'échanges fonctionnels sur les enjeux de "la territorialité et le développement" entre les différents acteurs locaux. Cela signifie que la concertation dans la planification du développement à la base, doit être de plus en plus incontournable pour les acteurs locaux et leurs partenaires d'appui.

Partant de ces considérations, toutes les couches et franges de la population de la commune de Djinaky (hommes, femmes, jeunes, vieux, personnes vivant avec un handicap, personnes ressources, corps de métiers, etc.), ont été invitées et ont répondu présent.

La démarche du cabinet se veut aussi responsabilisante en ce sens qu'elle a permis de clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur intervenant dans le processus d'élaboration du PDC mais également dans sa mise en œuvre :

- *le Conseil Municipal est le maître d'ouvrage*
- *les services techniques déconcentrés jouent un rôle d'appui-conseil technique*
- *la société civile joue un rôle de participation, de contrôle et de garantie de la transparence*
- *les partenaires au développement apportent un appui technique et/ou financier*
- *le consultant AGIR appuie l'élaboration des différents documents de planification (animation du processus, accompagnement, facilitation).*
- *le Cadre de Concertation déjà créé est le principal porteur du processus sur le terrain sur mandat du conseil municipal.*

4.2. LES PRINCIPES DIRECTEURS

En tant que outil au service de la collectivité locale pour répondre des impératifs de développement à la base, le PDC doit obéir à certains principes directeurs dont notamment :

- *la conformité et l'adéquation avec les plans nationaux, régionaux et le DSRP*
- *l'implication des services et structures techniques d'appui au développement local (ARD, CADL, DRDR, IDEN, District Sanitaire, Planification, Aménagement du territoire).*

4.3. LES ETAPES ET LES PHASES OPERATIONNELLES PRELIMINAIRES DE L'ETUDE DU PLAN

L'élaboration du PDC doit se dérouler avec méthode et sur des séquences bien précises identifiées à l'issue d'une planification préalablement partagée pour permettre un meilleur aboutissement du travail.

4.3.1. Phase préparatoire

En vue de mieux aborder la problématique, la démarche suivante a été adoptée:

a) Mise en place d'un cadre partenarial

A la suite de la sélection du cabinet AGIR pour conduire l'étude du PDC, les partenaires impliqués dans l'opération, en l'occurrence le Conseil Municipal de Djinaki et le cabinet AGIR se sont accordés sur les modalités pratiques du travail à faire.

Sur cette base, un contrat de prestations de services de consultance fut signé entre les deux parties, à la suite de quoi, le Maire de la commune a pris un acte administratif marquant son autorisation et le démarrage officiel des activités.

b) Atelier de lancement officiel du PDC

Le processus d'élaboration du PDC a été lancé le 18/02/2019 au siège de la commune. Il a été porté et organisé par le conseil municipal de Djinaky.

La cérémonie a coïncidé avec la campagne électorale pour les présidentielles de 2019, justifiant ainsi l'absence des autorités administratives locales et des services techniques déconcentrés de l'Etat tels que le CADL de la sous-préfecture de Kataba 1 impliqués dans la préparation des élections. Les partenaires au développement de la commune étaient également absents. On a noté par contre, la participation de la plupart des chefs de village ou de leurs représentants, des responsables d'associations de jeunes et de femmes ainsi que la société civile.

L'ouverture de la cérémonie a été faite par le 2^{ème} adjoint au maire qui a rappelé les objectifs, les moyens et les principes d'intervention qui sous-tendent l'élaboration du PDC.

A sa suite, le cabinet AGIR chargé de l'étude a décliné:

- Son expérience pertinente en tant que Bureau d'études et celle des différents membres de l'équipe de consultants
- l'approche méthodologique adoptée pour faire l'étude ;
- les objectifs assignés dans le cadre de l'élaboration du PDC ;
- la clarification des rôles et responsabilités de chaque acteur dans le processus.



Cérémonie de lancement du processus d'élaboration PDC (18/02/2019)

c) Choix des animateurs locaux à former

Des animateurs locaux ont été choisis lors du lancement du PDC par les participants eux-mêmes à raison de un (01) animateur par village, soit un total de vingt-cinq (25) qui devront être formés dans les techniques de collecte et d'analyse des informations. Les critères qui ont prévalu lors du choix ont été fixés par le consultant AGIR dont les plus dominants sont:

- le niveau de la scolarité
- la disponibilité et l'engagement pour le travail demandé
- la connaissance physique du terroir et de ses principales coutumes et mœurs
- l'expérience en animation et mobilisation de groupe est considérée comme un plus mais non essentielle.

Ainsi pour chaque village, la personne qui présente le meilleur profil au regard des critères définis, a été proposée pour faire la formation et intégrer l'équipe de diagnostic participatif. Le rôle des animateurs locaux a été clarifié comme suit :

- Aider à mobiliser les populations
- Aider à animer les réunions villageoises
- Participer à la mise en cohérence et à la restitution des informations recueillies
- Faciliter les échanges et la communication.

Il est également attendu des animateurs à l'issue de la formation :

- une compréhension commune de la démarche et des outils proposés
- une assez bonne maîtrise des outils de diagnostic participatif (DP)
- un engagement réel à mener le travail de manière rigoureuse et professionnelle

d) Formation des animateurs

Après leur choix qui a été réalisé sans controverse, les animateurs ont été formés le 26/07/2019 dans les techniques de collecte, d'analyse et de traitement des informations à travers des outils de collecte tirés principalement de la MARP. Les thèmes abordés portent sur :

- le contexte et les objectifs de l'étude du PDC
- les techniques d'animation, et les outils de Diagnostic Participatif (DP)
- les conditions et les étapes d'une bonne animation
- le profil d'un bon animateur
- l'appui à la planification locale et à la maîtrise d'ouvrage
- les méthodes de collecte de données
- les instruments de collecte des informations

N.B : la formation a été adaptée au besoin spécifique du diagnostic participatif. Le cabinet a fait un choix des outils à administrer en rapport avec les objectifs fixés.



Atelier de formation des animateurs en techniques de DP (26/07/2019)

4.3.2. Phase de mise en œuvre

C'est la phase la plus active de l'élaboration du PDC. Elle comprend les étapes suivantes :

a) Planification des activités

C'est une de programmation des missions. Un calendrier de travail avec des dates précises de séjour de l'équipe de diagnostic dans les différentes zones d'étude est établi de manière concertée avec les animateurs villageois aussitôt après la formation.

L'idée est de permettre aux animateurs, une fois rentrés chez eux, de faire une large diffusion du planning de travail et d'anticiper sur la logistique à mettre en place : choix des lieux de concertation avec les paysans, choix des terroirs villageois à visiter, identification des informateurs-clés, choix des cuisinières dans chaque zone, etc.

b) Pré-diagnostic

C'est un travail exploratoire et de compilation d'informations écrites à travers divers documents disponibles au niveau de la commune, des services techniques régionaux et/ou locaux, des partenaires au développement de la commune et, de manière générale, de diverses productions réalisées par certains projets/programmes déroulés dans la commune.

c) Validation du zonage

La validation des zones de concertation a lieu lors de la cérémonie de lancement du 18/02/2019.

Rappelons que le zonage est réalisé pour mieux cerner et discerner les terroirs communaux: *composition socio-ethnique, répartition géophysique, forces et faiblesses et particularités par portion d'espace, proximité géographique, partage ou gestion commune de projets, etc.*

Les participants ont reconduit l'ancien zonage opéré à l'occasion de l'élaboration du Plan Local de Développement de la commune de 2009. « On invente pas la roue puisqu'elle existe déjà ».

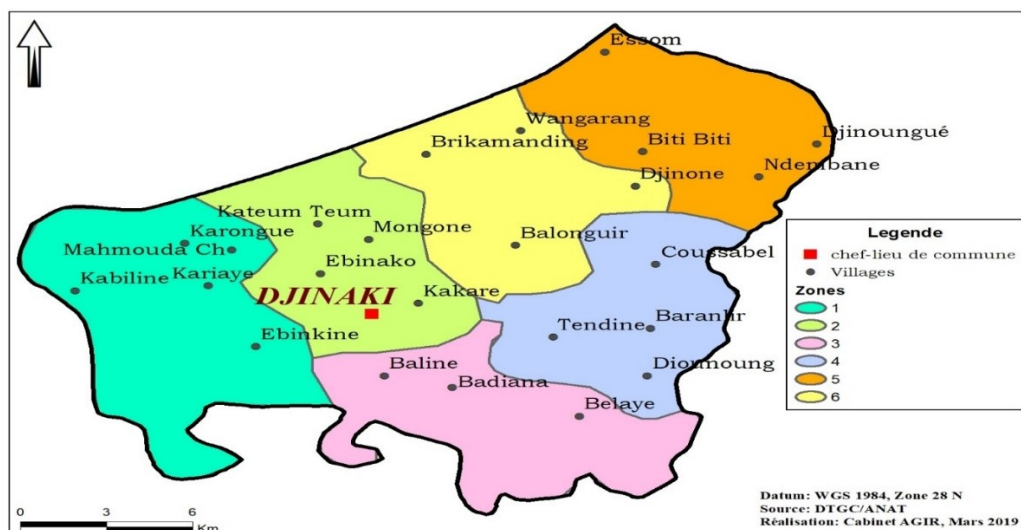
Plusieurs critères avaient été agités en 2009 pour parvenir au zonage de la commune, parmi lesquels :

- la géomorphologie du terrain
- la taille des villages
- la proximité géographique des villages
- le partage en commun de projets

-les initiatives communes en construction ou projets partagés en cours de réalisation, etc.

C'est ainsi que la commune de Djinkaky fut divisée en six (06) zones distinctes sur la base de critère de *proximité géographique des villages* pouvant les amener à un *partage ou une cogestion de projets fédérateurs*.

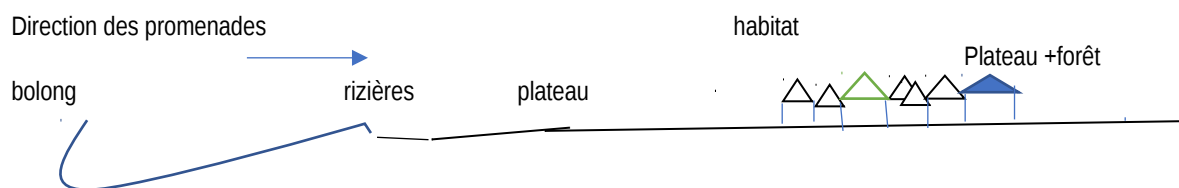
Zones	Villages centre de zone	Villages composant la zone
1	Kabiline	Kabiline, Ebinkine, Mahmouda-Chérif, Kariaye, Karongue
2	Djinaky	Djinaky, Ebinako, Mongone, Kateum-teum, Kakaré
3	Badiana	Badiana, Baline, Belaye
4	Baranlir	Baranlir, Diounoung, Tendine, Koussabel
5	Biti-Biti	Biti-Biti, Djinoungué, Ndembane, Essom Silathiaye
6	Wangaran	Wangaran, Djinone, Balonguir, Brikamanding 1



Carte des terroirs de la commune de Djinkaky

d) Enquêtes de terrain

A l'aide d'informateurs-clés choisis par les populations lors des rencontres de zones (un minimum de 6 informateurs-clés), des visites ont été organisées dans les différentes zones de production et d'habitat. Le but de ces visites est de faire un état des lieux des potentialités en ressources et d'analyser avec les populations les difficultés ou contraintes à leur pleine exploitation.



De manière générale, les diagnostics réalisés dans les différents terroirs révèlent les mêmes potentialités en ressources et les mêmes difficultés liées à leur exploitation.

Ils ont été menés avec les animateurs de zone selon une démarche ascendante en deux étapes: *l'animation au niveau zonal* et *la synthèse au niveau communautaire*. Les informations collectées durant la phase exploratoire sont renforcées par des enquêtes dans les différents terroirs communaux en utilisant les supports et les grilles étudiés durant la formation.

L'utilisation de ces outils de diagnostic, a permis d'avoir une masse d'informations sur les établissements humains et leurs inter-corrélations, les dynamiques en cours, les organisations locales et les différentes zones agro-écologiques

L'équipe de travail s'est entourée dans chaque zone d'un groupe d'informateurs-clés crédibles connaissant suffisamment le terroir et ses problèmes et capables de bien renseigner.

Il s'agit en général, des chefs de village, des chefs coutumiers, des membres des conseils de quartiers, des religieux, des responsables de femmes, des responsables des jeunes, etc.

Ces personnes disposent d'une grande notoriété dans leurs villages en raison de leur positionnement à la fois socioculturel et administratif et particulièrement en ce qui concerne le foncier et sa gestion.

La synthèse des différents échanges avec les populations enrichis des observations directes sur la terrain, ont permis de disposer d'une connaissance de la commune sur les plans physique et humain ainsi qu'une première compréhension de ses problématiques socioéconomiques de développement.



Diagnostic Participatif-Transect de la vallée de Badiana (06/08/2019)

Les outils de diagnostic utilisés sont principalement tirés de la **MARP**, notamment :

- la Carte des ressources
- le Diagramme de Venn
- le Tableau d'inventaire des infrastructures sociales de base et le Tableau d'inventaire des infrastructures à vocation économique
- l'arbre des problèmes et des solutions
- la synthèse des animations villageoises (à travers des focus-groups)

e) Restitution des résultats des diagnostics par zone

Après chaque enquête de zone et avant de quitter la zone, l'équipe d'animation a organisé un atelier de restitution des informations collectées lors du diagnostic des terroirs inter-villageois composant la zone et des besoins exprimés. Ces informations sont analysées, discutées et hiérarchisées.

Ainsi, les populations de chaque zone pourront évaluer, approuver et valider les informations recueillies par l'équipe de DP.





Restitution des DP zonaux à Badiana, Baranlire, Kabiline et à Wangarang

f) Restitution générale de l'ensemble des résultats des diagnostics des zones au niveau de la Mairie

A la suite de la restitution des résultats des diagnostics par zone, une restitution générale de l'ensemble des diagnostics réalisés dans toutes les zones fut organisée le 06/09/2019 à la Mairie de Djinaky suivie aussitôt après d'une séance de priorisation des actions de développement dans tous les domaines de l'activité économique et sociale de la commune. Pour la circonstance, chaque zone a désigné 04 à 06 personnes pour la représenter.

Il s'agit d'un exercice de négociation entre les différentes zones qui devra permettre de ressortir les priorités de la commune en veillant à un rééquilibrage spatial dans la planification des actions à réaliser au niveau zonal.

Les critères de priorisation retenus par les participants sont basés sur :

- la contribution de l'action à la **sécurité alimentaire**
- **l'impact socio-économique** de l'action
- **l'effet d'entraînement** de l'action
- la contribution de l'action à la **cohésion sociale**.
- la contribution de l'action à solutionner des problèmes **urgents**.



Séance de restitution et de priorisation communautaire à la Mairie de Djinaky

g) Elaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)

Les idées de solutions proposées par les populations lors des séances de restitutions zonales et communautaires ont été transformées en actions de développement mais également ont permis d'élaborer un plan stratégique qui est un recueil des activités retenues.

Les travaux de zone et communautaire ont été des occasions pour mieux quantifier les activités, définir les objectifs, préciser la localisation des activités et les acteurs susceptibles de les porter. Ces travaux ont été faits par secteur ou domaine et ont eu comme résultat, l'élaboration sous forme de tableau d'un Plan d'Actions Prioritaires (PAP).

Le document finalisé a servi de base de travail pour la phase suivante du processus de planification, à savoir l'élaboration du **Plan de Développement Communal (PDC)** et du **Plan d'Investissement Annuel (PAI)**.

h) Restitution du Plan d'Actions Prioritaires

Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) a fait l'objet d'une restitution aux différents acteurs de la commune. Ces derniers ont fait des observations sur les résultats et un travail de correction s'en est suivi. Le document finalisé a ensuite servi de base de travail pour la phase suivante du processus de planification, à savoir l'élaboration du **Plan d'Investissement Annuel (PIA)**.

i) Planification des stratégies de développement

C'est la première étape de la phase de planification qui a permis aux acteurs (élus, chefs de village, femmes, jeunes, organisations de producteurs, personnes vivant avec un handicap, etc.), à partir des résultats globaux des diagnostics participatifs:

- d'identifier les forces, les atouts et les opportunités de développement de la commune,
- de mettre en évidence les faiblesses et les contraintes majeures de développement
- de dégager les défis et les enjeux majeurs auxquels la commune de Djinaky doit faire face pour asseoir les bases d'un développement économique durable
- de définir les stratégies prioritaires et les actions futures à mettre en œuvre en tenant compte des périodes les favorables pour les réaliser, de leur coût et de leur durée d'exécution probable.

j) Organisation du rapport d'étude

Le présent rapport, en sus de la partie introductive comprend deux parties essentielles:

➤ Un rapport bilan diagnostic de la commune qui fait le point sur :

- les milieux physique et humain

- la situation des secteurs économiques, des secteurs d'appui à la production, des secteurs sociaux et des dynamiques institutionnelles et organisationnelles
- la synthèse du bilan diagnostic de la commune
- les défis et les enjeux majeurs de développement de la commune

➤ **Le Plan de Développement Communal (PDC), horizon 2019-2024/25 comprenant :**

- les aspects sur les changements climatiques, le Genre, les phénomènes migratoires et nutritionnels de la commune
- les perspectives de développement et le Programme d'Actions Prioritaires à moyen terme MT (PAP)
- les Plans d'Investissements Annualisés (PIA) sur l'horizon du PDC
- le schéma de financement
- les mécanismes de suivi-évaluation.

k) Présentation et validation du rapport provisoire de l'étude

L'atelier de présentation et de validation du rapport provisoire de l'étude du Plan de Développement Communal a lieu le 09/11/2019 à la Mairie de Djinaky. Une présentation sous Power Point a été faite par le consultant à la suite de quoi, les participants ont réagi pour apporter certaines améliorations au document ou des compléments d'informations.



Séance de validation du rapport provisoire de PDC de Djinaky

l) Production, impression et remise du rapport final au commanditaire

Les remarques et observations pertinentes faites lors de l'atelier de validation du rapport provisoire ont été prises en compte et ont permis d'élaborer le document final du PDC.

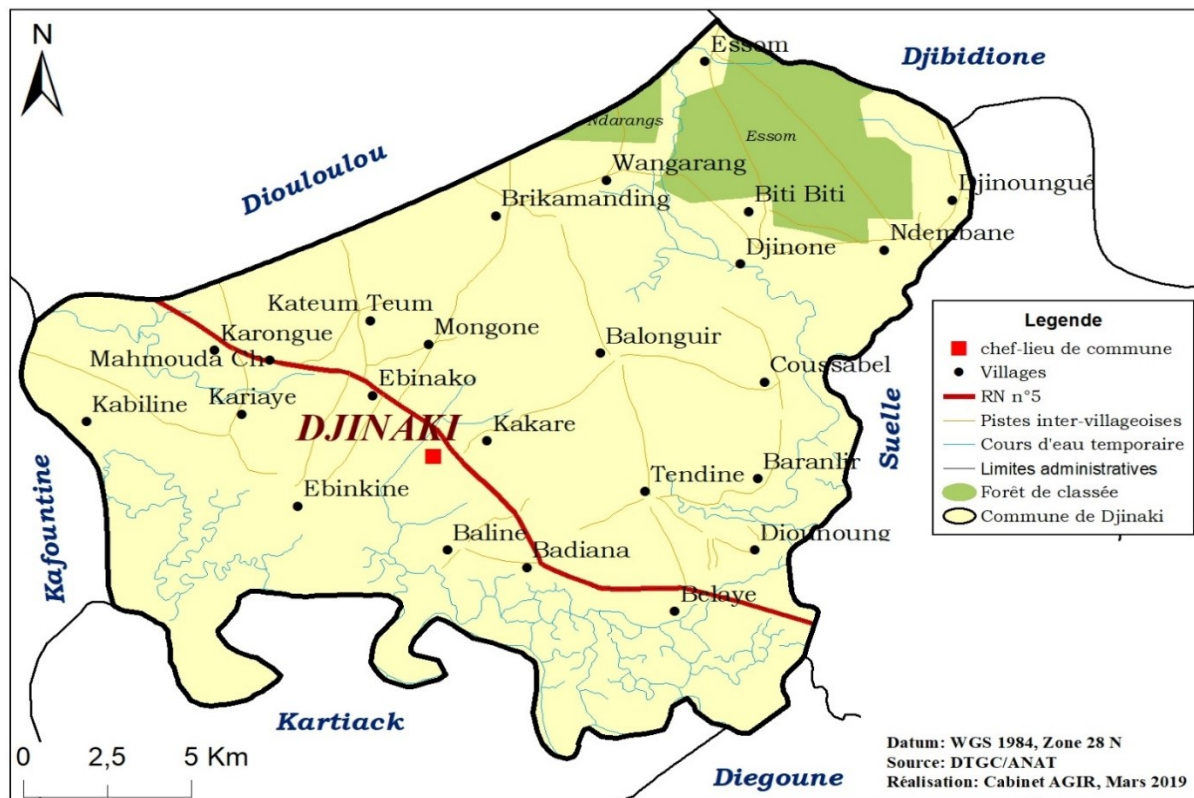
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DES POTENTIALITES ET DES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DJINAKY

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE DE DJINAKY- SITUATION GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

1.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Djinaky est située dans l'arrondissement de Kataba 1. Elle est limitée :

- Au nord par la commune de Kataba 1
- Au sud par les communes de Diégoune et Kartiack
- A l'Ouest par la commune de Kafountine
- A l'Est par les communes de Suelle et Djibidione



Carte administrative de la commune de Djinkaky

Elle couvre une superficie de 242 Km² avec une population estimée à 22 794 habitants répartie dans 25 villages, soit une densité moyenne de 94,19 habitants au km² (**source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie(ANSD)-Ziguinchor**). La commune est traversée par la Route Nationale 5 (RN5) sur environ 25 km de route bitumée.

Le découpage de la commune opéré en 2009 lors de l'étude du Plan Local de Développement (PLD) a permis d'identifier six (06) terroirs sur des bases écologiques, géographique, culturelle et autres :

- la zone n°1 avec Kabiline comme village-centre
- la zone n°2 avec Djinkaky comme village-centre
- la zone n°3 avec Badiana comme village-centre
- la zone n°4 avec Baranlire comme village-centre
- la zone n°5 avec Biti Biti comme village-centre
- la zone n°6 avec Wangarang comme village-centre

1.2. LE MILIEU PHYSIQUE

1.2.1. Le climat

Le climat est de type soudano-guinéen avec une saison sèche qui va de novembre à mai et une saison pluvieuse le reste de l'année. En année de bonne pluviométrie, le pluviomètre affiche plus de 1200 mm et moins de 1000 mm en déficit pluviométrique.

Le cumul des données pluviométriques recueillies ces dix dernières années (de 2008 à 2018) au poste de contrôle de Diouloulou montre une prédominance des déficits pluviométriques par rapport à la décennie précédente (1998 à 2008). Le tableau ci-dessous montre cette situation.

Années	Hauteur en mm	Nombre de jours de pluie
2008	1318,5	76
2009	1493,1	78
2010	1099,1	74
2011	979,4	59
2012	1443,6	81
2013	1423,6	69
2014	975,1	63
2015	1255,8	70
2016	1107,8	56
2017	1172,7	60
2018	1194,7	58

Source : Poste de contrôle de Diouloulou

La moyenne pluviométrique de l'arrondissement de Kataba 1 ces dix dernières années est de 1346,34 mm légèrement au-dessus de la moyenne régionale qui se situe autour de 1200 mm.

Globalement, la zone est excédentaire pour les années 2008(1318,5 mm), 2009(1493,1 mm), 2012(1443,6 mm), 2013(1423,6 mm) et 2015(1255,8 mm) avec une pluviométrie record en 2009.

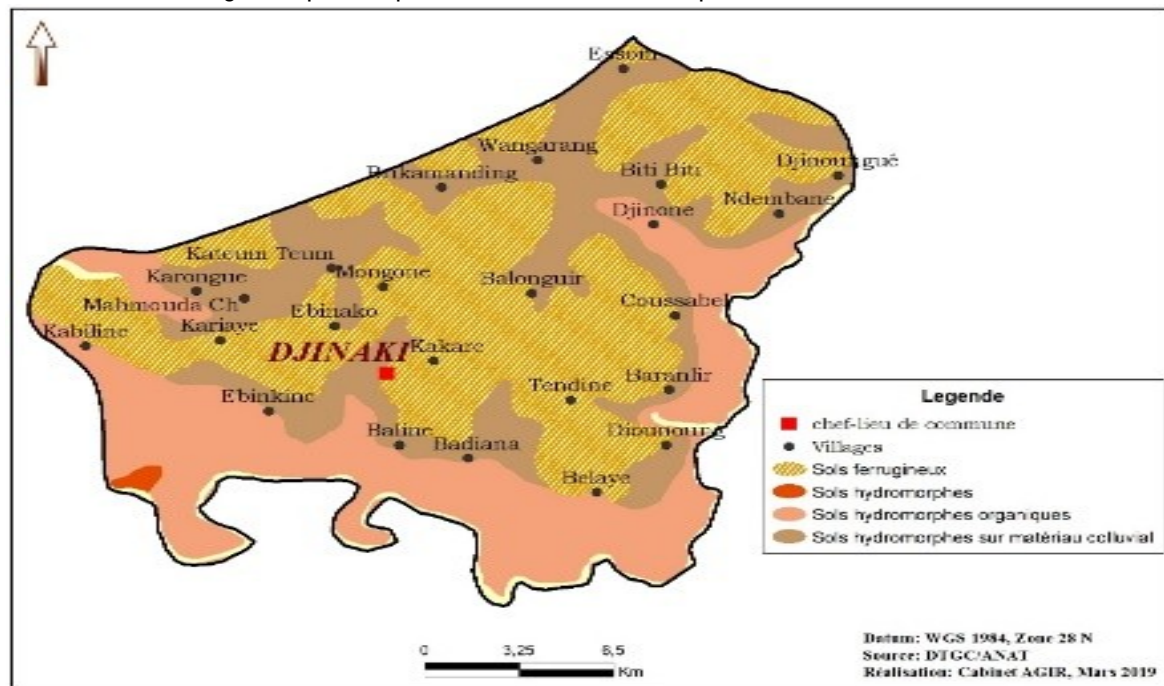
On note une série de déficits pluviométriques durant les années 2010(1099,1 mm) ; 2016(1107,8 mm) ; 2017(1172,7 mm), 2018(1194,7 mm) et de sécheresse en 2011 (979,4 mm) et 2014 (975,1 mm).

Ces années constituent en soi une alerte qui montre que depuis l'année 2010 à nos jours (2018), la pluviométrie est globalement en diminution progressive.

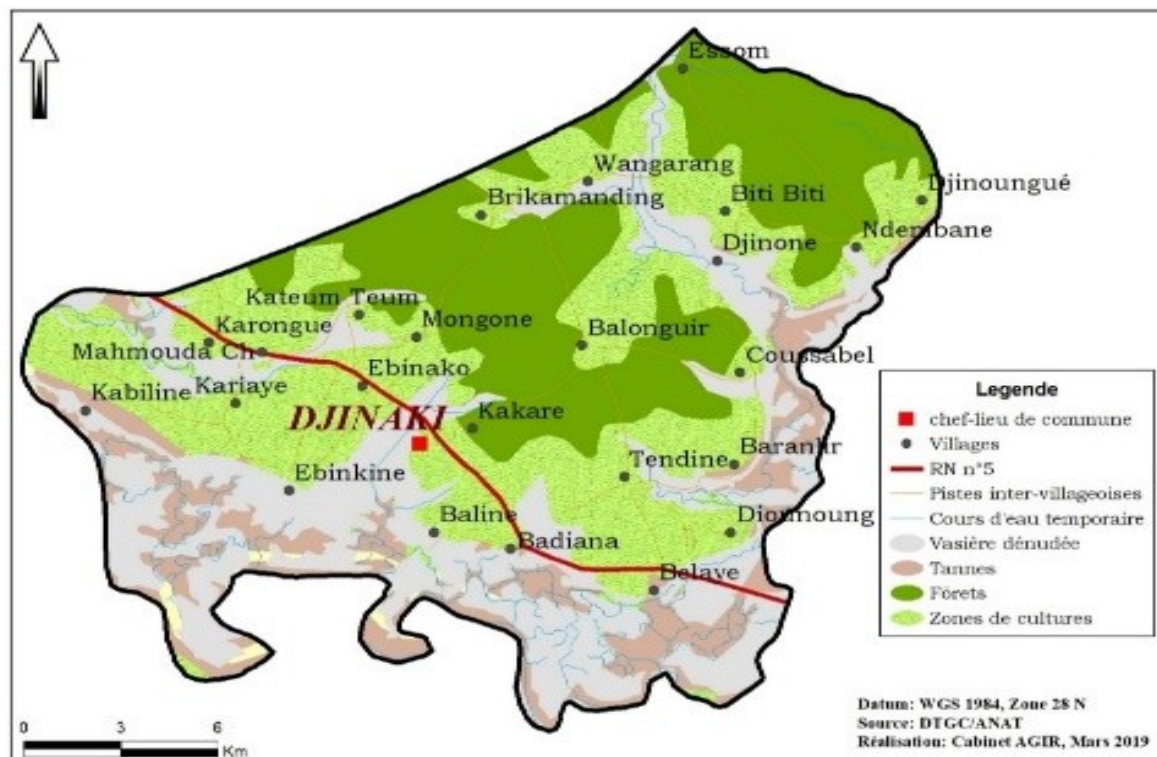
1.2.2. Le relief et les sols

Il est composé principalement de plateaux avec des bas-fonds au Sud-Est et à l'Ouest vers les marigots de Baïla et de Diouloulou. On rencontre différents types de sols dans la commune de Djirakay :

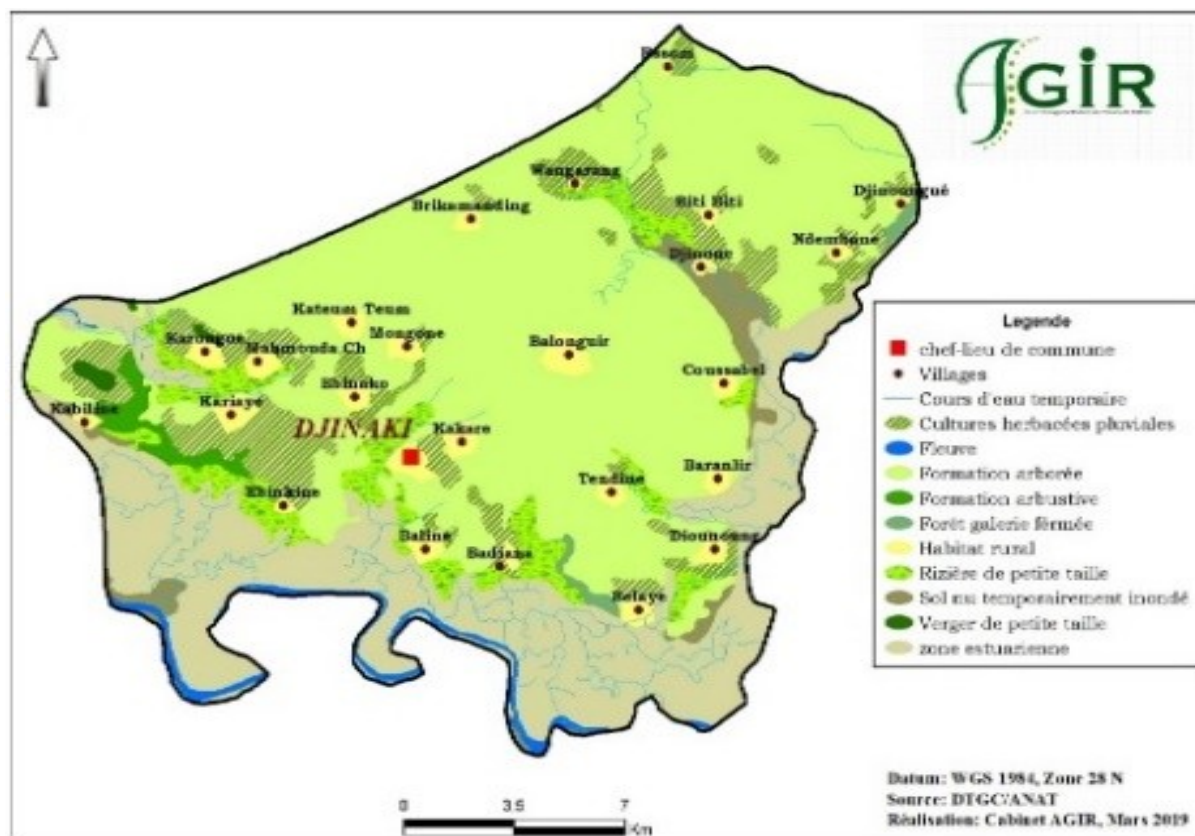
- des sols hydro morphes destinés à la riziculture et au maraîchage,
- des sols sulfatés acides très salés impropres à l'agriculture aux abords des marigots
- des sols ferrugineux et des sols ferralitiques sableux favorables à l'agriculture pluviale et au développement des cultures sèches.
- des sols sablo-argileux qui occupent environ 65% de la superficie de la commune.



Carte pédologique de la commune de Djinaqui



Carte des paysages de la commune



Cartes d'occupation des sols

1.2.3. Les ressources en eau

a) Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la commune de Djinaïki se résume à deux grands marigots ; celui de Baïla au Sud et à l'Est et celui de Diouloulou à l'Ouest. Il est complété par un réseau de bras de fleuve (bolongs) et de quelques mares saisonnières.

Le marigot de Baïla et ses affluents polarisent la plupart des villages alors que celui de Diouloulou et ses démembrements arrosent les villages de Kabiline, Ebinako et Karongue.

Ces différents cours d'eau laissent apparaître en aval de vastes terres incultes (tannes) dépourvues de végétation et sous influence des marées.

b) Les eaux souterraines

Les eaux souterraines sont stockées dans les trois niveaux aquifères recensés dans la commune:

- la nappe phréatique qui affleure dans plusieurs localités de la commune (8 à 15 mètres). Cette nappe joue un rôle important dans le maintien et le développement de la végétation.
- la nappe semi profonde,
- la nappe profonde.

1.2.4. Les ressources forestières et fauniques

Deux grandes forêts classées sont répertoriées dans la commune : *la forêt classée de Essom Silathiaye et celle de Mongone*. Elles couvraient toutes les deux une superficie totale de **35 200 hectares**. Les essences forestières que l'on recensait étaient composées de Caïlcédrat (*Khaya senegalensis*), de Vène (*Pterocarpus erinaceus*), de Néré (*Parkia biglobosa*), de Linké, de fromager (*Ceiba pentandra*), de Dimb, de Santan, de Tomboïro noir (*Chlorophora regia*), de Ditakh (*Detarium senegalensis*), de palmiers, etc.

Aujourd'hui, il ne reste presque plus rien de ces forêts, sauf quelques arbres situés à l'intérieur des villages épargnés par pudeur. La commune de Djinaky vit un phénomène de destruction des forêts favorisé par la crise Casamançaise, la récurrence des feux de brousse, l'avancée de la langue salée, l'extension de l'habitat sur le plateau, etc. Le long du marigot de Baïla jusqu'à Biti Biti en zone des palmiers, la mangrove est inexistante. Le taux de salinité est très élevé en saison sèche ce qui constitue une véritable contrainte à la reforestation de la mangrove.

Par contre, dans la zone de Kabiline traversée par le marigot de Diouloulou, la mangrove semble mieux préservée et la salinité à la limite de la normale (en moyenne 35g/litre).

La faune est assez diversifiée. Les animaux encore présents dans les forêts sont représentés par des mammifères (lièvres, phacochères, antilopes, gazelles, le singe rouge et le singe vert), des espèces d'oiseaux de savane (francolins, pintades, tourterelles) et d'oiseaux d'eau (canards, pélicans, cormorans et autres bécassines et avocettes) et par des reptiles. Mais ce potentiel s'effrite du fait de la perturbation de leur habitat naturel et de la chasse.

La commune dispose également d'importants essaims d'abeilles également menacées par les feux de brousse et les coupes d'arbres. Aujourd'hui, on estime que le potentiel apicole a baissé de moitié face à la récurrence des feux de brousse.

1.2.5. Les ressources halieutiques

La pêche n'est pas une activité très développée dans la commune. Seuls les villages traversés par le marigot de Diouloulou, de Baïla et leurs affluents se singularisent sur l'ensemble. Il s'agit principalement des villages de Kabiline, Badiana, Karongue, Biti Biti.

Les principales espèces de poissons débarquées sont les tilapies, les mullets, l'ethmalose (Cobo), le capitaine et les brochets et dans de faibles proportions la crevette. Le potentiel halieutique a beaucoup souffert des effets de la sécheresse de ces dernières années mais également de la pêche non contrôlées.

1.2.6. La synthèse des potentialités et des contraintes du milieu biophysique

La synthèse des potentialités et des contraintes du milieu biophysique est consignée dans le tableau qui suit :

Tableau de synthèse des potentialités et des contraintes du milieu naturel

Composantes du milieu	Potentialités	Contraintes
Sols	Diversités de types de sols Large aptitude agronomique	-Baisse de la fertilité -Salinité -Erosion des sols
Climat	Relativement pluvieux et favorable aux activités agricoles	-Grande variabilité
Végétation	Abondance et diversité floristique	-Forte pression humaine -Dégradation due aux changements climatiques
Faune	Existence et grande diversité de la faune	-Destruction des habitats -Braconnage
Eaux de surface	Existence d'un réseau hydrographique	-Forte salinité des eaux -Assèchement précoce des vallées et mares -Ensablement des vallées et des bas-fonds
Eaux souterraines	Proximité des nappes souterraines (nappe phréatique et nappe du continental terminal)	-Baisse des niveaux des nappes -Salinité localisée de la nappe phréatique

1.3. LA SITUATION SOCIODEMOGRAPHIQUE

1.3.1. L'effectif et la structure de la population

L'estimation faite par l'ANSD sur la base d'un taux d'accroissement annuel démographique de **2,6%** (taux officiel au Sénégal), donne un effectif de population de **22 794** habitants dont 52% de femmes et 55% de jeunes âgés de 18 à 35 ans.

Ces statistiques devront être relativisées à la lumière des migrations de population et des retours de déplacés consécutifs à la crise casamançaise.

1.3.2. Les ethnies et les religions

La population est majoritairement composée de l'ethnie diola avec 98% suivi d'une minorité de mandingues, de peuls, etc. représentant les 02%. L'Islam est la religion dominante et environ 95% de la population est musulmane.

Les pratiques animistes restent structurelles car longtemps héritées de la tradition et soigneusement perpétuées de génération en génération. Avant d'être musulman ou catholique, le diola est fortement attaché au culte ancestral.

1.3.3. La répartition spatiale de la population

La population de la commune est répartie dans 25 villages regroupés en six zones (voir zonage). L'analyse de la répartition de la population montre que la zone dite des palmiers est moins peuplée avec environ 35% de la population totale. La zone a connu une forte migration de sa population en raison de sa position d'épicentre du conflit armé dans le front nord.

1.3.4. Les caractéristiques de l'habitat

Comme les villages sont dispersés le long des vallées, l'habitat est tout aussi dispersé. La recherche de terre agricole et de zone de pâturage justifie cette stratégie d'occupation de l'espace. Le type d'habitations dominant est la case en banco surmontée d'un toit en tôles de zinc. Mais le banco est en train d'être remplacé par du ciment.

1.3.5. Les mouvements migratoires de population-conflits et initiatives de paix

La commune de Djinaky n'a pas échappé aux effets liés au conflit casamançais. En effet, lors des moments intenses du conflit, beaucoup de villages principalement ceux la zone des palmiers ont connu d'importantes migrations de populations en direction de la Gambie. Des mouvements de populations sont aussi notés vers les villages intérieurs un peu plus sécurés à la faveur de la solidarité interne.

Le retour de ces personnes déplacées est rendu difficile par soit la crainte des représailles soit par de meilleures conditions de vie dans les localités d'asile. Cet avis a été largement partagé par tous les participants lors des diagnostics de zone. Aujourd'hui, beaucoup de déplacés sont revenus dans leurs villages. Les informations fournies par les chefs de village nous amènent à un nombre de cinq (05) de familles définitivement établies hors de la commune et dont on pense qu'elles ne reviendront pas (*source : chiffres communiqués par les chefs de village*).

1.4. LA SITUATION DES SECTEURS ECONOMIQUES

Les principales activités économiques des populations de la commune de Djinaky sont : ***l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, les nouvelles activités génératrices de revenus, la pêche, l'artisanat, etc.***

1.4.1. L'Agriculture

L'agriculture, à travers les grandes cultures d'hivernage surtout et le maraîchage constitue la principale activité économique de la commune. Elle occupe tous les ménages. Les principales spéculations sont le riz, l'arachide, le mil, le maïs, le sorgho, la patate, le manioc, le niébé, les agrumes, les mangues, le tarot, etc. Pour le maraîchage, les cultures sont l'oignon, la tomate, le piment, les aubergines, le gombo, le chou, etc. La pastèque est introduite suite à la sécheresse.

a) Les terres agricoles, équipements et systèmes de production

Dans le domaine du foncier agraire, les investigations faites auprès du service départemental de l'agriculture de Bignona ne nous ont pas permis de faire le recoupement avec les estimations concernant le foncier rural de la commune. Les seules statistiques disponibles sont établies, par la **Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)**, à l'échelle régionale. Selon cette source, le potentiel de terres cultivables est estimé à 9 400 ha mais environ 1/3 est exploité. L'estimation la plus récente de la population de la commune de Djinaky est de 22 794 habitants pour environ 3256 ménages, ce qui permet d'estimer à 2,88 ha en moyenne pour chaque ménage.

Ce potentiel de terres cultivables est constitué de rizières et de champs de plateaux. Ce qui offre la possibilité aux habitants de cultiver une gamme assez importante de spéculations telle que présentée plus haut.

Base de la production de l'agriculture, les terres sont soumises à l'effet néfaste de la déforestation sur le plateau, à la salinisation dans les terres de bas-fonds et à la baisse de la fertilité. Le mode d'acquisition des terres étant l'héritage patrilinéaire, les femmes n'accèdent à la terre que sur prêt.

Le sous-équipement en matériel agricole caractérise la commune de Djinaky. La plupart des matériels agricoles placés par les sociétés de développement, il y a plus de 20 ans, n'est aujourd'hui pas renouvelé. En ce qui concerne la traction animale, le potentiel existant a été entamé par le vol suite à l'insécurité. Les animaux de trait sont le bœuf.

Les systèmes de production procèdent à une certaine forme de spécialisation. Les hommes s'occupent des grandes cultures hivernales sur les plateaux alors que les femmes s'investissent dans la production rizicole et dans le maraîchage. Mais dans ce domaine, les femmes peuvent bénéficier de l'appui des hommes pendant la phase de préparation des terres et aussi lors de la moisson du riz.

b) Les Principales cultures et productions

Les principales cultures pratiquées dans la commune par ordre d'importance sont présentées ici.

- **La riziculture**

Elle est pratiquée dans les vallées. Tous les villages disposent de vallées et la production est entièrement autoconsommée. Le problème principal auquel cette activité est confrontée est l'insuffisance de la production rizicole, la baisse des rendements et la réduction des superficies cultivées. Les données ne sont disponibles qu'à l'échelle du département de Bignona. Elles indiquent pour les dernières campagnes 2017/2018 et 2018/2019, les résultats ci-dessous :

Spéculation	Campagne agricole 2017/2018			Campagne agricole 2018/2019		
	Superficie (ha)	Rendement (Kg/ha)	Production totale (T)	Superficie (ha)	Rendement (Kg/ha)	Production totale (T)
Riz	18 684	2 964	55 381,431	15 400	3 004	46 253,9

Source : DAPSA/Bignona 2019

Les diagnostics réalisés dans les différentes zones de la commune ont montré que les principaux déterminants de cette baisse des rendements sont :

- la salinisation des terres consécutive à des décennies antérieures de sécheresse
- le manque d'aménagements hydro agricoles (digues anti sel, digues de rétention de sable, etc.)
- l'ensablement des vallées ;
- le déficit pluviométrique ;
- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences ;
- la fertilisation insuffisante ;
- le retard dans la mise à disposition des semences ;
- la divagation des animaux et le parasitisme.

Quant à la réduction des superficies cultivées, ce sont surtout :

- l'insuffisance de la main d'œuvre,
- l'insuffisance du matériel agricole,
- l'installation tardive de l'hivernage et ;
- la mauvaise gestion de l'eau du fait de l'absence d'aménagements hydro agricoles.

Les effets induits par ce problème, qui est ici un véritable problème de développement sont : *le déficit vivrier, la pauvreté, la malnutrition et l'utilisation accrue du riz importé.*



Vallée non aménagée de Badiana fortement pénétrée par la langue salée (06/08/2019)

Les solutions préconisées par les populations pour améliorer la production du riz dans la commune sont :

- la réalisation d'aménagements hydro agricoles dans les vallées (digues anti-sel, digues de rétention de sable, aménagements secondaires),
- la mise en place de semences de qualité et à temps,
- l'organisation de la multiplication de semences,
- la facilitation de l'accès à l'engrais, aux semences et aux produits phytosanitaires,
- la facilitation de l'accès aux matériels agricoles (tracteurs de labour, motoculteurs, petit matériel agricole, etc.)
- l'aménagement de zones de pâturages et des parcours du bétail,
- le renforcement du conseil agricole.

Il faut noter qu'à l'image d'autres localités, la commune de Djinaky n'a pas bénéficié d'un partenaire pour l'aménagement de vallées.

• **Les grandes cultures**

Les grandes cultures d'hivernage (arachide, mil, maïs, sorgho, patate, manioc et niébé) sont pratiquées sur les terres de plateau. Elles sont caractérisées par une insuffisance des productions agricoles. La zone des palmiers est la principale zone de culture d'arachide, de mil et de maïs par excellence. C'est en quelque sorte le bassin arachidier de la commune.

La faiblesse des rendements est considérée par les populations et les techniciens du service agricole de Bignona comme la principale raison à l'insuffisance des productions.

Les principales causes de la faiblesse des productions agricoles, sont à l'instar du riz, la baisse des rendements et des superficies cultivées. Cette baisse des rendements est liée à la pauvreté des sols, au déficit pluviométrique, à la mauvaise qualité des semences, à l'insuffisance de l'engrais, à la divagation des animaux et au parasitisme des cultures.

Quant à la réduction des superficies cultivées, elle résulte surtout de l'insuffisance de main d'œuvre (exode rural, migration de populations, etc), de matériel agricole et du retard dans la mise place des cultures. Cette situation se traduit par un déficit vivrier et une malnutrition, la baisse des revenus agricoles avec ses corollaires (exode rural, pauvreté et vols fréquents des récoltes).

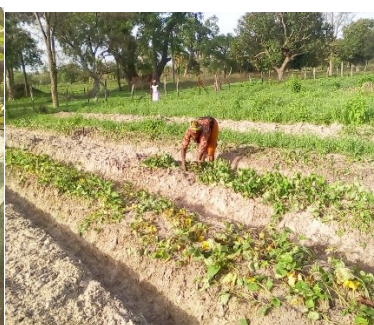
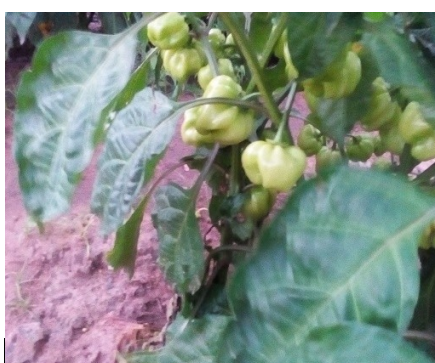
Spéculation	Campagne agricole 2017/2018			Campagne agricole 2018/2019		
	Superficie (ha)	Rendement (Kg/ha)	Production totale (T)	Superficie (ha)	Rendement (Kg/ha)	Production totale (T)
Arachide	15 384	1300	19 999,2	18 500	1350	24 975
Mil	3 454	835	2 884,09	4531	850	3 851,35
Maïs	469	900	422,1	1400	1015	1421
Sorgho	290	976	283,04	319	1000	319
Sésame	284	550	156,2	312	550	171,6
Niébé	435	300	135,5	479	450	215,55
Patate douce	-	-	-	-	-	-
Manioc	128	12 000	1 536	140	12 000	1 680
Gombo	24	8 500	204	-	-	-
Bissap	13	300	3,9	67	300	20,1
Diakhatou	-	-	-	-	-	-
Pastèque	635	15 000	9 525	699	15 000	10 485
Piment	-	-	-	79	9 000	711

Source : DAPSA/Bignona 2019

- **Les cultures maraîchères**

Le maraîchage est pratiqué toute l'année par les femmes (maraichage de saison et de contre saison) avec toutefois un niveau d'activité plus faible en contre saison (hivernage). L'activité est assez bien développée dans la commune grâce au partenariat avec l'association CPAS Diembéring à travers les programmes Karonghen 1 et 2 et le **CADP** (Comité d'Action pour le Développement de la zone des Palmiers) qui assure l'encadrement technique et l'appui conseil des producteurs. Chaque village possède au moins un périmètre maraîcher de 1 à 2 ha réalisé avec l'appui financier et l'encadrement du programme Karonghen.

Les principales cultures sont les aubergines, le gombo, la tomate, le piment, l'oignon, le chou, etc. L'activité reste confrontée à deux problèmes majeurs : *la faiblesse des productions et les difficultés de commercialisation des produits*. Dans la zone des palmiers, une autre difficulté vient s'ajouter liée à la *salinisation de certains puits maraîchers*.



Productions maraîchères dans les blocs de Wangarang et Baranlire (03 et 04/08/2019)

Les statistiques ci-dessous donnent une illustration des résultats réalisés dans la commune durant la campagne maraichère 2018/2019

Total production	Aubergine (kg)	Betterave (kg)	Bissap (kg)	Carotte (kg)	Chou (kg)	Concombre (kg)	Gombo (kg)	Haricot vert (kg)	Jaxatu (kg)	Laitue (kg)	Navet (kg)	Oignon (kg)	Patate (kg)	Piment (kg)	Poivron (kg)	Pomme de terre (kg)	Tomate (kg)	Totale production/jardin
Balanguine				1 530	2 248	1 278			3 378	4 805	1 167	7 719			3 045	3 360		28 530
Baranlir				2 353	3 243	1 835				1 010		11 305				2 202	3 246	25 194
Brikamading					446							1 272		480				2 198
CADP	609			828	60	70				584		4 433			1 807	38		8 429
Djinone				1 526	1 684						1 126	5 424				1 127	3 780	14 667
Koussabel				930	1 120	2 590			1 270	760	778	5 157			2 927	1 778		17 310
Mongone	1 094	800		805	960			233		2 646	633	5 437		1 521		1 925	865	16 919
Tandine	956	821			1 001	595		272		1 278		6 350				1 554	2 109	14 936
Biti-Biti		783	417	896	2 075		274			1 693		3 919				1 826		11 883
Djinoundié		850		1 020	1 190			404	1 360	1 198	855	5 100			1 739	2 040		15 756
Essom Silathiaye	755	585	444		1 740		349	246		1 603		2 910				1 325		9 957
Katipeu				1 470	2 659				1 680	1 543	1 050	6 769			2 648			17 819
Ndembane			506	440	651		483			870	325	2 400				566	930	7 171
Wangaran		1 155		1 610	1 610	747				1 284	1 150	5 520				2 760	3 220	19 056
Badiana Djiparone					707				1 172	1 308		4 052			2 002			9 241
Badiana Oulélaw	1 063			911	1 102				616	1 170	846	6 318					2 521	14 547
Baline	1 175	725		880	1 005			175		2 051		6 304		500		1 565	1 993	16 373
Djinaky	755	720		725	1 210			278	513	2 510	561	5 158		716	2 900	3 450	1 534	21 030
Ebinako					1 950				586	1 854		4 068						8 458
Kakaré				594	560	772		170	638	658	1 128	4 518				616	3 514	13 168
Ebinkine Djitama	1 855									6 346		4 770		562				13 533
Ebinkine Some				2 167		2 376					1 325	5 936					2 315	14 119
Kabiline 2				4 065	3 085					9 402		9 856			3 695		3 080	33 183
Kabiline Diénimine	1 560	1 050		1 505	1 220							4 013		379		1 204	4 284	15 215
Kabiline Karibo	5 400					3 548				10 414		11 760		1 800	2 130	2 940	3 430	41 422
Karongue	2 112			1 980	3 600	1 933				4 569		6 010				1 805	4 510	26 519
Kawane	1 560	650		1 300	1 188				469	1 468		4 050		593		1 080	1 428	13 786
TOTAL	22 785	10 289	1 367	37 831	49 958	21 259	1 106	1 778	16 492	72 671	13 975	200 274	0	6 551	27 787	33 161	50 673	567 957

Source : Programme Karonghen 2

Les problèmes soulignés par la plupart des groupements de femmes qui exploitent les blocs maraichers sont liés à :

- l'assèchement des puits maraichers entre mai et juin,
- l'insuffisance des semences de qualité,
- l'insuffisance de la fertilisation,
- la destruction des cultures par les animaux en divagation,
- le parasitisme des cultures et les dégâts causés par la sauvagine,
- les problèmes d'écoulement des produits largement liés à l'absence de marché dans la commune et à l'enclavement chronique.
- le manque de moyens propres d'évacuation des produits vers les marchés porteurs (exemple : véhicules fourgonnettes de transport de marchandises).

Pour relancer la production maraîchère, plusieurs solutions sont préconisées. Il s'agit ainsi :

- de faciliter la commercialisation des produits en dotant chaque zone d'un véhicule fourgonnette de transport de marchandises
- de créer un marché hebdomadaire dans chaque zone de la commune et un marché permanent au chef-lieu de commune
- de créer une unité de transformation de légumes dans chaque zone de la commune
- de renforcer l'encadrement des productrices
- de faciliter l'accès aux intrants de productions agricoles (engrais, semences, produits phytosanitaires).

- **L'arboriculture fruitière**

L'arboriculture fruitière est essentiellement tournée vers la production de mangues, d'agrumes (orange et citron) et d'anacarde. Cette production se fait soit de manière individuelle, soit à travers des plantations villageoises. L'activité est confrontée à deux problèmes majeurs : *la baisse des productions et les difficultés de commercialisation des produits.*

Les causes de la baisse des productions seraient imputables :

- au parasitisme par la mouche blanche et la mouche des fruits,
- aux attaques des termites,
- au vieillissement des arbres,
- au déficit pluviométrique,
- aux feux de brousse,
- à la divagation du bétail
- à la salinisation des terres de plateau.

Pour ce qui est du problème de la commercialisation, c'est surtout l'absence de marché, l'enclavement, le manque d'organisation des planteurs et l'insuffisance en technique de conditionnement des produits qui sont les principales causes.

Cette situation se traduit par la mévente, le pourrissement des produits, la faiblesse des prix aux producteurs et la perte de revenus pour les planteurs.

Parmi les solutions préconisées par les planteurs enquêtés figurent :

- l'organisation de la filière et des producteurs ainsi que la distribution de plants de qualité ;
- le désenclavement de la commune ;
- l'organisation de campagne de lutte contre les ravageurs (mouche blanche, mouche des fruits, termites, etc.) ;
- la diversification des productions par l'aménagement de fermes agro sylvopastorales dans les zones.

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur agricole

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Terres disponibles pour les cultures céréalières et horticoles	Réduction des surfaces cultivables	1. Salinité des terres 2. Déficit hydrique 3. Ruissellement des eaux utiles pour la riziculture 4. Ensablement des vallées 5. Divagation des animaux 6. Réticence des jeunes de cultiver	1. Baisse de la production agricole rizicole, arachidière et céréalière 2. Impact sur les revenus des paysans	1. Construire des digues anti sel 2. Construire des digues de rétention 3. Récupérer les sols salés par le reboisement d'espèces halophiles le long des vallées 4. Désensabler les vallées
	Accès difficile aux matériels et intrants agricoles de qualité, en quantité et à temps	1. Désengagement de l'Etat 2. Difficulté d'accès aux crédits	1. Baisse des rendements 2. Baisse des revenus	5. Redynamiser la multiplication de semences 6. Reboiser les forêts de plateau
Multiplication de semences pratiquée dans la zone	1. Attaques des cultures par les insectes	1. Manque de produits phytosanitaires 2. Absence de clôtures des périmètres maraîchers	3. Difficultés à faire face aux dépenses scolaires, sanitaires, de subsistance	7. Lutter contre la divagation des animaux
Assez bonne maîtrise des techniques de production	2. Difficultés de commercialisation des produits	3. Enclavement des villages 4. Inaccessibilité de certaines zones à cause de la crise	4. Difficulté pendant la période de	8. Elaborer un PAOS délimitant les espaces agrosylvopastoraux 9. Acquérir des produits phytosanitaires

1.4.2. L'Élevage

L'élevage est pratiqué de manière extensive dans tous les villages. Le cheptel est constitué de bovins, petits ruminants, volailles, asins, etc. Le bétail est peu valorisé et la psychose du conflit au travers duquel beaucoup d'animaux ont été volés reste encore vivace dans les esprits.

Les effectifs de cheptel les plus récents recueillis en 2019 à l'occasion des campagnes de vaccination au niveau de la région de Ziguinchor et portant sur les trois (03) départements de Bignona, Oussouye et Ziguinchor se présentent comme suit :

Tableau des effectifs de cheptel de la région par département et par commune

Départements	Communes	Bovins	Petits ruminants	Volailles	Asins
BIGNONA	Djibidione	2300	5100	11000	235
	Suelle	2300	6600	15600	395
	Sindian	5500	13200	11600	310
	Kartiack	6100	5200	3500	50
	Mangagoulack	2500	1700	12500	30
	Balinghor	1900	1030	11000	70
	Diégoune	1852	2330	4500	45
	Mlomp	3600	1200	4500	40
	Thionck Essyl	2000	6600	21000	30
	Ouonck	4600	3700	31500	85
	Tenghory	6500	7200	16500	56
	Bignona	1700	16300	28000	415
	Diouloulou	2600	11300	9000	138
	Kafountine	2700	6300	2700	243
	Kataba 1	11161	10300	2000	340
	Djignaky	3000	24400	3050	335
	Coubalang	5000	10600	18000	100
	Niamone	3000	6200	5000	40
	Oulampane	19700	18300	29300	230
Total		88013	157560	240250	3187
OUSSOUYE	Diembéring	3000	2300	9300	0
	Santhiaba Manjaque	1400	3300	10500	0
	Oussouye	656	1600	15500	0
	Mlomp	2100	2900	12000	0
	Oukout	1590	3700	15000	0
Total		8746	13800	62300	0
ZIGUINCHOR	Adéane	1750	9800	23020	65
	Boutoupa Camaracounda	850	7800	6000	75
	Niaguis	1030	9300	17000	60
	Ziguinchor	150	26000	100000	300
	Enampore	2800	3500	30000	0
	Nyassia	1000	2300	5500	0
Total		7580	58700	181520	500
Total cheptel région		104339	230060	484070	3687

Source : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale (SREPA)/2019

Tableau des effectifs régionaux de cheptel recensé par département en 2019

Cheptel	Départ Bignona	Départ.Oussouye	Départ.Ziguinchor	Total
Bovin	88013	8746	7580	104 339
Petits ruminants	157560	13800	58700	230 060
Volailles	240250	62300	181250	483 800
Asins	3187	0	500	3687

Source : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale (SREPA)/2019

Tableau des pourcentages des effectifs de la commune de Djinaky /région/département de Bignona

Cheptel	Effectif région	Effectif Départ.Bignona	Effectif Com. Djinaky	Pourcentage		
				Départ./région	Djinaky/région	Djinaky/départ
Bovin	104339	88013	3000	84,35%	2,87%	3,40%
Petits ruminants	230060	157560	24400	68,48%	10,60%	15,48%
Volailles	484070	240250	3050	49,63%	0,63%	1,26%
asins	3687	3187	335	86,43%	9,08%	10,51%

Source : Service Régional de l'Elevage et de la Protection Animale (SREPA)/2019

Les statistiques ci-dessous indiquent que la commune de Djinaky est une zone d'élevage de petits ruminants par excellence occupant même la 2^{ème} place après la commune de Ziguinchor. Le bétail bovin se présente également à l'échelle régionale et départementale avec un effectif modeste comparé au potentiel de la commune. Une situation d'autant compréhensible que la commune a traversé plusieurs années d'insécurité caractérisées entre autre par le vol de bétail à grande échelle.

En matière d'infrastructure d'appui à la production pastorale, la commune ne dispose d'aucun forage ou abreuvoir pastoral de telle sorte que le bétail est soumis à une forte divagation à l'intérieur des zones d'habitation où il est abreuvé.

Globalement, le secteur de l'élevage reste caractérisé par une production animale en viande et en lait insuffisante.

Les principales causes identifiées par les acteurs tiennent à:

- une alimentation animale insuffisante (insuffisance de l'eau pour le bétail en saison sèche, tarissement précoce des mares et salinisation de certaines d'entre elles)
- une fréquence des feux de brousse qui brûlent une grande partie du tapis herbacé
- des maladies animales telles que la **Dermatose Nodulaire Cutanée Bovine(DNCB)**, la **Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)**, la **Peste des Petits Ruminants (PPR)**, la peste équine, la maladie de Newcastle, la peste aviaire, etc.
- manque de dépôts de produits vétérinaires et insuffisance dans l'encadrement vétérinaire ;
- une faible valorisation du cheptel (élevage de prestige) ;
- une divagation source de vol de bétail et de conflits internes

Tous ces facteurs combinés entraînent une mortalité animale jugée assez importante par les populations et l'insuffisance des revenus tirés de l'activité en dépit d'une couverture vaccinale de la

commune jugée bonne par les services de l'élevage (le taux en 2019 est de 75% pour les bovins, 50% pour les petits ruminants, 79% pour la volaille et 60% pour les asins).



Des vaches en divagation dans la zone des palmiers

Pour améliorer les performances des animaux d'élevage, des solutions sont proposées par les acteurs.

Il s'agira :

- de foncer des puits pastoraux équipés d'abreuvoirs dans les zones délimitées d'élevage ;
- d'aménager des bassins de rétention dans chaque village ;
- de prévenir et lutter contre les feux de brousse ;
- de développer les cultures fourragères et de former les éleveurs aux technologies de réserve fourragère ;
- d'élaborer et de respecter un calendrier de vaccination du bétail adapté ;
- de mettre en place un programme d'amélioration des races ;
- de construire des parcs à vaccination du bétail ;
- d'ouvrir des dépôts de produits vétérinaires ;
- de former et /ou recycler des auxiliaires vétérinaires ;
- de faire respecter la loi agrosylvopastorale.

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur de l'élevage

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Disponibilité du bétail : bovins, caprins, ovin, volaille, porcins Tentative d'organisation des éleveurs Production laitière surtout dans la zone des palmiers	1. Alimentation du bétail déficitaire en saison sèche 2. Difficultés d'accès à l'eau pour le bétail 3. Epidémies fréquentes 4. Cherté des produits de prophylaxie animale 5. Absence de Politique d'insémination artificielle 6. Absence de parcours de bétail 7. Divagation des animaux	1. Absence de fourrage 2. Feux de brousse 3. Cherté du tourteau industriel 4. Invasion des mauvaises herbes 5. Insuffisances des puits pastoraux 6. Absence de fenaison 7. Manque de formation des éleveurs 8. Absence de programme de vaccination 9. Insuffisance du personnel soignant 10. Assèchement précoce des mares 11. Concertation sur les zones à vocation pastorale	1. Mortalité élevée du bétail 2. Dépérissement du bétail 3. Destruction des cultures 4. Conflits entre pasteurs et cultivateurs 5. Baisse de la production laitière. PAUVRETE	1. Vacciner le bétail 2. Former des auxiliaires vétérinaires 3. Foncer des puits pastoraux 4. Construire des abreuvoirs 5. Professionnaliser l'élevage par la création de fermes coopératives 6. Introduire des cultures fourragères
	Vol de bétail	Insécurité résiduelle		1. Consolider la paix 2. Marquer le bétail contre le vol 3. Construire des abattoirs

1.4.3. L'Environnement et la Gestion des Ressources Naturelles

La région de Ziguinchor compte 30 massifs forestiers occupant une superficie totale de **733 900 ha** dont **20 massifs** situés dans le département de Bignona pour une superficie de **100 405,3 ha (86% des superficies classées de la région)**. Bignona renferme également les plus grands massifs forestiers avec les mangroves de la commune de Djignaky (30 000 ha) et les massifs du Naran et des Kalounayes qui font respectivement 20 820 ha et 15 100 ha (**Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Ziguinchor**).

Aujourd'hui, ce potentiel ligneux important et varié connaît une forte dégradation de ses ressources forestières liée à la péjoration climatique, aggravée par la surexploitation forestière, la mal exploitation de la mangrove et les mauvaises pratiques de mise en valeur des terres de plateau. Cette dégradation est accélérée par les feux de brousse qui détruisent l'habitat faunique et hypothèquent la régénération naturelle des ressources ligneuses. Cette régression du couvert végétal avec son corollaire de salinisation et d'érosion d'importantes superficies, entraîne une baisse considérable de la productivité. Cette dernière affecte rudement le vécu quotidien des populations.

La zone étudiée (commune de Djignaky) dispose d'importantes productions forestières qui assurent les besoins des populations en produits ligneux et non ligneux : bois d'œuvre et de service, bois de chauffe, produits de cueillette, etc.

Les principales espèces exploitées sont le palmier à huile, le caïlcédrat, le rônier, le *Parkia biglobosa* (néré), le *Saba senegalensis* (madd), le *Landolphia heudelotii* (toll), le *Dialium guineensis* (solum), le *Detarium senegalensis* (ditakh), le *Parinari excelsa* (mampatan), le pain de singe, le *Aflezia africana* (linké), le *Combretum glutinosum*, *Combretum micranthum* (kinkéliba), etc. L'exploitation de ces produits contribue beaucoup à la sécurité alimentaire, à l'augmentation du pouvoir d'achat et à la santé des populations (pharmacopée traditionnelle).

La cueillette du miel constitue aussi une source de revenus monétaires additionnels pour les récolteurs. Pratiqué de manière traditionnelle, le recours aux bûches impacte négativement sur les colonies d'abeilles qui sont décimées mais aussi sur les ressources forestières et fourragères du fait des feux de brousse qu'il occasionne.

Bien que procurant de nombreux avantages à la population, le patrimoine forestier est gravement menacé du fait :

- de l'exploitation anarchique et frauduleuse de certaines essences forestières ;
- des feux de brousse (on a dénombré 10 feux de brousse en 2018 entre mars et avril);
- de la réduction de l'habitat de la faune et du braconnage ;
- des effets répétés de la sécheresse;
- de la léthargie des comités de lutte contre les feux.
- du développement de certaines activités agricoles qui se font au détriment des forêts telles que la culture itinérante sur brûlis (pour l'installation des pépinières de riz, etc.).
- de l'extension de l'habitat sur le plateau qui nécessite de nouveaux défrichements ;

Les forêts sont présentement l'objet d'une exploitation par les populations villageoises et les coupeurs clandestins que l'on pourrait qualifier de pillage. De nombreuses unités clandestines de coupes de bois et de carbonisation ravitaillent le marché gambien. La crise casamançaise est devenue donc un obstacle majeur à la préservation et à la gestion des forêts. Dans cette commune, de nombreuses espèces végétales ont disparu car aucune action régulière et de grande ampleur en matière de reboisement n'est entreprise par les populations encore moins par les coupeurs clandestins.

En plus de l'exploitation anarchique de bois d'œuvre, la commercialisation du charbon de bois est devenue une activité soutenue par les jeunes et parfois même par les femmes notamment le long de l'axe Bignona-Diouloulou.

Sur le plan des ressources cynégétiques, c'est le braconnage qui est de rigueur favorisé par la situation de conflit qu'a connu le terroir. En général, ceux qui possèdent des armes à feu ne les ont pas déclarées ni ne possèdent d'autorisation de port d'armes.

Sur le plan institutionnel, la présence d'un seul agent des Eaux et Forêts au niveau du CADL de Kataba 1 ne facilite pas le contrôle des infractions forestières, de plus, l'insécurité dans certaines parties de la commune, limite la liberté de ce dernier pour effectuer des descentes sur le terrain.



Pillage de ressources forestières dans les localités de Kabiline et de Biti Biti

Pour pallier ce phénomène de dégradation de l'environnement des actions de protection, de reboisement et de régénération assistée doivent être entreprises. Il faut alors :

- mettre en place des comités de gestion des ressources naturelles ;
- former les membres de ces comités ;
- équiper les comités de lutte contre les feux de brousse en petit matériel ;
- régénérer les formations de mangroves et des palmeraies ;
- développer l'apiculture comme moyen de protection des forêts

- créer des pépinières d'arbres forestiers au niveau des zones et encourager la domiciliation de leur gestion.

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur de forestier et de la faune

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Existence de forêts dans la commune	Dégradation de la forêt	1. Feux de brousse 2. Coupes abusives 3. Carbonisation Excessive 4. Manque de coordination des comités villageois de vigilance 5. Insuffisance du personnel forestier	1. Appauvrissement des sols 2. Ensablement des rizières 3. Disparition de la faune 4. Disparition d'espèces végétales 5. Restriction des forêts de mangrove	1. Reboiser les forêts 2. Redynamiser les comités villageois de vigilance (CV) 3. Equiper les CV 4. Créer de comités zonaux et un comité communal de vigilance 5. Instaurer de concertations sur la gestion des forêts 6. Organiser des filières de produits forestiers
Biodiversité importante		6. Salinisation des terres de plateaux 7. Déficit pluviométrique 8. Extension de l'habitat sur les terres de plateau 9. Pratique de l'élevage extensif		

1.4.4. La Pêche

La pêche n'est pas une activité très développée dans la commune. Elle est pratiquée tout le long des bras du marigot de Baïla et de Diouloulou. Le village le plus actif dans ce domaine est Kabiline. Ces deux cours d'eau et leurs affluents connaissent un phénomène d'assèchement qui a entraîné une forte salinité des eaux une disparition totale de la mangrove et de sa biodiversité dans la zone dite des palmiers. C'est un véritable frein à la pêche continentale. Il n'est pas évident que cette mangrove et sa faune halieutique puissent être restaurées dans les conditions actuelles de forte salinité des eaux.

La dégradation des formations de mangrove, jadis luxuriantes, limite fortement la productivité des eaux. Par ailleurs, l'effort de pêche et le non-respect des règles établies par l'Etat sur les pratiques et techniques de pêche continentale concourent à la raréfaction de la ressource, surtout pendant la saison sèche.

Cette situation a pour effet : une augmentation du prix des produits, limitant ainsi l'accès au poisson pour la plupart des populations ; une réduction de la qualité de l'alimentation ; une réduction de la taille du poisson et une baisse des revenus des pêcheurs. La rareté de poissons contraint les populations à dépendre des produits venant de Kafountine ou de Ziguinchor.

Pour restaurer le potentiel halieutique dans ces zones de pêche, diverses solutions sont préconisées par les populations. Ainsi est-il question de :

- faire respecter la réglementation en matière de pêche continentale ;
- mettre en place des comités locaux de gestion de la pêche ;
- réhabiliter l'habitat des espèces par la restauration de la mangrove ;
- développer la pisciculture comme solution à la forte pression sur la ressource ;
- aménager des débarcadères et quais de pêche ;
- promouvoir la sécurité des pêcheurs ;
- créer des aires marines protégées.



Bras du fleuve de Baïla dépourvus de mangrove du fait de la salinisation et des coupes d'arbres (zone Biti Biti et Baranlire) et quai de pêche à aménager à Kabiline dans le marigot de Diouloulou

En termes de statistiques, les mises à terres débarquées en 2017 dans la région de Ziguinchor sont chiffrées à **64 429,959 Tonnes** dont 1/3 produites par le département de Bignona pour une valeur commerciale estimée est de **24 093 281 224 FCFA** (source : **Services des pêches-Ziguinchor**).

La redynamisation du secteur dans la commune pourrait trouver une solution à travers la politique étatique de création des Comités Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Une politique qui vise à promouvoir la gouvernance locale des pêches. Il s'agit d'impliquer d'avantage les acteurs de la pêche dans l'optique d'une gestion durable des ressources halieutiques au niveau local.

Les principaux défis du secteur au niveau de la commune sont :

- la préservation de la ressource surtout au niveau des bolongs,
- l'éradication de l'utilisation massive d'engins de pêche non réglementaires surtout dans les bolongs,
- la restauration de la mangrove refuge des poissons,

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur de la pêche

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Existence de marigots et de bolongs dans la commune	Faible organisation des pêcheurs	1. Activité secondaire 2. Faible organisation des acteurs	1. Besoin d'un matériel plus performant pour accéder aux zones poissonneuses 2. Conflit entre pêcheurs locaux et pêcheurs étrangers surtout dans la zone de Kabiline	1. Améliorer le matériel 2. Organiser la filière 3. Mettre en place des infrastructures pour les pêcheurs
Ouverture maritime sur l'océan	Disparition de certaines espèces de poissons	1. Disparition de la mangrove 2. Taux de salinisation élevé		4. Reboiser la mangrove 5. Former les pêcheurs
	Pêche crevettière interdite mais pratiquée frauduleusement	Zones de ponte en amont des marigots		6. Aménager de points de débarquement

1.4.5. L'Artisanat

C'est une activité qui se développe assez bien dans la commune. On y recense :

- des forgerons, des teinturiers
- des sculpteurs sur bois
- des menuisiers bois et métalliques
- des vanniers, couturiers
- des charpentiers, puisatiers
- une fabrique de tuiles en fibro ciment et une forge à Kabiline
- de petites unités de transformation de fruits et légumes
- etc.

Cependant, le secteur n'est pas assez dynamique. Les raisons avancées et analysées par les acteurs sont :

- le manque d'organisation des artisans ;
- le faible niveau technique des artisans ;
- l'insuffisance des moyens matériel et financier (difficultés d'accès au crédit);
- les difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- les difficultés d'écoulement des produits ;

Les effets engendrés par cette situation sont :

- la mévente des produits ;
- la dégradation des infrastructures comme la forge de Kabiline

Pour redynamiser l'artisanat, les solutions suivantes sont proposées :

- renforcer les capacités techniques et organisationnelles des artisans ;
- réhabiliter la fabrique de tuile et la forge de Kabiline ;
- faciliter l'accès aux crédits d'équipement et d'approvisionnement en matériaux.

1.4.6. Le Tourisme

L'activité n'est pas dynamique à cause principalement de l'insécurité résiduelle qui est la contrainte principale à la valorisation de ce potentiel touristique. Pourtant la commune dispose de solides attractions touristiques telles que le paysage et le potentiel folklorique.

1.5. LA SITUATION DES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

1.5.1. Le commerce et les activités génératrices de revenus-transformation

L'approvisionnement de la commune en denrées de première nécessité se fait à travers de rares boutiques villageoises dont l'essentiel se trouve concentré à Djinaky (une dizaine environ).

De manière générale, le dynamisme du commerce est jugé très faible. Plusieurs facteurs concourent à cela :

- l'insécurité résiduelle,
- l'enclavement,
- l'absence de marchés au quotidien comme hebdomadaire,
- le sous approvisionnement des boutiques de l'intérieur,
- l'insuffisance d'opérateurs économiques et le faible pouvoir d'achat des populations.

En conséquence de quoi, les prix sont jugés chers et l'offre peu diversifiée. Pour améliorer la diversification de l'offre, le désenclavement, la création de marchés communautaires, la sécurité des personnes et des biens et la facilitation de l'accès aux ressources financières restent des impératifs.

La transformation, quant à elle, bénéficie d'importantes ressources de base (produits forestiers et de cueillette, produits maraichers, miel, etc.). Les produits transformés comme l'huile de palme et le «nététou», les balais, etc. contribuent également dans l'économie locale. Mais le développement du secteur reste entravé par :

- le manque d'organisation des acteurs.
- la faible valorisation du secteur de la transformation des fruits et légumes.
- le pourrissement des produits agricoles et forestiers locaux.
- le manque d'unités de transformations des produits locaux

Les solutions proposées par les populations portent essentiellement sur :

- l'organisation de la cueillette des produits locaux
- la facilitation de l'écoulement des produits locaux par la dotation de véhicule fourgonnette à chaque zone
- le renforcement des capacités des populations en transformation
- la création dans chaque zone d'une unité de transformation des produits

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur de commerce et de la transformation

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Existence de produits de cueillette Existence de nombreuses boutiques dans la commune Beaucoup de femmes sont formées en transformation	Difficultés d'écoulement des produits locaux Inorganisation de la filière Cueillette précoce des fruits	1. Mauvais état des pistes de production 2. Impraticabilité des pistes en hivernage 3. Manque de moyens de transport 4. Manque de moyens de conservation et de transformation 5. Manque d'organisation des producteurs	1. Perte des produits 2. Bazardage de la production 3. Pauvreté	1. Ouvrir des pistes de production dans les zones 2. Réhabiliter les pistes de production existantes 3. Mettre en place 06 unités de transformation des produits (01 unité/zone pour les femmes) 4. Organiser les producteurs 5. Concerter sur les périodes de cueillette 6. Poursuivre la formation en transformation et conservation des produits

1.5.2. Les télécommunications

La téléphonie rurale est constituée des réseaux de téléphone mobile Orange et Tigo. Le réseau est plus dense à Djinaky et dans les villages situés le long de la nationale RN5. Le confort de la téléphonie mobile est constamment perturbé par les fluctuations du réseau Orange plus particulièrement dans les villages de la zone des palmiers. C'est véritablement un enclavement téléphonique que vivent les populations de cette localité surtout en période hivernale.

Dans l'ensemble la couverture de la commune par les différents réseaux téléphoniques est assez bonne mais reste à parfaire.

1.5.3. Les transports et la mobilité

La commune de Djinaky dispose d'environ 25 km de route bitumée entre Bélaye et Kawane par la nationale N°5 qui la traverse. En 2009, le réseau routier a été estimé à 117 km de pistes latéritiques et de production (**source : PLD de Djinaky**). Dix ans après, la caractéristique principale de la commune reste toujours l'enclavement de la plupart des villages surtout ceux de la zone des palmiers.

Seule la zone 1 composée des villages de Mahmouda Chérif, Karongue, Kabiline, Kariaye et Ebinkine paraît mieux lotie avec trois pistes de production en latérite : Djinaky-Ebinako-Kabiline, Mahmouda Chérif-Kabiline et Kawane-Kabiline.

Ces pistes bien que praticables, sont régulièrement dégradées par les engins lourds, les camions et autres véhicules de transport, d'où la nécessité de les réhabiliter et de les entretenir de manière régulière.

Pour l'essentiel, le réseau routier est soutenu par des pistes traditionnelles inter villageoises aménagées par les populations ou par les fraudeurs. Cette situation rend difficile la circulation des personnes et des biens et conforte les populations de la zone des palmiers à l'idée qu'elles sont abandonnées par l'Etat du Sénégal justifiant leur attachement à la Gambie (utilisation de la monnaie gambienne, échanges commerciaux intenses avec ce pays).

Les déplacements à l'intérieur de la commune sont le plus souvent assurés par les conducteurs de motos jakarta. Ces derniers se sont d'ailleurs organisés en association pour mieux défendre leurs intérêts auprès des autorités communales à qui, ils payent un droit de stationnement.

Les jakartaman bien que travaillant dans l'informel, sont perçus par la majorité de la population comme un mal nécessaire eu égard aux difficultés de déplacement du fait de l'enclavement de la commune. L'activité emploie beaucoup de jeunes et, est devenue une source de revenus importante pour les acteurs comme pour la commune. Le problème principal, c'est que la majorité des conducteurs ne disposent ni d'assurances ni de permis de conduire.

Le transport le long de la RN5 est assuré par des véhicules de transport en commun en direction des communes de Bignona, Diouloulou, Kafoutine ou de la Gambie.

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur des transports

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
La commune est traversée par la route nationale N°5	Inaccessibilité de certaines parties de la commune	1. Pistes de productions impraticables 2. Erosion hydrique 3. Eloignement des villages de la RN5 4. Mauvais état de la route bitumée départementale 5. Insécurité résiduelle	1. Isolement des populations 2. Difficulté d'évacuation des malades 3. Non écoulement des produits 4. Pauvreté	1. Ouvrir des pistes de production dans les zones 2. Réfectionner les pistes de production existantes 3. Construire des gares routières
Existence de cours d'eau				5. Mettre en place de pirogues motorisées de transport fluvial

1.5.4. L'électrification rurale

Seuls les villages situés le long de la RN5 et traversés par le réseau SENELEC ont un accès plus facile à l'électricité ; il s'agit des villages de Badiana, Bélaye, Djinaky, Ebinako, Mahmouda Chérif, Karongue et Karongue. Mais en dépit de leur alignement sur l'axe routier, la plupart des foyers dans ces villages ne disposent pas d'électricité par défaut de descente de ligne et d'extension du réseau.

Cependant, on note un effort d'électrification solaire par des systèmes individuels SHS grâce à des entreprises privées. Le coût des services électriques est jugé élevé par les populations ; l'entretien et la maintenance des installations souvent négligés de sorte que la majorité des systèmes installés sont tombés en panne.

On note aussi que beaucoup de foyers disposent de leurs propres installations acquises sur fonds propres. De l'avis du responsable « réseau de la SENELEC » à Bignona, l'extension du réseau intérieur dans les villages situés sur la RN5 et à Kabiline est pour bientôt. L'effort d'électrification solaire est beaucoup plus visible dans le domaine de la santé et toutes les infrastructures sanitaires réalisées grâce à la coopération décentralisée et au partenariat sont équipées de systèmes d'éclairage. Pour améliorer l'accès à l'électricité, les populations estiment qu'il faut étendre le réseau SENELEC aux villages situés à moins de 10 km de la RN5 et installer des mini centrales solaires hybrides dans les zones les plus éloignées.

1.5.5. La micro finance

Le secteur est dominé par les structures financières décentralisées, notamment les Caisses Rurales d'Epargne et de Crédit (CREC) initiées par les Organisations Paysannes (OP), les Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit (CVEC) et le Crédit Revolving ou Epargne pour le Changement (EPC). Les différents secteurs financés par la CREC sont l'artisanat, le commerce, l'agriculture (crédit de campagne), l'arboriculture.

Malgré leur importance pour la promotion du développement économique et social, ces caisses sont confrontées à des difficultés comme la faiblesse des fonds, les problèmes de recouvrement des créances et le manque de moyens logistiques.

Un appui pour un renforcement des capacités des institutions locales notamment en termes de formation et gestion financière et comptable est un besoin exprimé. Aussi la mise en place d'un fonds d'appui au crédit reste aussi une priorité des populations, surtout des femmes et des jeunes.

Tableau de synthèse des diagnostics et d'analyse du secteur de la micro finance

Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèses de solutions
Existence d'initiatives et d'institutions de micro finance dans la commune	1. Difficultés d'accès au crédit 2. Insuffisance des crédits octroyés	1. Insécurité résiduelle dans la zone 2. Crédit inadapté aux besoins des paysans	Ralentissement des activités génératrices de revenus	Redynamiser les systèmes financiers décentralisés

1.6. LA SITUATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

1.6.1. L'Éducation et la Formation

a) L'enseignement élémentaire

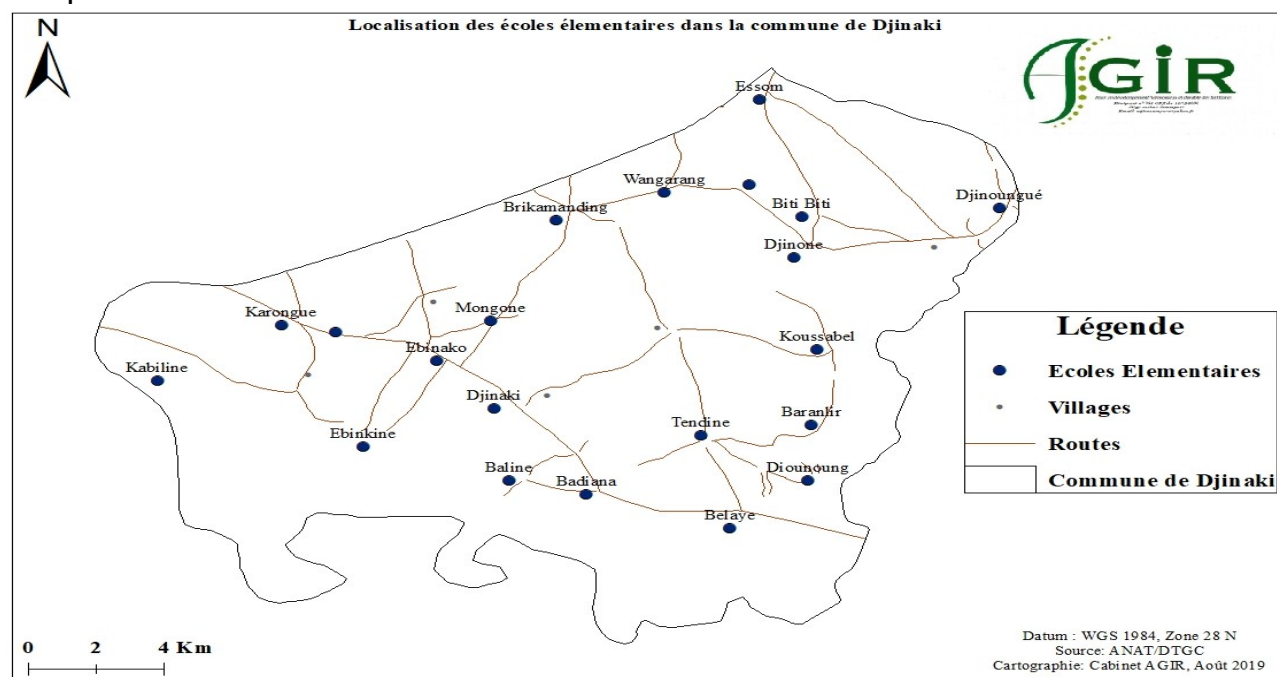
Les principaux partenaires de l'éducation primaire de la commune sont l'Etat, l'UNICEF qui intervient dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le programme Karoghen et l'ONG American Jewish World Service pour la construction de salles de classes.

Les vingt-cinq (25) villages de la commune disposent chacun d'une école d'enseignement élémentaire (voir tableau). On dénombre pour l'année académique 2017-2018 un total de 151 classes pédagogiques pour 145 salles physiques dont 39 abris provisoires.

Les équipements annexes se résument aux infrastructures d'assainissement et aux cantines scolaires. La carte scolaire est constituée de beaucoup d'abris provisoires et la plupart des écoles ne possèdent ni mur de clôture, ni bloc administratif, ni bloc sanitaire et les points d'eau y manquent (voir tableau ci-dessous).



Abris provisoires de l'école élémentaire de Biti Biti



Carte de la localisation des écoles élémentaires de la commune

Tableau de la situation des écoles élémentaire en 2017-2018

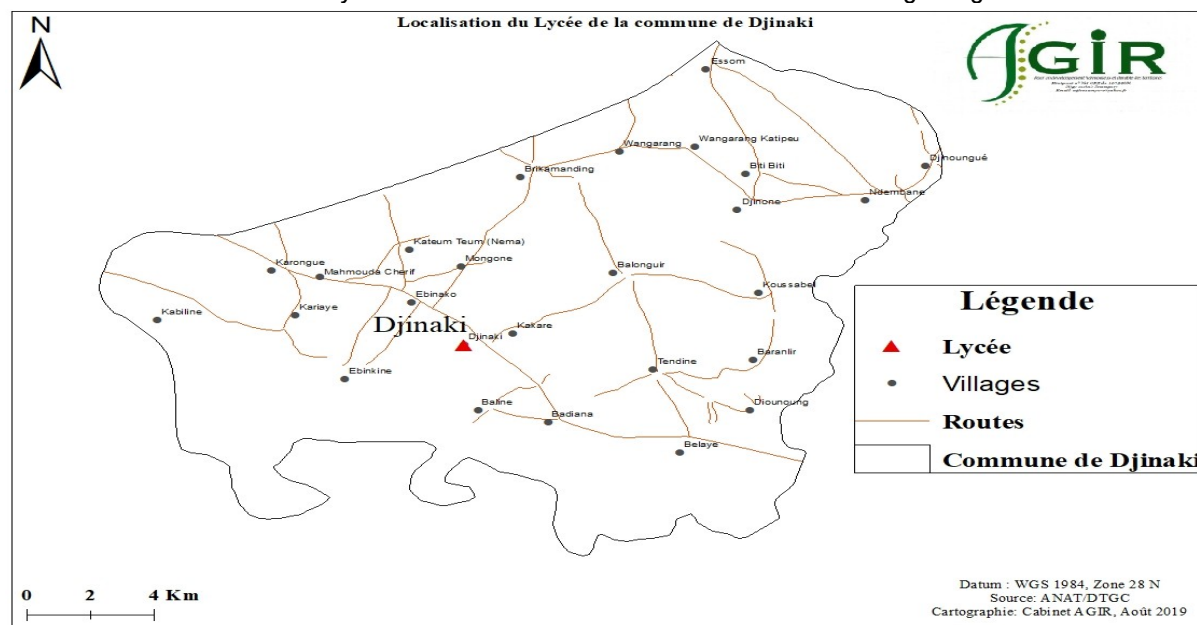
N o	Ecoles	Nbre de classes pédagogiques	Salles physiques	Abris provisoires	Garçons	Filles
1	Baline	4	4	0	63	55
2	Balonguir	3	3	0	52	43
3	Baranlir	6	6	0	48	56
4	Bélaye	6	6	1	107	79
5	Biti Biti	6	6	1	71	73
6	Bourama COLY	12	12	1	147	133
7	Brikamanding 1	3	3	0	49	41
8	Diounoung	3	3	0	35	24
9	Djinone	3	4	2	48	39
10	Djinoungue	6	6	3	63	40
11	Ebinako	6	6	1	96	70
12	Ebinkine	12	12	0	191	137
13	Essome Silathiaye	3	3	0	62	57
14	EFA Mahmouda Chérif 1	6	6	4	52	39
15	EFA Mahmouda Chérif 2	6	4	4	78	48
16	EFA Kabiline	6	6	6	88	81
17	El Hadji Omar L. Badji (ex-Kabiline1)	11	9	2	196	143
18	Kabiline 2	8	7	1	172	156
19	Karongue	6	3	0	85	61
20	Kawane	4	4	1	32	28
21	Koussabel	3	3	0	38	22
22	Mahmouda Chérif	7	7	2	101	129
23	Mongone	3	3	3	35	26
24	Noël Agossou AWADI (Djinaky)	6	6	0	116	118
25	Tandine	3	3	3	55	39
26	Wangaran	6	7	4	69	60
27	Wangaran Katipeu	3	3	0	35	27
	Total	151	145	39	2184	1824
	Taux de réussite au CFEE dans la commune de Djinaky en 2018			89,67	88,32	88,93
	Taux de redoublement dans la commune de Djinaky en 2018			4,11	3,47	3,79
	Taux d'abandon scolaire dans la commune de Djinaky en 2018			0,41	0,87	0,64

Source : IDEN de Bignona

b) L'enseignement moyen secondaire

Pour l'enseignement moyen et secondaire, la commune dispose de cinq (05) collèges d'enseignement moyen (CEM) à Djinaky, Badiana, Baranlire, Biti Biti et Kabiline 1 et Kabiline 2 et d'un lycée à Djinaky.

C'est le CEM de Djinaky qui a été transformé en partie en lycée avec le même espace et les mêmes infrastructures, d'où la contrainte majeure de la promiscuité et du recours important à des abris provisoires. La caractéristique principale de l'enseignement moyen secondaire est le nombre important d'abris provisoires. Le lycée de Djinaky accueille tous les élèves de la commune mais aussi ceux de Kataba 1, d'où le cri de cœur des populations qui demandent le renforcement des salles de classe et la construction de deux autres lycées à Kabiline 2 et Biti Biti et d'un CEM à Wangarang.



Carte de la localisation des écoles du moyen secondaire de la commune

Tableau de la situation du moyen secondaire en 2017-2018

N°	Etablissements	Nbre de Classes pédagogiques	Salles physiques	Abris Provisoires	Garçons	Filles
1	CEM Badiana	9	12	6	206	159
2	CEM Baranlire	7	7	4	123	99
3	CEM Biti-Biti	9	12	8	225	171
4	CEM Kabiline 1	8	10	4	177	155
5	CEM Kabiline 2	16	20	10	397	277
6	Lycée de Djinaky	6 au CEM	15	7	153	135
		16 au Lycée			389	253
	Total	71	76	39	1 670	1 249
Taux de réussite au BFEM dans la commune de Djinaky en 2018					86,57	84,30
Taux de redoublement dans la commune de Djinaky en 2018					24,35	27,42
Taux d'abandon scolaire dans la commune de Djinaky en 2018					1,19	1,36
BAC 2018 AU LYCEE DE DJINAKY						
					Garçons	Filles
Taux de réussite au BAC en Série L2					57,81	47,22
Taux de réussite au BAC en Série L'					79,24	64%
Taux de réussite au BAC en Série S2					50%	75%

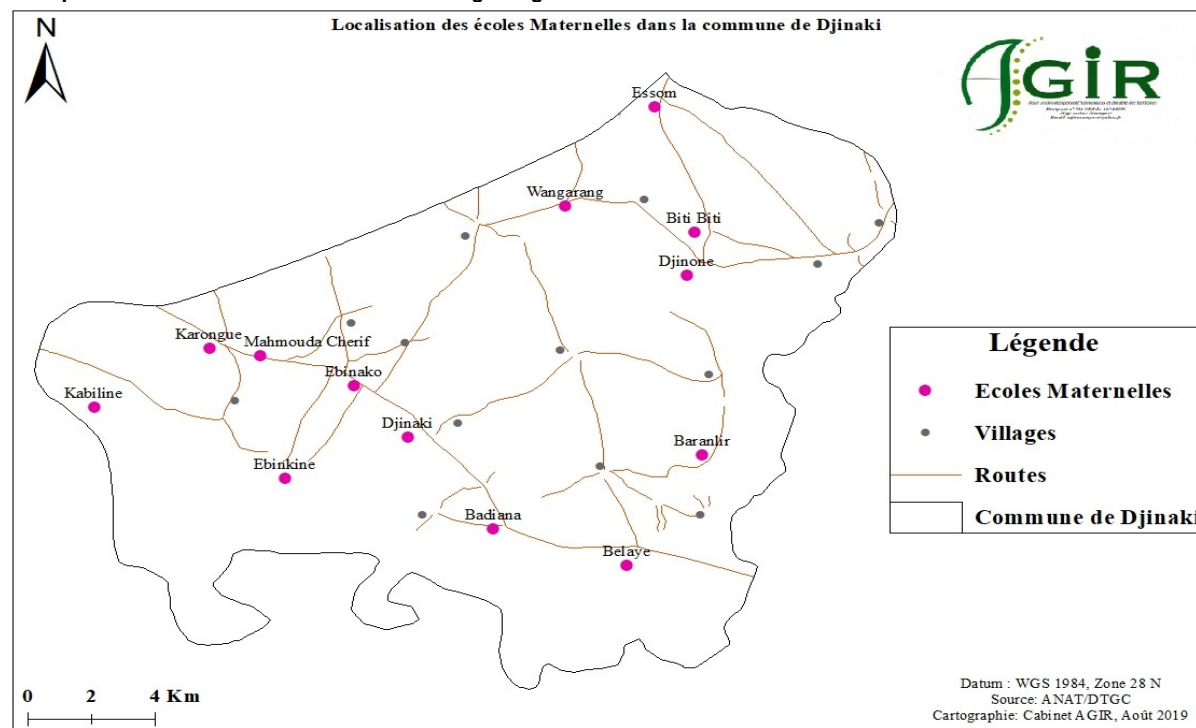
Source : IDEN de Bignona

c) L'enseignement préscolaire

Pour la petite enfance, la carte scolaire est assez bien représentée avec 13 villages qui disposent d'écoles maternelles ou cases des tout-petits pour un total de 35 classes pédagogiques, 33 salles physiques et 23 abris provisoires (65,71% de la carte scolaire).



Abri provisoire de l'école maternelle de Wangarang



Carte de la localisation des écoles maternelles /cases des tout-petits de la commune

Tableau de la situation des écoles maternelles /Cases des Tout-Petits

N°	Structures	Nbre de Classes	Salles physiques	Abris Provisoires	Garçons	Filles
----	------------	-----------------	------------------	-------------------	---------	--------

		pédagogiques				
1	CTP Ebinkine	3	3	1	55	35
2	CTP Djinaki	3	3	3	52	59
3	CTP Bélaye	3	1	1	37	33
4	CTP Biti-bit	3	3	3	30	35
5	Ecole Maternelle Badiana	3	3	0	67	71
6	Ecole Maternelle Ebinako	3	3	3	29	33
7	Ecole Maternelle Kabiline 1	3	3	3	88	62
8	Ecole Maternelle Kabiline 2	3	3	3	49	52
9	Ecole Maternelle Karongue	3	3	0	41	31
10	Ecole Maternelle Mahmouda Chérif	3	3	3	42	57
11	Ecole Maternelle Wangaran	3	3	3	30	24
12	CPE Baranlire	1	1	0	4	9
13	CPE Djinone	1	1	0	8	16
	Total	35	33	23	532	517

Source : IDEN de Bignona

d) L'enseignement arabe

En dehors des Ecoles Franco Arabes (EFA), la commune dispose de quelques écoles d'enseignement arabe. Ces écoles sont à la fois fréquentées par les mêmes élèves de l'élémentaire et le personnel enseignant exerce dans le bénévolat d'où le peu d'importance qu'on leur accorde parfois. La majorité des écoles est composée d'abris provisoires et elle manque d'équipement.

e) L'enseignement professionnel

La commune ne possède aucune école ou centre de formation professionnelle digne de nom. Quelques initiatives de création de centre de formation ont été faites à Kabiline dans le domaine de la forge et de la fabrication de tuiles. Mais ces projets sont aujourd'hui peu fonctionnels s'ils ne sont pas tout simplement à l'arrêt.

La création de centres de formation dans les métiers est non seulement en adéquation avec les besoins du marché local mais elle permet d'orienter très tôt les jeunes dans le circuit de l'entrepreneuriat en même temps qu'elle contribue à résorber les déperditions scolaires. Toutes les zones de la commune ont sollicité chacune un centre polyvalent de formation professionnelle.

L'analyse de la situation de l'école élémentaire par les populations montre que l'enseignement est confronté à des difficultés de plusieurs ordres. Il s'agit de :

- la faiblesse des effectifs dans beaucoup d'écoles ;
- la scolarisation tardive des enfants ;
- l'insuffisance des salles de classe ;
- l'insuffisance de l'eau dans les établissements scolaires ;
- l'insuffisance des tables bancs ;
- l'insuffisance des cantines scolaires ;
- le manque de murs clôture dans la majorité des écoles ;
- la vétusté de beaucoup de bâtiments ;
- le taux élevé d'abandon des filles.

Les solutions envisagées sont :

- le remplacement des abris provisoires par des constructions en dur
- la réhabilitation de salles de classe ;

- la construction de blocs sanitaires ;
- la construction de murs de clôture
- le fonçage de puits équipés de pompes manuelles ou le branchement à partir des forages;
- la scolarisation et le maintien des filles à l'école ;
- l'ouverture et l'aménagement de réfectoires pour les cantines scolaires ;
- le renforcement du personnel enseignant ;

Les principaux problèmes identifiés dans le domaine de l'enseignement moyen et secondaire sont :

- l'insuffisance des collèges de proximité
- l'insuffisance des salles de classe et de tables bancs ;
- l'absence de murs de clôture dans les collèges ;
- l'absence de blocs administratifs dans les CEM ;
- l'absence de bibliothèques et de salles informatiques dans les CEM;
- l'absence de foyers scolaires ;
- l'absence de terrains de sport ;
- l'insuffisance des points d'eau et d'assainissement ;
- l'absence d'électricité.

Des solutions d'amélioration de l'enseignement dans le moyen et le secondaire préconisées par les populations sont :

- la construction et l'équipement de deux (02) autres lycées à Kabiline 2 et à Biti Biti;
- la construction et l'équipement de nouvelles salles de classe dans les CEM et le Lycée de Djina;
- la construction et l'équipement d'un CEM à Wangarang
- la construction de blocs administratifs au niveau des CEM ;
- la construction et l'équipement de bibliothèques, de salles informatiques et de foyers des jeunes au niveau des CEM;
- le renforcement du personnel enseignant ;
- le renforcement du mobilier scolaire ;
- le renforcement des points d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- l'électrification des CEM et des écoles élémentaires.

Dans le domaine de la formation, la solution proposée concerne la construction de six (06) centres de formation professionnelle (01 centre pour chaque zone) dans les métiers de menuiserie bois, menuiserie métallique, maçonnerie, plomberie, mécanique générale, etc.).

Dans le domaine de l'alphabétisation, beaucoup de personnes ont été alphabétisées en langue diola dans le cadre d'un programme animé par l'Ong TOSTAN en 2005.

f) La synthèse des besoins exprimés en infrastructures et équipements scolaires

- **Les besoins en construction et équipement de nouvelles écoles élémentaires et/ou réhabilitation + équipement**

Zone 1 : Kabiline, Karongue, Kawane, Mahmouda Chérif, Ebinkine, Kariaye

- 04 classes à l'école élémentaire de Kabiline 2
- 06 classes à l'école élémentaire de Kabiline 1
- 08 classes à l'école franco arabe de Kabiline 1
- 03 classes à l'école élémentaire de Karongue
- 01 classe à l'école élémentaire de Kawane
- 02 classes à l'école élémentaire de Mahmouda Chérif + 02 classes en construction à finir
- 04 classes à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 1
- 06 classes à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 2
- 02 classes à l'école élémentaire de Ebinkine

Zone 2 : Djinaky, Ebinako, Mongone, Kateum Teum

- 01 classe à l'école élémentaire de Mongone
- 03 classes à l'école élémentaire de Djinaky
- Finition 01 classe à l'école élémentaire de Ebinako

Zone 3 : Badiana, Bélaye, Baline

- 07 classes à l'école élémentaire de Badiana
- 02 classes à l'école élémentaire de Bélaye

Zone 4 : Baranlire, Tandine, Diounoung, Koussabel

- 02 classes à l'école élémentaire de Koussabel

Zone 5 : Biti Biti, Djinoundié, Essom Silathiaye, Ndembane

- 02 classes à réhabiliter à Biti Biti
- 03 classes à construire à Djinoundié

Zone 6 : Wangarang, Balanguine, Djinone, Brikamanding 1

- 03 classes à Balanguine
- 03 classes à Wangarang

a) Les besoins en construction et équipement de collèges ou Lycées

Zone 1 :

- Création + équipement d'1 Lycée à Kabiline 2
- 08 classes au CEM de Kabiline 2
- 05 classes au CEM de Kabiline 1

Zone 2 :

- 04 classes au CEM /Lycée de Djinaky

Zone 4 :

- 04 classes au CEM de Baranlire

Zone 5 :

- Création + équipement d'1 Lycée à Biti Biti (16 classes)
- 09 classes au CEM de Biti Biti

Zone 6 :

- Création d'un CEM à Wangarang (08 classes)

- **Les besoins en construction et équipement d'écoles maternelles**

Zone 1 :

- 03 classes à Kabiline 2
- 03 classes à Kabiline 1
- 03 classes à Karongue
- 03 classes à Ebinkine

Zone 2 :

- 03 classes à Ebinako
- 03 classes à Kateum Teum
- 03 classes à Mongone

Zone 3 :

- 03 classes à Badiana
- 03 classes à Bélaye
- 03 classes à Baline

Zone 4 :

- 03 classes à Baranlire
- 03 classes à Tandine
- 03 classes à Diounoung

Zone 5 :

- 03 classes à Biti Biti
- 03 classes à Djinoundié

Zone 6 :

- 03 classes à Brikamanding 1
- 03 classes à Djinone
- 03 classes à Balanguine
- 03 classes à Wangarang

- **Les besoins en construction et équipement d'écoles arabes**

Zone 3

- 03 classes + Equipement à Baline
- 60 tables-bancs à l'école arabe de Badiana (école déjà construite)

Zone 4

- 03 classes + Equipement à Baranlire
- 03 classes + Equipement à Tandine
- 03 classes +Equipement à Diounoung

- **Les besoins en construction de blocs administratifs (écoles à partir de 06 classes)**

Zone 1 :

- 01 à l'école élémentaire de Kabiline 1
- 01 à l'école franco arabe de Kabiline 1
- 01 au CEM de Kabiline 2
- 01 à l'école élémentaire de Karongue
- 01 à l'école élémentaire de Mahmouda Chérif
- 01 à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 1
- 01 à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 2
- 01 à l'école élémentaire de Ebinkine

Zone 2 :

- 01 à l'école élémentaire de Djinaky

Zone 3 :

- 01 à l'école élémentaire de Badiana
- 01 à l'école élémentaire de Bélaye

Zone 4 :

- 01 à l'école élémentaire de Baranlire

Zone 5 :

- 01 à l'école élémentaire de Djinoundié
- 01 à l'école élémentaire de Biti Biti
- 01 au CEM de Biti Biti

Zone 6 :

- 01 à l'école élémentaire de Wangarang
- 01 à l'école élémentaire de Brikamanding 1
- 01 à l'école élémentaire de Djinone
- 01 à l'école élémentaire de Balonguine

• Les besoins en construction de blocs sanitaires

Zone 1 :

- 01 à l'école franco arabe de Kabiline 1
- 01 à l'école élémentaire de Kabiline 1
- 01 à l'école maternelle de Kabiline 1
- 01 à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 2
- 01 à l'école élémentaire de Mahmouda Chérif
- 01 à l'école maternelle de Karongue

Zone 2 :

- 01 au CEM/Lycée de Djinaky (03 box filles et 03 box garçons)
- 01 à l'école élémentaire de Mongone

Zone 3 :

- 01 bloc sanitaire à réhabiliter à l'école élémentaire de Badiana
- 01 à l'école élémentaire de Bélaye
- 01 à l'école élémentaire de Baline
- 01 à l'école maternelle de Bélaye
- 01 à l'école maternelle de Baline

Zone 4 :

- 01 à l'école maternelle de Baranlire
- 01 à l'école maternelle de Tandine
- 01 à l'école maternelle de Diounoung

Zone 5 :

- 01 à l'école élémentaire de Biti Biti
- 01 à l'école élémentaire de Djinoundié

Zone 6 :

- 01 à l'école maternelle de Balonguine
- 01 à l'école maternelle de Brikamanding 1
- 01 à l'école maternelle de Djinone

- 01 à l'école maternelle de Wangarang
- **Les besoins en construction de murs de clôture**

Zone 1 :

- 01 au CEM de Kabiline 2
- 01 à l'école élémentaire de Kabiline 1
- 01 à l'école élémentaire de Kabiline 2
- 01 à l'école franco arabe de Kabiline 1
- 01 à l'école élémentaire de Ebinkine
- 01 à l'école élémentaire de Karongue
- 01 à l'école élémentaire de Kawane
- 01 à l'école élémentaire de Mahmouda Chérif
- 01 à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 1
- 01 à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 2
- 01 à l'école maternelle de Karongue
- 01 à l'école maternelle de Kabiline 1
- 01 à l'école maternelle de Kabiline 2
- 01 à l'école arabe de Kabiline 2
- 01 à l'école arabe de Kabiline 1
- 01 à l'école arabe de Karongue
- 01 à l'école arabe de Ebinkine

Zone 2 :

- 01 à l'école élémentaire de Djinaky
- 01 à l'école élémentaire de Ebinako
- 01 à l'école élémentaire Mongone
- 01 à l'école maternelle de Kateum Teum

Zone 3 :

- 01 à l'école élémentaire de Badiana
- 01 à l'école élémentaire de Baline
- 01 à l'école maternelle de Badiana
- 01 à l'école maternelle de Bélaye
- 01 à l'école arabe de Badiana

Zone 4 :

- 01 à l'école élémentaire de Baranlire
- 01 à l'école élémentaire de Koussabel
- 01 à l'école élémentaire de Tandine
- 01 à l'école élémentaire de Diounoung
- 01 à l'école maternelle de Baranlire
- 01 à l'école maternelle de Tandine
- 01 à l'école maternelle de Diounoung

Zone 5 :

- 01 au CEM Biti Biti
- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Biti Biti
- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Djinoundié
- 01 à l'école élémentaire de Biti Biti Katipeu
- 01 à l'école élémentaire de Essom Silathiaye

Zone 6 :

- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Wangarang
- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Djinone
- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Balonguine
- 02 à l'école élémentaire et maternelle de Brikamanding 1
- **Les besoins en fonçage de puits scolaires et/ou adduction au réseau des forages**

Zone 1 :

- 01 puits à réaliser à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 1
- 01 puits à réaliser à l'école franco arabe de Mahmouda Chérif 2
- 01 branchement au réseau du forage pour l'école maternelle de Ebinkine
- 01 branchement au réseau du forage pour l'école arabe de Ebinkine

Zone 2 :

01 branchement au réseau du forage pour l'école élémentaire de Djinaky

Zone 3

- 02 pompes manuelles à remplacer au puits de l'école élémentaire et l'école maternelle de Badiana (ou branchement au réseau d'adduction forage dès la mise en service)
- 01 pompe manuelle à remplacer au puits de l'école élémentaire de Bélaye
- 02 pompes manuelles à fournir pour l'école élémentaire et la maternelle à Baline

Zone 4 :

- 02 branchements au réseau forage à l'école élémentaire et à la maternelle de Baranlire
- 01 puits à réaliser à l'école élémentaire de Koussabel
- 01 puits à réaliser à l'école élémentaire de Tandine
- 01 puits à réaliser à l'école élémentaire de Diounoug

Zone 6 :

- 01 puits à réaliser à l'école élémentaire de Balonguine
- 01 branchement à l'école élémentaire et à la maternelle de Wangarang
- 01 branchement à l'école maternelle de Brikamanding 1
- 01 branchement au CEM/Lycée de Djinaky

• Les autres besoins scolaires exprimés

- **Au niveau du moyen secondaire (collèges/Lycée)**

Zone 2 :

- Finition salle informatique + Equipement au CEM/Lycée de Djinaky
- 100 tables –bancs au CEM/Lycée de Djinaky
- Aménagement d'un terrain de sport multifonctionnel au CEM/Lycée de Djinaky

- **Au niveau de l'élémentaire**

Zone 2 :

- 75 tables-bancs à l'école élémentaire de Djinaky
- Extension du réseau-forage à l'école élémentaire de Djinaky
- 01 ordinateur +imprimante à l'école élémentaire de Djinaky
- Electrification de l'école élémentaire de Djinaky

- 01ordinateur +imprimante à l'école élémentaire de Ebinako

RECAPITULATIF DES BESOINS EN NOUVELLES CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENT DE SALLES DE CLASSE /CREATION DE CEM ET LYCEES

Localisation	Classes élémentaires	Classes élémentaires Franco-Arabes	Construction nouvelles classes au moyen secondaire	Classes maternelles	Classes Arabes	Blocs Adm	Blocs sanitaires	murs de clôture	Puits scolaires/pompes/bran
ZONE 1									
Kabiline 2	4	-	Création d'1 lycée 16 classes Construction 8 classes CEM	3	-	CEM	-	CEM+EE +EM+EA	-
Kabiline 1	6	8	5 classes au CEM	3		EE + EFA	EE+EFA+EM	EE+EFA +EM+EA	-
Karongue	3	-	-	3	Existant	EE	EM	EE+EM +EA	-
Kawane	1	-	-	-		-	-	EE	-
Mahmouda Chérif	2 à construire et 2 à finir	-	-	-	-	EE	EE	EE	-
Mahmouda Ch.1	-	4	-	-	Existant	EFA	-	EFA	EFA (puits)
Mahmouda Ch.2	-	6	-	-		EFA	EFA	EFA	EFA (puits)
Ebinkine	2	-	-	3	Existant	EE	EM	EE+EA	Branchement au réseau pour l'EM et l'EA
TOTAL ZONE 1	20	18	29	12		7	7	17	2 puits à réaliser 2 branchements
ZONE 2									
Mongone	1	-	-	3	-	-	EE	EE	-
Djinaky	3	-	4 classes au CEM/lycée	3	-	EE	CEM/lycée	EE	Branchement de l'EE et du CEM au forage
Ebinako	1(finition)	-	-	3	-	-	-	EE	-
Kateum Teum	-	-	-	3	-	-	-	EM	-
TOTAL ZONE 2	4 + 1 classe finition	-	4	12	-	1	2	4	1 branchement fora
ZONE 3									
Badiana	7	-	-	3	60 tables	EE	EE (réhabiliter)	EE+EM +EA	02 Pompes manuelles à remplacer à l'EE et EM ou branchement de l'EM au réseau de Djinaky
Bélaye	2	-	-	3	-	EE	EE	EM	01 Pompe manuelle à remplacer à EE
Baline	-	-	-	3	3	-	EM	EE	02 Pompes manuelles à

									fournir pour l'EE et l'EM -
TOTAL ZONE 3	9	-	-	9	3+ 60 tabl	2	3	5	05 pompes à mettre en place dans des puits
ZONE 4									-
Koussabel	2	-	-	3	-	-	-	EE	1 puits
Tandine	-	-	-	3	3	-	EM	EE+EM	1 puits
Diounoung	-	-	-	3	3	-	EM	EE+EM	1 puits
Baranlire	-	-	4 classes au CEM	3	3	EE	EM	EE+EM	Branchement au réseau forage pour l'EE et l'EM
TOTAL ZONE 4	2	-	4	12	9	1	3	7	3 puits à réaliser 1 branchement
ZONE 5									
Biti Biti	2	-	Création d'1 lycée 16 classes Construction 9 classes CEM	3	-	EE +CEM	EE	CEM+EE +EM	-
Biti Biti Katipeu	-	-	-	-	-	-	-	EE	-
Djinoundié	3	-	-	3	-	EE	EE	EE+EM	-
Essom Silathiaye	-	-	-	-	-	-	-	EE	-
TOTAL ZONE 5	5	-	25	6	-	3	2	7	-
ZONE 6									
Balanguine	3	-	-	3	-	EE	EM	EE+EM	EE (puits)
Brikamanding 1	Existant	-	-	3	-	EE	EM	EE+EM	Branchement au réseau forage pour l'EM
Djinone	Existant	-	-	3	-	EE	EM	EE+EM	-
Wangarang	3	-	Création d'1 CEM à 8 classes	3	-	EE	EM	EE+EM	Branchement au réseau forage pour l'EE et l'EM
TOTAL ZONE 6	6	-	8	12	-	4	4	8	1 puits 3 branchements
TOTAL GENERAL	47	18	30 classes +02 créations de lycée +01 création de CEM	63	12 classes + 60 tables	19	21	48	6 puits 7 branchements 5 pompes manuelles à fournir

EE : Ecole Elémentaire, **CEM** : Collège d'Enseignement Moyen, **EFA** : Ecole Franco-Arabe, **EM** : Ecole Maternelle, **EA** : Ecole Arabe

Au total, les besoins en équipement scolaire se résument comme suit :

- 47 classes à construire dans les Ecoles Elémentaires (EE)
- 18 classes à construire dans les Ecoles Franco Arabes (EFA)
- 02 créations de lycée de 16 classes à Biti Biti et à Kabiline 2
- 01 création de CEM de 08 classes à Wangarang
- 30 classes à construire dans le moyen secondaire (CEM et Lycée) réparties comme suit :
 - 09 classes au CEM de Biti Biti,
 - 04 classes au CEM/Lycée de Djinaky,
 - 08 classes au CEM de Kabiline 2,
 - 05 classes au CEM de Kabiline 1
 - 04 classes au CEM de Baranlire
- 63 classes à construire dans les Ecoles Maternelles (EM)

- 12 classes à construire dans les Ecoles Arabes (EA)
- 19 blocs administratifs à construire

- 21 blocs sanitaires à construire
- 48 murs de clôture à construire
- 06 puits scolaires à réaliser
- 07 branchements d'écoles à réaliser à partir des réseaux des forages de Baranlire, Djinaky et Kabiline dès la mise en service de ceux-ci
- 05 pompes manuelles à installer dans des puits scolaires
- finition d'une salle informatique + équipement au CEM/Lycée de Djinaky
- équipement de 100 tables –bancs au CEM/Lycée de Djinaky
- aménagement d'un terrain de sport multifonctionnel au CEM/Lycée de Djinaky
- équipement de 75 tables-bancs à l'école élémentaire de Djinaky
- équipement de 01 ordinateur +imprimante à l'école élémentaire de Djinaky
- électrification de l'école élémentaire de Djinaky
- équipement de 01ordinateur +imprimante à l'école élémentaire de Ebinako

1.6.2. La santé et l'action sociale

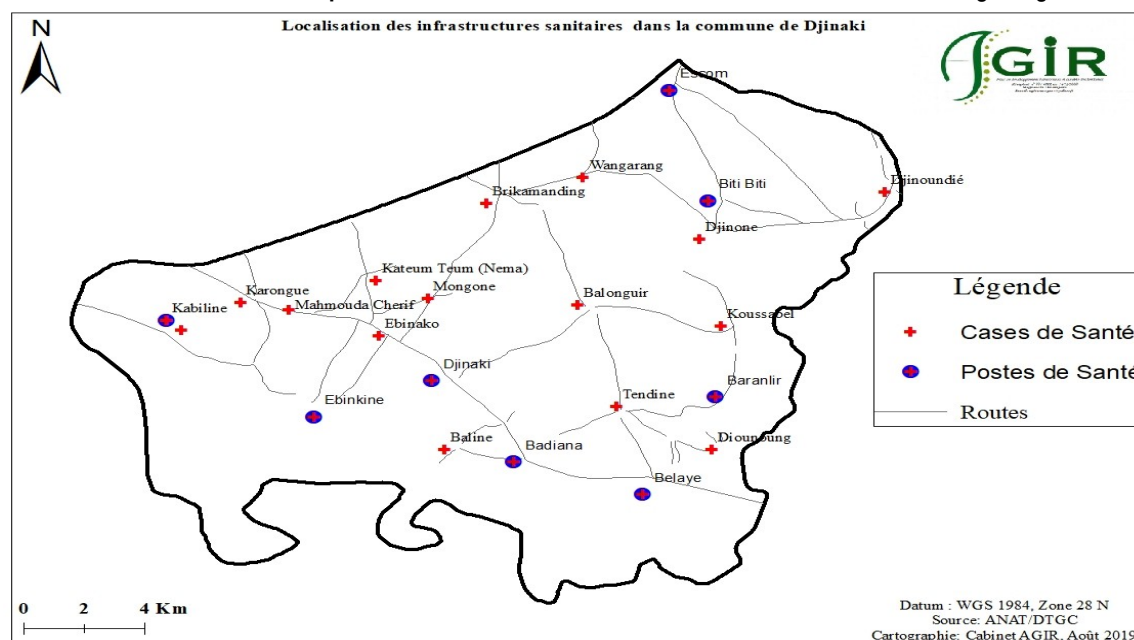
La carte sanitaire de la commune de Djinaky est composée de huit (08) postes de santé tenus par des Infirmiers Chefs de Poste et quinze (15) cases de santé/maternités rurales où officient des Agents de Santé Communautaires (ASC) et des matrones. Le poste de santé de Biti Biti occupe les locaux d'une case de santé construite par les populations.

Les ASC sont des bénévoles de la santé moyennant une petite rémunération en nature ou en numéraire selon les cas. Beaucoup d'entre eux sont partis monnayer ailleurs leurs connaissances dans des structures privées où ils perçoivent un salaire décent.

La commune compte en moyenne un infirmier pour 2 750 habitants, un taux acceptable au regard de la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui recommande un ICP pour 3 000 habitants. La plupart des cases de santé de la commune ont été réalisées grâce à l'appui de CICR, ce qui fait de lui le principal partenaire en matière de santé.



Poste de santé de Biti Biti occupant les locaux d'une case de santé + la case de santé de Wangarang



Localisation des infrastructures sanitaire de la commune

La répartition spatiale des structures de santé au sein de la commune semble obéir à deux critères : « *critère effectif de la population polarisée* » et « *d'enclavement par rapport au chef-lieu de commune Djinaky* ». En effet, en raison de son éloignement du chef-lieu de commune Djinaky qui dispose d'un meilleur plateau médical, la zone dite des palmiers a bénéficié d'une bonne répartition des structures sanitaires (03 postes de santé et 08 cases/maternités).

De manière générale, le secteur de la santé est confronté aux difficultés suivantes :

- pas de logement de fonction du personnel médical (ICP et sages-femmes) dans six (06) postes
- pas d'ambulances médicalisées dans tous les postes de santé (risque de mortalité élevé lors des évacuations)
- insuffisance de matériel médical et de médicaments (les postes ne bénéficient pas de dotations suffisantes de l'Etat)
- pas de sages-femmes dans 05 postes de santé sur les 08 que compte la commune.
- bénévolat qui perdure dans les cases de santé occasionnant beaucoup de démissions d'ASC
- pas d'appui de la commune en médicaments et matériel médical aux cases de santé
- enclavement des villages et mauvais état des routes d'accès rendant difficiles les évacuations sanitaires
- majorité de la population non bénéficiaire de la couverture maladie universelle (CMU)
- faible capacité d'hospitalisation des postes de santé et manque d'eau courante

Tous ces problèmes soulignés par le personnel médical rendent difficiles les interventions sur le terrain surtout pendant les périodes sensibles où les maladies endémiques prolifèrent (saisons des pluies).

Le diagnostic a également permis de faire le point sur les affections endémiques. Il relève des statistiques hospitalières que les maladies les plus fréquentes sont par ordre :

- le paludisme : environ 35% des malades admis dans la poste (surtout pendant l'hivernage)
- les parasites intestinaux et les diarrhées (20% des enfants admis âgés de 0 à 5 ans)
- les infections pulmonaires (20% des personnes admises au poste) et les maladies de la peau (15% chez les enfants admis)
- les maladies cardiovasculaires chez les personnes âgées (hypertension, hypotension ou AVC)

Le cas des grossesses précoces chez les jeunes filles a également été souligné comme une préoccupation en matière de santé.

Pour améliorer le taux d'accès aux soins de santé, les solutions suivantes sont proposées.

- remplacer les abris provisoires des cases de santé et des maternités rurales par des constructions en dur et les équiper
- renforcer le personnel qualifié (affectation de sages-femmes à Biti Biti, Essom Silathiaye, Ebinkine, Bélaye, Baranlire)
- accroître et faciliter la mutualisation des soins de santé ;
- doter tous les postes de santé d'ambulances médicalisées ;
- construire les logements des ICP /sages-femmes de Kabiline, Biti Biti, Essom Silathiaye, Baranlire, Ebinkine, Djinaky et Bélaye (finition logement ICP).
- construire et équiper un service d'échographie et de radiographie au poste de santé de Djinaky
- construire et équiper un laboratoire d'analyses au poste de santé de Djinaky
- construire un bloc dentaire au poste de santé de Badiana (matériel déjà disponible en don)
- renforcer le matériel et l'équipement médical des postes de santé, maternités et cases de santé
- renforcer la capacité d'hospitalisation des postes de santé et maternités rurales ;
- doter les salles d'hospitalisation en moustiquaires imprégnées
- Mettre en service des forages et étendre le réseau aux postes de santé.
- Eriger la case de santé de Karongue en poste de santé.

a) La mutuelle de santé de Djinaky

La mutuelle de santé de la commune de Djinaky enregistre un faible niveau d'adhésions à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et aux autres services d'action sociale, comparé à la demande potentielle, d'où la nécessité de renforcer le recensement et la sensibilisation car beaucoup de personnes enquêtées disent ignorer ces services.

Les statistiques recueillies auprès de la mutuelle portant sur le dernier trimestre de l'année 2018 et le 1^{er} trimestre de l'année 2019 donnent les résultats ci-dessous :

Rubriques	Répartition par sexe	4 ^{ème} trimestre 2018	1 ^{er} trimestre 2019
Nbre d'adhérents classiques (1)	Homme	60	63
	Femme	58	63
	Total	118	126
Nbre de bénéficiaires classiques (2)	Homme	89	94
	Femme	64	71
	Total	153	165
Nbre de ménages BSF effectivement enrôlés (3)	Homme	526	526
	Femme	176	176
	Total	702	702
Nbre bénéficiaires BSF effectivement enrôlés (4)	Homme	2833	2833
	Femme	2834	2834
	Total	5667	5667
Nbre de détenteurs de la CEC effectivement enrôlés (5)	Homme	32	32
	Femme	27	27
	Total	59	59
Nbre de bénéficiaires CMU-Elèves effectivement enrôlés (6)	Garçon	40	75
	Fille	30	44
	Total	70	119
Nbre de ménages autres indigents enrôlés par un tiers (7)	Homme	0	0
	Femme	0	0
	Total	0	0
Nbre de bénéficiaires autres indigents enrôlés par un tiers (8)	Homme	0	0
	Femme	0	0
	Total	0	0
Nbre total d'adhérents toutes cibles confondues (9) =1+3+5+7	Homme	618	621
	Femme	261	266
	Total	879	887
Nbre total de bénéficiaires toutes cibles confondues (10) =2+4+5+6+8	Homme	2994	3034
	Femme	2955	2976
	Total	5949	6010

Source : gérant de la mutuelle de santé de Djinaky

b) Les problèmes de nutrition dans la commune

La malnutrition serait l'une des principales causes de la mortalité infanto-juvénile au Sénégal. Ses déterminants majeurs se résument à des pratiques sanitaires que sont *l'espace des naissances*, *l'allaitement des femmes* en âge de reproduction.

La commune de Djinaky ne souffre pas trop de problèmes de malnutrition. Cependant, on dénombre des pratiques alimentaires en rapport avec la pauvreté, l'hygiène et les soins accordés aux enfants. Malgré des efforts importants dans la nutrition, la commune fait face à des défis qui ont pour noms *"l'amélioration de la couverture en services essentiels de nutrition, l'accès et l'utilisation des services de santé de qualité, l'accès à des aliments à haute valeur nutritive, ainsi que le renforcement de l'éducation nutritionnelle et sanitaire"*.

Il s'y ajoute que le déficit pluviométrique enregistré durant l'hivernage 2019 pourrait affecter les moyens de subsistance agropastoraux, ce qui conduirait à une insécurité alimentaire accrue et à la malnutrition en 2020. Le déficit hydrique met également en péril la vie du bétail à cause d'une production fourragère défavorable.

Le défi que devra relever la commune est d'œuvrer à la mobilisation de financements "suffisants et durables" pour la nutrition, à la mise en place d'une véritable résilience des populations et à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base.

De telles dispositions permettraient d'arriver à "assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant particulièrement les enfants de moins de cinq ans, les femmes en âge de procréer et les adolescents".

Tableau de répartition des structures sanitaires et personnel déployé

Zones	Villages	Poste de santé	Cases de santé	Maternités rurales	Infirmier Chef de Poste	Sages-femmes	Matrones ou ASC	Ambulances médicalisées	Logement Personnel médical	Dépôt pharmacie
Biti Biti	Biti Biti	1			1	-	1	-	-	-
	Ndembane	-	-	-	-	-	-	-		-
	Essom Silathiaye	1	-	-	1	-	1	-	-	-
	Djinoundié	-	1	1	-	-	1	-		-
Wangarang	Wangarang	-	1	1	-	-	1	-		-
	Djinone	-	1	1	-	-	1	-		-
	Balanguine	-	1	1	-	-	1	-		-
	Brikamanding 1	-	1	1	-	-	1	-		-
Baranlire	Baranlire	1	-	-	1	-	1	-	-	-
	Koussabel	-	1	1	-	-	1	-		-
	Tandine	-	1	1	-	-	1	-		-
	Diounoung	-	1	1	-	-	1	-		-
Kabiline	Kabiline	1	1	1	1	1	-	-	-	-
	Karongue	-	1	1	-	-	1	-		-
	Mahmouda Chérif	-	1	1	-	-	1	-		-
	Ebinkine	1	-	-	1	-	1	-	-	-
	Kariaye	-	1	1	-	-	1	-		-
Djinaky	Djinaky	1	-	-	1	1	-	-	1	-
	Ebinako	-	1	1	-	-	1	-		-
	Mongone	-	1	1	-	-	1	-		-
	Kateum Teum	-	1	1	-	-	1	-		-
Badiana	Badiana	1	-	-	1	1	-	-	1	-
	Bélaye	1	-	-	1	-	1	-	Finition	-
	Baline	-	1	1	-	-	1	-		

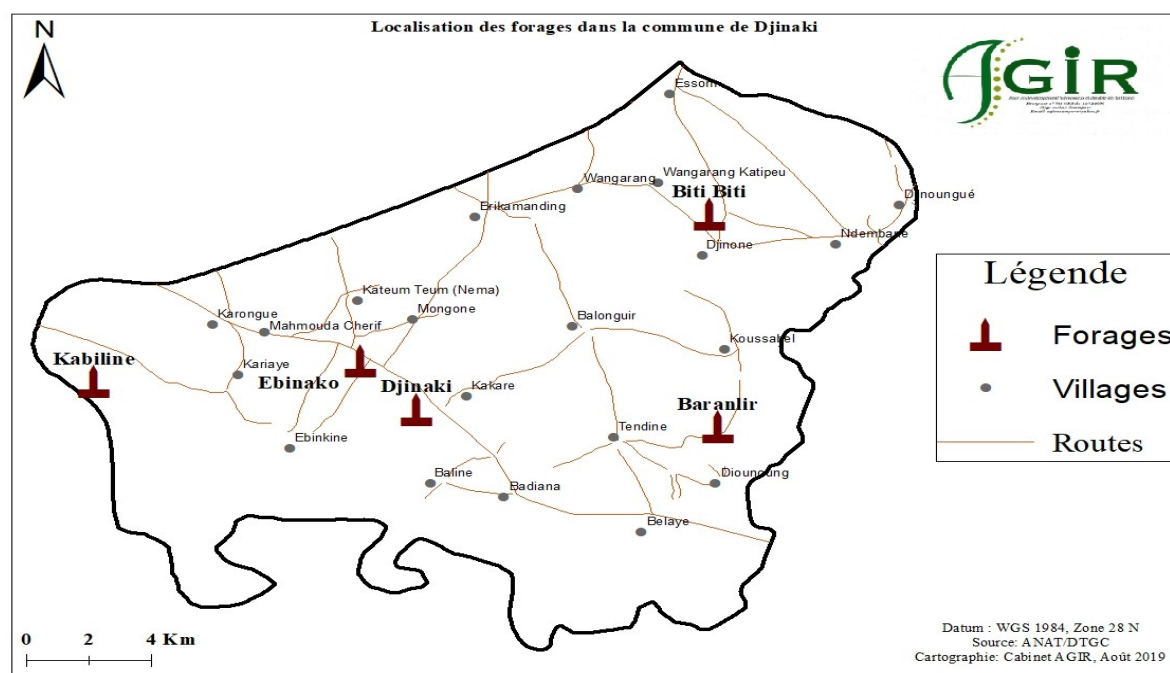
1.6.3. L'Hydraulique rurale

Les principales sources d'eau de la commune de Djinaky sont les eaux de surface et les eaux souterraines. Les eaux de surface sont surtout utilisées pour l'abreuvement des animaux ; elles sont constituées des mares et des points d'eau temporaires. Les eaux souterraines sont captées au moyen d'infrastructures hydrauliques de trois types : *forages, mini forages et puits*.

La commune de Djinaky compte 05 forages réalisés dans les villages de Djinaky, Ebinako, Kabiline, Baranlire et Biti Biti. Seul le forage de Ebinako est fonctionnel, les quatre autres construits en 2018 ne sont pas encore mis en service et devront l'être incessamment d'après le Service Régional de l'Hydraulique (information reçue le 26/07/2019).



Forage de Baranlire réalisé en 2018 et mini forage dans un bloc maraîcher réalisé avec Karonghen



Localisation des forages de la commune

Pour améliorer le taux d'accès à l'eau potable, les populations ont recours aux puits hydrauliques privés ou construits par l'Etat, aux puits traditionnels, aux puits maraichers réalisés par le programme Karonghen et aux puits scolaires.

Cependant de nombreux puits ne sont pas fonctionnels, soit parce que l'eau est salée, soit parce que l'infrastructure est délabrée. Toujours est-il que la demande en eau est assez importante puisque incluant celle pour le maraîchage et l'abreuvement du bétail.

Exemple :

- A Badiana et Baranlire, les puits sont saumâtres par endroits et les populations s'approvisionnent dans les blocs maraichers des femmes ou dans les écoles.
- A Djinoundié également le puits du bloc maraicher des femmes a été creusé dans une nappe d'eau saumâtre
- A Biti Biti, la population soupçonne à tort ou à raison le forage d'être creusé dans une zone à nappe d'eau saumâtre

Faute de la mise en service des quatre (04) forages, le Service Régional de l'Hydraulique estime globalement le taux d'accès à l'eau potable de la commune à moins de 10% et le taux d'accès à l'eau par puits à 45%, ce qui témoigne de la faiblesse du taux d'accès à l'eau potable.

Les principales contraintes identifiées par les populations sont :

- l'insuffisance des infrastructures et équipements hydrauliques ;
- le retard dans la mise en service des forages
- la faiblesse du réseau d'adduction d'eau ;
- la salinisation des eaux par endroits ;
- l'absence de moyens d'exhaure ;
- la baisse de la nappe phréatique en saison sèche.

Pour améliorer le niveau d'accès à l'eau potable, diverses solutions sont envisagées. Il s'agit entre autres :

- de mettre en service les 04 forages et l'extension de leurs réseaux à l'intérieur des villages polarisés
- de réaliser un forage avec château à Badiana qui couvre les villages de Baline et Bélaye
- d'interconnecter tous les réseaux des 05 forages afin d'améliorer la couverture d'eau potable
- d'augmenter le nombre de puits hydrauliques et de réhabiliter ceux qui le nécessitent (la plupart des villages ont chacun 01 puits moderne fonctionnel sauf Ndembane).

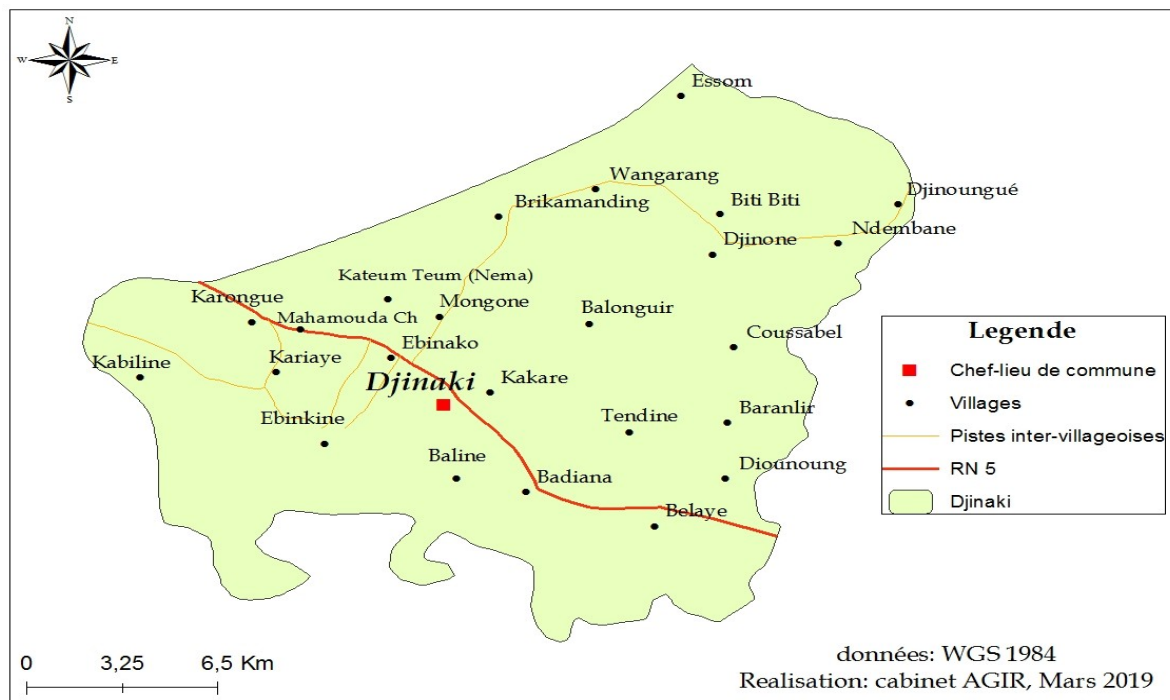
Synthèse des besoins en eau potable

Zones	Actions à réaliser
Zone 1	1. Mettre en service le forage de Kabiline et étendre son réseau à Boumboulane, Foulacounda et Soucouta, 2. Interconnecter tous les 05 forages de la commune pour améliorer la couverture d'eau potable
Zone 2	1. Mettre en service le forage de Djinaky et étendre son réseau à Kacaré, Badiana, Baline, Bélaye, 2. Etendre le réseau du forage de Ebinako à Mongone
Zone 3	1. Etendre le réseau du forage de Djinaky à tous les villages de la zone (Badiana, Baline et Bélaye), 2. Construire un forage pour la zone (projet à long terme)
Zone 4	1. Mettre en service le forage de Baranlire et étendre son réseau à Koussabel, Tandine et Diounoung
Zone 5	1. Mettre en service le forage de Biti Biti et étendre son réseau à Djinoundié, Diongol et Ngoniam, 2. Foncer un puits moderne avec pompe manuelle à Ndembane
Zone 6	1. Construire un forage à Balanguine ou étendre le RAEP de Biti Biti

1.6.4. Le Désenclavement et la communication

A l'exception de la RN5 qui la traverse, les principales voies de communication de la commune sont dans un état passable pour certaines, impraticables pour d'autres et inexistantes pour la majorité.

Le problème de l'enclavement de la commune et plus particulièrement de la zone des palmiers ne peut être résolu qu'à travers la mise en œuvre d'investissements structurants en voirie et assainissement.



Carte des pistes inter villageoises de la commune

Sur les vingt (25) villages, douze (12) sont d'une accessibilité très difficile rendant la circulation des personnes et la commercialisation des produits très limitées. Comble de paradoxe, les 12 villages dits « zone des palmiers » représentent le poumon agricole de la commune que le manque de pistes praticables a durablement plongé dans la pauvreté.

A l'enclavement routier de cette zone, s'ajoute un enclavement téléphonique occasionné par une couverture réseau mobile très mauvaise voire inexistante.



Piste d'accès dans la zone des palmiers traversant des affluents du marigot de Baïla

Les actions envisagées par les populations pour sortir de cet enclavement portent sur des aménagements et des réhabilitations de pistes de production. Il s'agit d'aménager les pistes traditionnelles qui relient les villages.

a) L'Aménagement de 22 pistes de production

1. Piste reliant les villages de Diounoung-Baranlire-Koussabel-Biti Biti- Essom Silathiaye- Tambouille et Kourame sur une distance de 33 km
2. Piste Ebinako-Mongone-Brikamanding 1-Wangarang-Biti Biti-Djinoundié-Diongol et Djibiame sur une distance de 25 km
3. Piste Biti Biti-Djinone-Balanguine-Kakaré et Djinaky sur une distance de 18 km
4. Piste Bélaye-Tandine-Balanguine-Brikamanding 1 et le Naran (commune Kataba 1)
5. Piste Baranlire-Balanguine
6. Piste Baranlire-Tandine
7. Piste RN5 - Baline
- 8 Piste quartier Kabiline (à partir du quartier Karibo) -Karongue sur une distance de 6 km
9. Piste Baline - Bélaye
10. Piste Bélaye- Badionkotong
11. Piste Badiana – Baline
12. Piste Badiana- Tandine
13. Piste Bélaye-Diounoung
14. Piste Badiana vers le débarcadère de Bessire
15. Piste Ebinako-Quai de Ebil
16. Piste Mahmouda Chérif-Quai 2
17. Piste Kabiline-Ebinkine-Baline-Badiana
18. Piste Tally Boubess- Karongue-Kabiline 1&2
19. Piste Kariaye- Ebinkine-Boumboulane(vers commune de Kartiack)
20. Piste Karongue-Koulandiang (vers commune Kataba 1)
21. Piste Mahmouda Chérif- Sambouloulandiang
22. Piste Ebinako-Quai de Ebil

b) La réhabilitation de 03 pistes existantes (recharge + élargissement)

1. Réhabiliter piste Kawane –Kabiline sur une distance de 5 km avec un pont
2. Réhabiliter piste Mahmouda Chérif-Kabiline sur une distance de 5,5 km avec un pont
3. Réhabiliter piste Ebinkine-Kabiline sur une distance de 6,5 km

Améliorer le réseau de la téléphonie mobile par l'implantation d'antennes téléphoniques à Biti Biti et à Kabiline

Aménager les débarcadères de transport fluvial de la zone 1 et acquérir 02 pirogues motorisées pour cet effet

Il faut également noter que la commune ne dispose pas de gare routière malgré la densité du trafic routier.

1.6.5. Les problèmes d'hygiène- d'assainissement- d'habitat et du cadre de vie

Les problèmes de l'habitat sont dus principalement à l'absence de voirie et d'assainissement. Nous avons noté une assez bonne restructuration de l'habitat qui devra cependant être mieux affinée à défaut d'un lotissement en bonne et due forme.

Le taux d'accès de la population à l'assainissement est très faible, de l'ordre de 17%. Cependant des efforts sont consentis dans ce sens par l'UNICEF pour améliorer l'accès à l'assainissement dans les écoles élémentaires villageoises. Un programme communautaire de latrinisation serait envisagé pour renforcer l'accès aux latrines améliorées.

Des problèmes d'érosion hydriques se posent également au niveau de l'habitat. En effet, l'habitat est fortement dégradé par les eaux de pluies qui ont provoqué une érosion en drainant le sable du plateau vers les rizières.

En l'absence de systèmes d'évacuation des eaux de ruissellement, le phénomène de l'érosion et de l'inondation est devenu récurrent.

D'autre part, des difficultés de gestion des ordures ménagères solides et liquides risquent de se poser à long terme avec la croissance démographique et éventuellement la restructuration/ lotissement des villages.

La gestion des ressources naturelles pose également la problématique de l'aménagement et de la gestion des points d'eau temporaires (mares) qui jouent un rôle très important dans la recharge des nappes phréatiques, l'abreuvement du bétail et peuvent être des supports à la pisciculture. Aujourd'hui, à cause du phénomène de l'érosion, les mares sont ensablées et ne jouent plus leur rôle.

De manière générale, les principaux problèmes de l'habitat se résument comme suit :

- érosion des voies internes et des pistes inter- villageoises par les fortes pluies
- pas de système de canalisations des eaux de pluies
- absence de politique de latrinisation des maisons
- insuffisance du réseau d'adduction d'eau
- pas d'éclairage public dans les villages
- absence de points de collecte et de gestion des déchets solides
- manque /insuffisance de paratonnerres

Ces difficultés auxquelles est confronté l'habitat de la commune appellent la réalisation d'une voirie et la mise en place d'une politique d'assainissement en rapport avec les besoins d'extension de l'habitat et de l'accroissement démographique.

1.6.6. Le GENRE et la promotion des femmes

De fortes contraintes d'ordre socio-culturel continuent à faire obstacle à la réalisation de l'égalité des genres. Malgré l'absence de barrière formelle pour la pleine participation des femmes à la vie économique, dans la pratique, de nombreux obstacles se posent dont notamment l'accès très limité des femmes à la terre et ce, bien qu'elles assurent l'immense majorité de la production agricole.

Il faut se féliciter de la parité du genre dans la participation des femmes à la vie politique, grâce à la loi sur la Parité de 2010 et de l'accès à l'éducation primaire avec un taux brut de scolarisation des filles assez élevé. Toutefois la commune connaît un taux d'abandons scolaires plus élevé chez les filles du fait des mariages et des grossesses précoces qui sont autant de facteurs d'échec scolaire.

Sur le plan de la participation aux instances de prise de décisions de la commune, les femmes sont assez bien représentées avec 21 élues sur 46. Mais de manière générale, la promotion politique, économique et sociale des femmes est faible.

L'exode rural des jeunes filles et les abandons prématurés de l'école sont aussi des effets de cette situation de sous promotion féminine dans la commune. Une faible promotion qui résulte de la conjonction de plusieurs paramètres :

- le faible niveau de formation et d'encadrement des femmes,
- le faible accès aux crédits,
- les difficultés d'accès à la terre
- l'insuffisance des activités génératrices de revenu (AGR),
- l'insuffisance de matériel d'allègement des travaux domestiques,
- la corvée d'eau et de bois de chauffe,

L'amélioration de la condition féminine dans la commune nécessite :

- la promotion du maintien des filles à l'école,
- la formation des femmes aux techniques de production agricole et de gestion,
- la facilitation de l'accès des femmes à la terre,
- la facilitation de l'accès au matériel et intrants de productions agricoles,
- la promotion de l'accès au crédit et aux AGR,
- l'équipement en matériel d'allègement des travaux (moulin à mil, décortiqueuses à riz),
- l'adduction d'eau vers les villages à partir des forages existants,
- le fonçage et l'équipement en pompe de puits modernes,
- la construction et l'équipement d'une case foyer des femmes de la commune.

Dans la quête de cette promotion le programme Karonghen (maraichage + AGR), l'Association USOFORAL (leadership féminin et autonomisation des femmes), le programme Kawolor (nutrition et alimentation), ont fait d'énormes progrès.

1.6.7. La promotion des jeunes

La promotion des jeunes de la commune est jugée très faible par les jeunes eux-mêmes. Les principaux obstacles à un épanouissement de la jeunesse sont :

- le sous-emploi des jeunes,
- l'insuffisance des infrastructures sportives et d'équipements,
- l'insuffisance des infrastructures socioculturelles
- le faible niveau de structuration des leurs organisations communautaires de base.

Les ASC sont encore informelles et les GIE de jeunes sont quasi inexistantes. En conséquence de quoi, pour vaincre l'oisiveté dans laquelle ils se trouvent, surtout pendant la saison sèche, les jeunes pratiquent l'exode rural et certains s'adonnent aux cultures illicites.

La période la plus active pour ces jeunes est la période des navétanes. A côté des rencontres de football, des soirées dansantes sont organisées à travers les villages. Ce qui leur procure quelques moments d'insouciance.

Pour améliorer les conditions des jeunes, les propositions de solutions suivantes ont été évoquées. Il s'agit entre autres :

- d'aménager et d'équiper des infrastructures sportives (terrains de football, plateau multifonctionnel),
- de construire et d'équiper des infrastructures socioculturelles (centres polyvalents, foyers des jeunes),
- de former les jeunes porteurs de projets dans la gestion, – de créer des activités génératrices de revenus, etc.
- de faciliter l'accès aux crédits.

II. LE DIAGNOSTIC DE L'INSTITUTION COMMUNALE

Conformément à la Loi 96-06 du 22 mars 1966 portant code des Collectivités décentralisées, la commune de Djinaky est dirigée par deux (2) organes élus démocratiquement pour un mandat de cinq (5) ans : le **Conseil Municipal** et le **Bureau Exécutif**.

2.1. LE CONSEIL MUNICIPAL

Il est composé de 46 membres dont 21 femmes et 25 hommes. Une bonne représentativité des femmes par rapport aux réalités locales quand bien même la loi sur la parité Homme-Femme n'est pas respectée. Les élus appartiennent à divers partis politiques avec cependant une plus grande représentation du parti au pouvoir l'Alliance Pour la République (APR). Le conseil dispose de ressources humaines de qualité d'un niveau d'instruction élevé avec une majorité d'enseignants dans tous les niveaux académiques.

Le plus jeune parmi les élus a 23 ans et le plus âgé 71 ans. Les jeunes (jusqu'à 36 ans) sont au nombre de 15 (30% des élus) et les autres tranches d'âge (adultes et personnes âgées) au nombre 31 (70% des élus). Cette faible représentativité des jeunes signifie-t-elle un manque d'intérêt pour les affaires politiques ou une simple marginalisation par les anciens au moment des investitures comme l'affirment certains jeunes enquêtés ?

Le diagnostic montre également que la majorité des conseillers sont à leur premier mandat (38 sur 46) ; ce qui dénote d'une certaine inexpérience dans la gestion des collectivités locales. La longévité dans le conseil est incarnée par une seule personne avec 05 mandats.

Les conseillers ont subi beaucoup de formations dans le cadre de l'acte III de la décentralisation mais également dans le cadre du partenariat avec d'autres organisations :

- formation en passation des marchés
- formation en bonne gouvernance
- formation en recouvrement
- formation en Genre et Equité (avec l'appui de l'Association USOFORAL)

Le principal partenaire de la commune en matière de formation est l'Etat à travers l'ARD

Le conseil municipal a mis en place 11 commissions :

1. Communication et relations extérieures- prévention et gestion des conflits
2. Coopération décentralisée et partenariat
3. Culture et affaires religieuses
4. Eau et assainissement
5. Education-alphabétisation et promotion des langues nationales
6. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles
7. Etude- conception de projets et programmes, suivi et évaluation
8. Finances
9. Formation technique-emploi et corps des métiers
10. Jeunesse-sport et loisirs
11. Transport-cadre de vie et mobilité urbaine

La commune s'est aussi dotée d'un organe appelé Espace de Concertation Communal (ECC), une instance qui joue le rôle d'interface entre le conseil municipal et les populations :

- suivre et évaluer les actions du conseil municipal

- aider le conseil à faire acquitter les devoirs citoyens
- rapprocher les populations du conseil municipal et faciliter le dialogue entre eux.

2.2. LE BUREAU EXECUTIF

Le Conseil est un organe exécutif, constitué du Président et de deux Adjoints. Ils sont appuyés par un Secrétaire du Conseil pour la gestion technique, administrative et financière de la collectivité locale.

Le fonctionnement du conseil municipal, évalué en termes de nombre de réunions de conseil convoquées et effectivement tenues est assez faible. Jusqu'en septembre 2019, le conseil n'a organisé que réunions pour le vote du budget, l'élaboration du Plan de Développement Communal, la répartition des fonds de dotation. Mais le conseil participe aussi à des rencontres organisées par des partenaires et organisations communautaires de développement.

2.3. LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le patrimoine de la commune se résume ainsi :

- 01 bâtiment administratif (hôtel communautaire);
- 01 bâtiment annexe
- 01 terrain pour la construction d'un marché
- 01 véhicule de fonction
- 01 voiture en rebus
- 01 moto en rebus
- 12 tables de bureau (dont 03 en mauvais état)
- 05 ordinateurs portables, 07 ordinateurs de bureau, 02 ordinateurs portatifs
- 10 chaises de bureau, 25 chaises en plastique, 32 chaises, 07 tables, 05 armoires, 11 étagères
- 05 appareils téléphoniques, 01 serveur
- 11 ventilateurs
- 09 rallonges
- 01 poste téléviseur
- 01 décodeur + plateau
- 04 onduleurs
- 08 postes de santé et 15 cases de santé/maternités ;
- 05 forages ;
- 25 écoles primaires-05 collèges d'enseignement moyen -01 lycée

2.4. LES RESSOURCES FINANCIERES DE LA COMMUNE

Les ressources financières de la commune sont analysées ici en comparant les crédits de paiement votés et approuvés pour les 5 dernières années (2014 à 2019) et les résultats financiers sur la même période.

L'analyse des données montre que les prévisions en termes de recettes de fonctionnement et de recettes d'investissement ont été accrues entre 2014 et 2015 (64 276 457 FCFA contre 253 000 000 FCFA), stagné entre 2016 et 2017 (214 190 469 FCFA contre 217 790 469 FCFA) et fortement revues à la baisse en 2018 (171 959 043 FCFA).

On peut analyser cette situation par un souci réalisme de la part du conseil municipal eu égard à la faible capacité de mobilisation des ressources financières qui sont constituées pour l'essentiel des fonds de dotation et des fonds de concours.

La contribution des populations au financement du développement n'est en réalité qu'un consentement à payer (CAP) pour la réalisation d'infrastructures communautaires de base, au niveau du village. L'impôt n'étant plus collecté dans la région depuis le début de la crise, il y a de cela plus de trois décennies.

Le problème majeur de la commune réside dans la faible capacité de mobilisation de ressources financières et la faiblesse de l'assiette fiscale (il n'y a pas assez d'activités taxables au titre de la fiscalité communale).

Globalement, le diagnostic de l'institution communautaire a fait ressortir les problèmes suivants :

- insuffisance des moyens matériels et financiers,
- faiblesse du niveau de maîtrise des textes et lois sur la politique de décentralisation par les conseillers,
- difficultés des conseillers à répondre aux réunions

Pour améliorer le fonctionnement du conseil rural, les solutions proposées sont :

- renforcer les capacités des conseillers ruraux par la formation aux thèmes sur la politique de décentralisation,
- élargir la base des activités taxables pour accroître les ressources de la commune

2.5. LES RESSOURCES HUMAINES DE LA COMMUNE

En dehors des conseillers élus, les ressources humaines de la commune comprennent :

- 01 secrétaire communautaire (instruire les dossiers, préparer et rapporter les réunions)
- 02 agents locaux commis pour la tenue de l'état civil
- 02 agents de sécurité de proximité

La faiblesse des budgets annuels ne permet pas au conseil de recruter du personnel qualifié pour l'aider à accomplir sa mission.

III. LES ORGANISATIONS INTERNES DE LA COMMUNE FACE A LA PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

3.1. LES ACTEURS INTERNES

L'état des lieux des acteurs internes de la commune nous amène à apprécier leur niveau d'organisation, de représentativité et de fonctionnalité mais également à connaître et analyser les relations de partenariat qu'ils entretiennent avec le conseil municipal sur les questions de développement.

Les indicateurs permettant de mesurer leur niveau de fonctionnalité et de représentativité ont été identifiés et discutés lors de l'atelier de lancement du PDC. Il s'agit de :

- l'importance des activités menées ;
- la densité du tissu relationnel ;
- la capacité d'organisation ou de gestion.

L'état des lieux a permis d'identifier plusieurs mouvements associatifs ou groupements évoluant dans le maraîchage, l'arboriculture fruitière, la pêche, la transformation des produits, le commerce, l'artisanat, etc. C'est ainsi que l'on a recensé :

3.1.1. Des organisations administratives religieuses et coutumières

- le Collectif des chefs de village
- l'Association des imams de la commune

3.1.2. Des associations locales de développement

- l'Association des éleveurs

- l'Association des planteurs
- l'Association des pêcheurs
- l'Association des Jakartamen
- l'Association des personnes vivant avec un Handicap

3.1.3. Des organisations partenaires internes

- le Regroupement des Femmes de la Commune de Djinaky (REFECOD)
- l'Entente de Diouloulou
- le Comité d'Action pour le Développement de la zone de Palmiers (CADP)
- le Conseil Communal de la Jeunesse (CCJ)
- l'Association des Ressortissants de la Commune à Dakar (ASDECOD)

- le Comité de Santé (CDS)
- le Collectif des Enseignants de la Commune (CODEC)
- l'Association des Parents d'Elèves de la Commune
- l'Espace de Concertation Communal (ECC)
- l'Association des Relais et Agents de Santé de la Commune de Djinaky (Santé)

Malgré la multiplicité des organisations internes, la prise des décisions concernant les questions de développement de la commune est incarnée par le Conseil Municipal qui peut au besoin consulter tel ou tel organisme local sur une question spécifique de son domaine d'intervention.

3.2. LES ACTEURS EXTERNES DE LA COMMUNE

La commune de Djinaky compte une diversité d'intervenants dans les divers domaines de l'activité économique locale, parmi lesquels :

- Programme Karonghen dans le domaine du maraîchage, des projets AGR et construction d'écoles
- Association USOFORAL dans le domaine du leadership féminin et de l'autonomisation des femmes – création d'un espace de concertation communale (ECC)
- Comité International de la Croix Rouge (CICR) dans le domaine de la Santé et de l'hydraulique (réalisation de puits)
- UNICEF dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire
- USAID ACCESS dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement et en milieu scolaire
- American Jewish World Service dans le domaine de la petite enfance (écoles maternelles)
- CARITAIS (construction de classes, appui aux populations déplacées)
- ZAINA dans le domaine de la transformation des fruits et légumes
- Muslim Hand (hydraulique villageoise : réalisation de puits)
- PPDC (fourniture de semences riz et d'arachide)
- Naatal Mbay (appui à la riziculture)
- KAWOLOR (alimentation et nutrition)
- OCEANIUM (reboisement de mangrove)

Les partenaires traditionnels internes et externes les plus en vue sont :

- Entente de Diouloulou
- Comité d'Action pour le Développement de la zone des Palmiers (CADP)
- Programme Karonghen
- Comité International de la Croix Rouge (CICR)
- Association USOFORAL
- UNICEF
- CARITAS

- Collectif des Enseignants de la Commune
- Association des Ressortissants de la Commune à Dakar (ASDECOD)

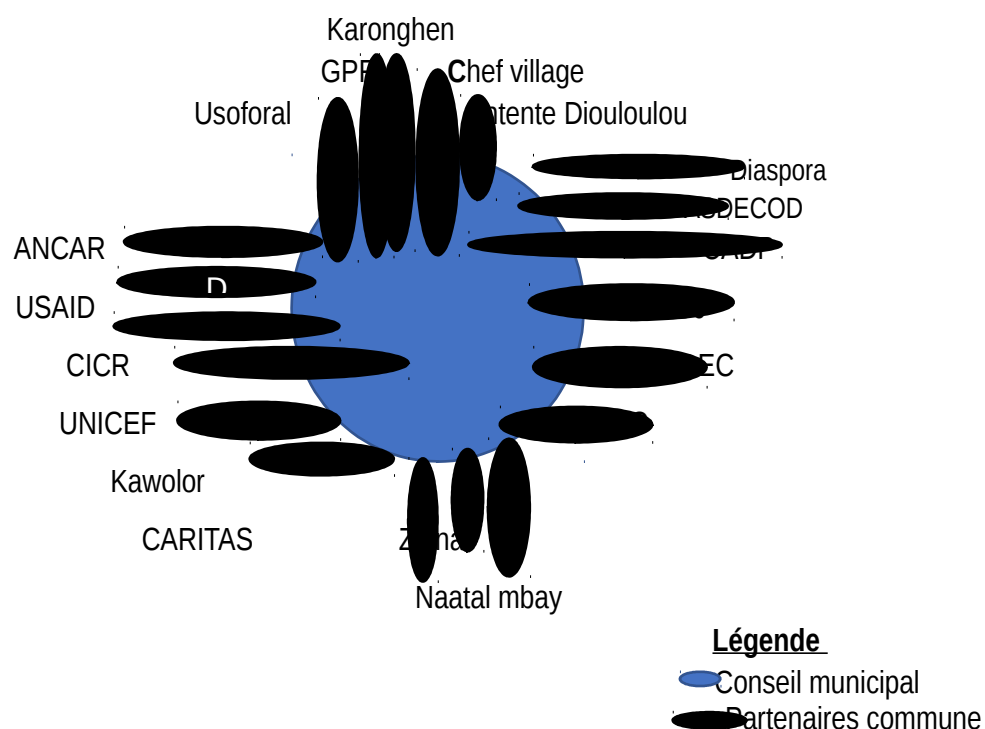
En plus de ces acteurs internes et externes, la commune peut compter sur sa diaspora mais également sur ses ressources humaines de qualité (les intellectuels) résidant au Sénégal et dans la sous-région. Ces derniers n'ont pas souvent été utilisés ou sont faiblement utilisés au service du développement de la commune.

3.3. LES AUTRES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

- Unité de conditionnement de semences de riz
- Unité de production de riz étuvé

Ces deux projets implantés dans le village de Kabiline sont à l'actif de l'Entente de Diouloulou ; ils viennent appuyer les paysans dans la fourniture de semences de riz sélectionné à cycle court et tolérantes au sel en réponse à la problématique des courtes saisons de pluies et à la salinisation des vallées.

3.4. L'ANALYSE DES INTER-RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DE DEVELOPPEMENT- LE DIAGRAMME DE VENN DE LA COMMUNE



L'analyse des relations entre la commune et les partenaires au développement révèle certaines insuffisances des acteurs locaux à s'approprier les projets et à répondre de manière efficace à leurs exigences.

Elle a également révélé une densité du tissu relationnel entre la commune et les acteurs externes agissant au titre de la coopération décentralisée.

Par contre, les relations entre les organisations internes de la commune sont de manière générale faibles voire nulles.

Les relations avec les partenaires externes sont plus régulières avec la coopération espagnole à travers les programmes Karonghen, l'ANCAR, le CICR, l'association USOFORAL et l'UNICEF.

Avec les partenaires internes, les relations sont plus assidues avec l'Entente de Diouloulou, le CADP, le Collectif des Chefs de Villages, la Fédération des femmes de la commune, le CCJ et l'Association des Imams.

On note que c'est dans les domaines du maraichage, de la santé et de l'appui agricole que les actions les plus significatives ont été réalisées avec le programme Karonghen (réalisation et équipement de périmètres maraichers et encadrement des productrices), le CICR (construction et équipements de cases de santé) et l'Entente de Diouloulou (appui à la riziculture et encadrement des paysans), l'ANCAR (conseil agricole et encadrement des paysans). Avec les autres partenaires, les relations ne se sont limitées qu'à des actions ponctuelles.

L'analyse du partenariat montre qu'il n'existe aucune harmonisation des interventions à l'échelle communale encore moins des échanges entre partenaires d'appui permettant de mutualiser les efforts ou d'échanger sur les méthodes d'intervention dans le souci d'éviter les doublons.

3.5. LE PARTENAIRES INTERNES ET LA COOPERATION DECENTRALISEE

Le partenariat avec la commune de Djinaky se présente sous deux (2) formes :

- les partenaires institutionnels
- les partenaires non institutionnels.

3.5.1. Les partenaires institutionnels

a) L'État et ses démembrements

En tant que tutelle, l'Etat exerce le contrôle de légalité. Tous les actes pris par le Conseil Municipal sont transmis à l'autorité compétente (sous-préfet de Kataba 1) pour une vérification de la conformité des procédures.

Dans le cadre des projets et programmes, des conventions sont signées entre l'État et la Collectivité Locale de Djinaky. Ces conventions précisent les modalités d'exécution des engagements souscrits par l'État du Sénégal vis à vis de la commune et les engagements de celle-ci vis à vis de l'État pour une exécution correcte des opérations de développement.

Le soutien de l'État à la collectivité est essentiellement composé des fonds de dotation et de fonds de concours au travers des projets et programmes mais aussi par l'intervention de ses services déconcentrés.

➤ Les services déconcentrés de l'État

Ce sont principalement le Trésor, le CADL, l'IDEN en charge de l'éducation, le District Sanitaire, le Service de l'Hydraulique, le Service Départemental du Développement Rural (SDDR) ; le Service de

l'Elevage. Toutes ces structures implantées dans le département de Bignona interviennent dans l'encadrement de la collectivité locale.

Le percepteur des collectivités est le trésorier payeur du département de Bignona. Il aide à la confection des budgets et au recouvrement de la taxe rurale. Le trésor appuie la commune dans le processus d'élaboration du budget par la fourniture des comptes de gestion qui servent de support au Conseil Municipal pour l'établissement des comptes administratifs.

Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL) est l'organe principal d'appui technique de la collectivité locale. Les missions de ces services tournent autour de :

- l'appui conseil ;
- le renforcement des capacités ;
- la vulgarisation et le suivi du matériel agricole ;
- la promotion économique et sociale des femmes rurales.

Le manque de moyens logistiques est souvent évoqué comme un facteur limitant à sa mission.

➤ **Les programmes et projets gouvernementaux**

De nombreux programmes et projets gouvernementaux interviennent ou ont déjà intervenu dans la commune de Djinaky. Il s'agit du PROCAS (recherche de la paix et stabilisation des conditions économiques et sociales) du PPDC, du PUDC, du PNDL (fusion du PNIR et du PFDS : lutte contre la pauvreté par l'approche participative), de l'ANCAR (conseil et encadrement agricole), de l'ANRAC (reconstruction, réhabilitation des infrastructures, démobilisation, réinsertion sociale et réintégration). La commune bénéficie jusqu'ici des impacts de certaines des réalisations de ces programmes.

➤ **Les services décentralisés de l'Etat**

Ils sont essentiellement représentés ici par l'Agence régionale de développement (ARD) composée de la région et des communes.

L'ARD est chargée d'aider la commune dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ses plans de développement, l'élaboration et le suivi des contrats plans, l'élaboration et le suivi des contrats de mise à disposition des services extérieurs de l'État, etc..

L'ARD a également appuyé la commune dans la mise en place d'un cadre de concertation communal, la formation de l'assistant communautaire (ASCOM), etc.

3.5.2. Les partenaires non institutionnels

a) La coopération décentralisée

La commune de Djinaky compte une diversité de partenaires au développement au titre de la coopération décentralisée dans plusieurs secteurs de l'activité économique et sociale. Les plus en vue sont :

- le Programme Karonghen financé par la coopération espagnole AECID qui appui les activités génératrices de revenus des groupements de femmes (maraichage, élevage, transformation des produits, etc.)

- le Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui appui les projets de construction et d'équipement sanitaire
- l'association USOFORAL qui appui les projets d'autonomisation des femmes, de formation en leadership féminin et en Genre

- l'UNICEF qui appui l'éducation par la construction de puits, de blocs sanitaires et la fourniture de vivres.

D'autres partenaires plus récents mènent des activités dans la commune, notamment :

- USAID ACCESS dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement et en milieu scolaire
- ZAINA dans le domaine de la transformation des fruits et légumes
- KAWOLOR (alimentation et nutrition)

L'une des difficultés majeures rencontrées par le Conseil Municipal réside le plus souvent dans l'absence de protocole entre lui et les différents intervenants (internes comme externes), ce qui rend difficile le suivi de leurs activités. Le Conseil devrait étudier les conditions d'établissement de protocoles d'accord avec ces différents acteurs pour une prise en compte de leurs actions dans le schéma de planification des actions de développement.

IV. LA SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE DE DJINAKY

L'analyse de la situation actuelle de la commune de Djinkay a permis de mettre en évidence les principales forces dont elle dispose et sur lesquelles elle compte s'appuyer pour relever les Défis. Les orientations stratégiques qui en découlent, s'articulent autour de l'élimination de ses faiblesses tout en surmontant les obstacles identifiés, pour amorcer un développement local durable.

4.1. LES FORCES DE LA COMMUNE

Les principales forces sur lesquelles la commune de Djinkay peut s'appuyer pour amorcer un développement durable sont entre autres :

4.1.1. Au niveau des potentialités en ressources naturelles

- la disponibilité des terres agricoles
- la présence de ressources forestières, herbivores et apicoles importantes
- les ressources halieutiques
- l'existence d'un important cheptel
- les ressources en eau de surface qu'offrent les marigots de Baïla et de Diouloulou et leurs principaux affluents

4.1.2. Au niveau des potentialités liées aux infrastructures sociales de base

- une bonne couverture en infrastructures scolaires
- une assez bonne distribution des infrastructures sanitaires
- existence d'une mutuelle de santé
- existence d'infrastructures hydrauliques

4.1.3. Au niveau des potentialités liées aux infrastructures d'appui à la production

- existence d'une couverture téléphonique
- existence d'un réseau de pistes inter villageoises (même si elles sont pour l'essentiel impraticables)
- une production maraîchère en forte expansion
- disponibilité de matières premières pour l'artisanat

- existence de structures rurales de microfinance

4.1.4. Au niveau des ressources humaines

- existence de ressources humaines et une population imposable
- un Conseil Municipal fonctionnel
- existence d'un espace de concertation et d'échange
- dynamisme des organisations de base

4.1.5. Au niveau du partenariat et de la coopération décentralisée

- appui de l'Etat à la commune
- existence de programmes et projets de l'Etat qui interviennent dans la commune
- une coopération décentralisée dynamique

4.1.6. En matière de prévention et de gestion de conflit

- existence d'une expérience **en matière de gestion des conflits**
- engagement des imans, des sages, des femmes, des chefs de village dans la gestion des différentes crises sociales survenues dans la zone.
- existence d'une chaîne de solidarité entre les déplacés et les résidents
- existence d'un potentiel avéré de négociation et de gestion de crise

A côté des forces dont dispose la commune, il y a des faiblesses notoires qui doivent être éliminées pour asseoir un développement durable.

4.2. LES FAIBLESSES DE LA COMMUNE

4.2.1. Le conflit casamançais

La commune ressent toujours dans son développement les effets de la crise liée au conflit casamançais.

Conséquences : il y a toujours des déplacés qui se sont définitivement installés dans leurs localités d'accueil et sont devenus des résidents permanents et ce, en dépit de l'accalmie constatée. La psychose du conflit est toujours vivace dans certains esprits même si elle est moins perceptible.

4.2.2. La salinisation et l'ensablement des vallées

La riziculture est l'activité agricole de première importance dans la commune. Du fait de plusieurs contraintes dont la salinisation des terres et l'ensablement des vallées, l'utilisation d'instruments agricoles inadaptés à la culture moderne, la production est devenue insuffisante à cause de la faiblesse des rendements et de la réduction des superficies cultivées. Ce qui a pour effets le déficit vivrier, la pauvreté, la malnutrition et l'utilisation accrue du riz importé.

4.2.3. La dégradation du potentiel forestier à cause des coupes d'arbres incontrôlées et des feux de brousse qui détruisent le potentiel ligneux et fourrager déjà entamé par les effets de la sécheresse. Cette situation récurrente et jusqu'ici sans solution efficace, contribue à fragiliser les activités agropastorales d'autant plus que les comités de lutte et de veille sont en léthargie. Le contexte du conflit casamançais et la faible présence des agents du service forestier ont permis la présence d'unités clandestines de pillage des forêts de la commune.

4.2.4. L'insuffisance d'amendement chimique et/ou organique et le caractère extensif de l'agriculture ont fini d'appauvrir les terres agricoles des zones de plateau. Ce qui pose un réel problème de développement quand on sait que la presque totalité des revenus paysans proviennent de l'économie agraire. A cette situation s'ajoute la gestion traditionnelle des terres qui limite l'accès des femmes au foncier agraire.

4.2.5. L'exode rural pose un sérieux problème de développement en ce sens qu'il participe à la chute des productions agricoles. En effet, l'insuffisance de bras combinée à l'insuffisance du matériel et des équipements agricoles a contribué à la réduction des superficies cultivées.

4.2.6. La commune ne dispose pas de ressources financières propres. En effet, le recouvrement de la taxe rurale n'est plus effectué depuis de longues années. Cette situation limite la capacité de contribution de la commune au financement des projets communautaires. Entre autres difficultés, on note l'insuffisance de la formation des élus sur les textes de la décentralisation. Ainsi, à Djinaky, le conseiller a du mal à se départir de son village lors des arbitrages. Ce qui crée des crispations et des tensions perceptibles.

4.2.7. L'élevage, bien que de prestige, constitue une force pour le développement de la commune. Mais il reste confronté à des faiblesses dont le vol du bétail, les maladies animales et la divagation. La cohésion sociale est parfois mise à rude épreuve à cause de la divagation des animaux imputable en grande partie à l'absence de parcours de bétail aménagés et à l'absence d'un **Plan d'Aménagement et d'Occupation des Sols (PAOS)**.

4.2.8. Dans le domaine de l'éducation, malgré la bonne carte scolaire, la qualité des enseignements se heurte à de nombreux goulots comme la vétusté des infrastructures et la prédominance des abris provisoires, l'insuffisance du mobilier et autres équipements scolaires, le sous équipement, la faiblesse des ressources financières et l'absence de centres de formation professionnelle.

4.2.9. La pêche continentale dans les marigots de Baïla, Diouloulou et dans leurs principaux affluents constitue une importante activité économique. Les faiblesses constatées dans ce secteur sont la disparition de certaines espèces halieutiques, la régression des formations de mangrove principaux lieux de reproduction et de maturation des espèces halieutiques et le non-respect du code de la pêche.

4.2.10. Dans le domaine du désenclavement et de la communication, l'absence de pistes inter villageoises aménagées constitue un frein à l'écoulement de la production agricole et à la création de richesse, ce qui appauvrit davantage les populations. De même, la faible couverture et les perturbations fréquentes des réseaux de la téléphonie mobile sont autant de contraintes au désenclavement de la commune.

4.2.11. Le secteur de l'hydraulique rurale souffre de la mise en service non encore effectuée de quatre (04) des cinq (05) forages de la commune, de la présence d'eau saumâtre dans certains puits, de la baisse de la nappe phréatique dans certaines zones et à certaines périodes de l'année entraînant un assèchement prématuré des puits, de la faiblesse du réseau d'**Adduction d'Eau Multi Villages (AEMV)**.

4.2.12. L'insuffisance des puits modernes

4.2.13. L'insuffisance de l'eau pour le bétail

4.2.14. La faiblesse du partenariat

4.2.15. La faible capacité d'organisation des organisations communautaires de base (OCB)

4.2.16. L'accès limité aux crédits.

4.3. LES DEFIS MAJEURS DE LA COMMUNE

Il découle, des forces et faiblesses clairement identifiées par les acteurs à la base, que la commune de Djinaky est confrontée à trois (03) défis majeurs face auxquels il existe des obstacles importants qu'il faut surmonter pour asseoir un développement durable.

DEFI N°1 : Aménagement des vallées et modernisation de l'agriculture qui passe par le remembrement des terres et la fourniture de matériel de labour adapté suivi d'un encadrement de proximité dans les itinéraires techniques agricoles

DEFI N°2 : Désenclavement d'une grande partie de son territoire par l'ouverture de 25 pistes inter villageoises de production, l'amélioration du réseau de téléphonie mobile et la relance du transport fluvial.

DEFI N°3 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base (accroissement et équipement de la carte sanitaire, remplacement des abris provisoires des écoles et des cases de santé, mise en service et accroissement du RAEP des forages, augmentation des puits modernes et accroissement du réseau d'Adductions d'Eau Multi Villages (AEMV).

TROISIEME PARTIE : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

I. L'INFLUENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DJINAKY

De manière générale, les changements climatiques se dressent comme une barrière infranchissable pour le développement économique de la commune de Djinsky et ce, compte tenu en partie de plusieurs facteurs parmi lesquels, on peut citer :

- la situation de conflit encore résiduel dans la zone avec son corolaire de pillage des forêts communales
- l'existence d'un marché de bois très porteur en Gambie frontalière à la commune
- la délivrance complaisante de permis de coupe à des lobbys venant du nord du Sénégal
- les cycles répétitifs de sécheresse des décennies précédentes
- les feux de brousses récurrents dans la commune

En effet, le constat révélé par l'étude diagnostique indique une abondance et une variété de ressources naturelles :

- existence de bonnes terres favorables au développement de la flore et des activités agricoles ;
- des ressources forestières composées de produits ligneux et non ligneux (bois, fruits, écorces, résines, etc.) et d'un couvert végétal abondant et divers. A ces ressources forestières, s'ajoute un écosystème de mangrove fortement éprouvé ;
- une riche biodiversité composé de singes, phacochères, biches, hérissons, porcs épics, oiseaux, etc.
- de grandes vallées rizicultivables et des plateaux favorables aux cultures arachidières et céréalières.
- des peuplements importants de palmiers et de rôniers utilisés comme bois d'œuvre ;
- des cours d'eaux avec une faune aquatique (poissons, oiseaux, huitres, coquillages, petit gibier, etc.) relativement abondante par endroits.

II. DES RESSOURCES NATURELLES EN CONSTANTE DEPERDITION ET LA CONTRIBUTION DE LA COMMUNE AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

2.1. LES CAUSES

2.1.1. La sécheresse

L'analyse des données pluviométriques de l'Arrondissement de Kataba 1 (voir tableau page 19) laisse apparaître une évolution en dents de scie avec néanmoins une moyenne sur dix ans de 1234,1 mm qui dépasse légèrement la moyenne régionale de 1200 mm. Globalement la zone est excédentaire sur le plan pluviométrique avec un pic enregistré en 2009.

La commune de Djinaky vit un phénomène de salinisation des terres entraînant la perte de fertilité des sols dans toutes les vallées et conséquemment la baisse des rendements, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la faim, etc. Le phénomène qui s'étend sur les terres de plateau ; zone des cultures de rente par excellence risque de compromettre la viabilité de toute entreprise agricole si des actions urgentes et significatives ne sont pas menées pour amoindrir les effets. Aujourd'hui, les populations ne sont pas à l'abri d'une crise alimentaire qui peut subvenir à tout moment.



Rizières de la commune très affectées par la langue salée

2.1.2. Les feux de brousse

Dans la Région de Ziguinchor, la fréquence et l'ampleur augmente du Sud au Nord-Est inversement à la pluviométrie. Autrement dit, le département de Bignona est le plus brûlé pour des raisons diverses : *culturelles, culturelles, écologiques, économiques ou autres*.

Dans certains cas, c'est le contexte sociopolitique, et post- conflit qui explique la prédominance des feux de brousse notamment dans les arrondissements de Sindian et de Kataba 1.

Les causes des feux de brousse et plus particulièrement dans la Zone dite des Palmiers sont dues :

- aux mauvaises pratiques agricoles avec l'agriculture sur brulis ;
- à la carbonisation très développée et lucrative;
- aux activités de cueillette de miel et de chasse par le feu, au pastoralisme etc.

L'ampleur du phénomène n'est plus à démontrer pour le département de Bignona. Sur une superficie boisée totale de 733.900 ha, le département de Bignona concentre à lui seul 529.500 ha, soit 72, 15 %. Et sur les 32 cas de feux de brousse constatés et recensés en 2013 dans la région de Ziguinchor, le département de Bignona enregistre à lui seul 24 cas et 1249 ha de superficies brûlées, soit 52,04 ha brûlés par cas.

A l'échelle départementale, la commune de Djinaky avec sa zone des palmiers est l'une des communes les plus brûlées du département de Bignona.

2.1.3. L'exploitation clandestine et les coupes abusives de bois

La commune de Djinaky vit présentement un pillage sans précédent de ses ressources forestières et fauniques à la tête desquelles le bois exploité anarchiquement et de façon clandestine.

Pour rappel, la région de Ziguinchor est fermée à l'exploitation forestière excepté les quotas de bois d'œuvre et de service.

Après l'arboriculture fruitière, l'exploitation clandestine du bois et la carbonisation sont les activités les plus lucratives développées dans la commune et de façon plus prononcée dans la Zone des Palmiers en direction du marché sénégalais mais aussi et surtout de celui gambien.

L'attraction exercée par le marché gambien très porteur pour ce genre de trafic mais également la situation post-conflit et d'enclavement de la Zone des Palmiers ont accentué le phénomène.

A côté des défrichements anarchiques à la recherche de nouvelles terres pour les cultures, les vergers et l'habitat, les coupes abusives et l'exploitation clandestine de bois sont la principale menace qui pèse sur l'environnement végétal et faunique.

La commune de Djinaky reste inégalement affectée par le phénomène d'exploitation clandestine de bois. La Zone des Palmiers (la **zone 6** polarisée par Biti-Biti, la **zone 5** polarisée par Wangaran et la **zone 4** autour de Baranlir) est donc la plus touchée et par conséquent la plus menacée.



Pillage de forêt dans la zone des palmiers

2.2. LES CONSEQUENCES ET/ OU LES IMPACTS NEGATIFS SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

2.2.1 Les conséquences et/ou impacts dues à la sécheresse

La rareté des pluies et les sécheresses répétitives sont responsables en partie de l'augmentation du niveau de la salinité dans les cours d'eau, de la remontée de la langue salée dans les vallées, de l'acidification des bas-fonds, de la perte de la biodiversité (faune aquatique et sauvage), de la disparition de la mangrove, de la réduction de la palmeraie et de la rôneraie, etc.

Cette situation est beaucoup plus préoccupante dans les villages riverains de la vallée allant de Baïla jusqu'au Sud-Est qui borde les villages de Baranlir, Biti-Biti et Wangaran dans les zones 4, 5 et 6 appelée communément Zone des Palmiers. Le problème se pose également dans les villages riverains de la vallée ouverte allant de Kabiline (**zone 1**) à la limite Sud-Ouest de la commune aux villages d'Ebinkine, Kariaye, Baline et Badiana dans les **Zones 2 et 3**.

La sécheresse avec son corolaire de déforestation est responsable de l'érosion hydrique, éolienne ainsi que des phénomènes de ravinement et d'ensablement des vallées et des bas-fonds

Plus globalement, la sécheresse conduit à une réduction drastique des terres cultivables, au recul du couvert végétal et de la faune en général un peu partout dans la commune de Djinaky.

2.2.2. Les conséquences et/ou impacts dues aux feux de brousse

La forte récurrence des feux de brousse dans la commune de Djinaky a pour principale conséquence une destruction systématique des ressources végétales et fauniques. La destruction des ressources forestières se traduit par une importante perte de semences ou d'organes de reproduction ou de semis naturels empêchant toute régénération.

Il s'y ajoute également une destruction de la biomasse herbacée qui constitue aujourd'hui l'essentiel des pâturages, une perte d'engrais vert et dénude les sols, d'où leur appauvrissement.

2.2.3. Les conséquences et/ou impacts dues à l'exploitation clandestine et/ou aux coupes abusives de bois.

La principale conséquence ici, c'est la déforestation systématique de la commune de Djinaky avec à la clé une quasi disparition des grands arbres centenaires qui aujourd'hui ne sont présents qu'aux alentours proches des villages.

Les coupes abusives concernent aussi la mangrove dont le bois est un excellent bois de chauffe, de fumage et également de service. La mangrove sert de refuge et de lieu de reproduction de la faune halieutique mais également de régulateur du niveau de salinité des cours d'eau. Sa disparition constitue une véritable menace non seulement pour la biomasse marine mais également, elle accentue l'avancée de la langue salée vers les plateaux.

Des conséquences subsidiaires commencent à se manifester dans la commune de Djinaky dont les plus visibles sont :

- les phénomènes de ravinement du plateau vers la vallée et le bolong ;
- l'ensablement des vallées et des cours d'eau ;
- l'élévation du taux de salinité dans les cours d'eau;
- la destruction des habitats et des zones de frayères.
- le déclenchement des phénomènes d'érosion hydrique, d'érosion éolienne et d'ensablement des bas-fonds.

En conclusion, la disparition progressive des forêts de plateaux comme de mangrove sous les actions combinées des coupes incontrôlées, des feux de brousse et de l'avancée du sel ainsi que l'assèchement des points et cours d'eau, pourrait avoir causé en partie la baisse drastique de la pluviométrie tout en augmentant le réchauffement de l'atmosphère et par conséquent contribué au dérèglement climatique.

2.3. LES RISQUES DUS AUX CONSEQUENCES DES SECHERESSES, DES FEUX DE BROUSSE ET DE L'EXPLOITATION CLANDESTINE ET COUPES ABUSIVES DE BOIS.

2.3.1. Les risques liés à la sécheresse

- vulnérabilité écologique conduisant à une faible capacité de régénération des écosystèmes mais aussi apparition d'espèces végétales non désirées par les populations et non appréciées par les animaux ;
- vulnérabilité d'une agriculture très dépendante de la pluviométrie ;
- vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales animales et une exposition à certaines maladies ;
- disparition des écosystèmes communaux et une désertification à moyen et long terme ;
- accélération du réchauffement de l'atmosphère suite à la disparition progressive des zones humides et du couvert végétal.

2.3.2. Les risques liés aux feux de brousse

- accélération des émissions des gaz à effet de serre notamment le carbone avec les fumées ;
- accélération du réchauffement de l'atmosphère ;
- accélération du processus de désertification ;
- modification progressive des équilibres entre les écosystèmes ;
- disparition progressive des zones humides suite aux phénomènes d'érosion et d'ensablement;
- vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales, animales et une exposition à certaines maladies ;
- disparition des écosystèmes communaux et une désertification à moyen et long terme

- accélération du réchauffement de l'atmosphère suite à la disparition progressive des zones humides et du couvert végétal.

2.3.3- Risques liés aux coupes abusives et à l'exploitation clandestine de bois.

- rupture des équilibres entre les différents écosystèmes
- vulnérabilité écologique conduisant à une faible capacité de régénération des écosystèmes mais aussi apparition d'espèces végétales non désirées par les populations et non appréciées par les animaux ;
- disparition des mécanismes de pluviogénèse avec la fin des ascendances orographiques et la disparition des points d'eau ;
- vulnérabilité d'une agriculture très dépendante de la pluviométrie ;
- vulnérabilité alimentaire avec la baisse des rendements agricole et rural ;
- vulnérabilité sanitaire et nutritionnelle suite aux carences en protéines végétales animales et une exposition à certaines maladies ;
- disparition des écosystèmes au niveau de la Commune et une désertification à moyen et long terme
- accélération du dérèglement climatique conduisant au réchauffement de l'atmosphère.

III. LES SOLUTIONS ET/OU LES MESURES DE LUTTE ET D'ADAPTATION AU DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Face au dérèglement climatique, les Etats brandissent le plus souvent l'adaptation comme solution entre autres. Ces solutions et ces stratégies d'adaptation s'articulent avec les programmes de lutte contre la sécheresse et la désertification et également selon les principes du développement durable.

3.1. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées à la sécheresse.

- la réalisation de digues anti-sel et des digues de retenue pour lutter contre le sel, gérer les eaux de pluie et limiter l'ensablement des vallées et des bolongs ;
- la réalisation de Bassins de rétention, la revitalisation des mares ;
- la lutte contre l'érosion hydrique, la mise en place de brise-vents ;
- la réalisation de reboisements y compris de la mangrove afin de restaurer la biodiversité ;
- la création de bois communautaires ;
- la diffusion de techniques de fertilisation raisonnée ;
- la mise au point d'itinéraires techniques adaptés ;
- une meilleure valorisation des eaux usées pour la production agricole ;
- la diffusion de techniques agroforestières et la diversification des cultures ;
- l'utilisation de variétés halophiles ou qui tolère la salinité et de variétés à cycle court ;
- la réorganisation des systèmes d'élevage avec la stabulation du bétail, la réalisation d'abreuvoirs modernes autour de puits pastoraux et la pratique de cultures fourragères
- former, organiser les acteurs locaux à la réponse au dérèglement climatique.

3.2. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées aux feux de brousse.

- la diffusion de techniques agroforestières et la diversification des cultures,
- la mise en place de pare-feux,
- l'extension des bois communautaires,
- la prévention des feux de brousse par la mise à feu précoce ;
- la mise en place d'un système d'alerte précoce en milieu rural ;
- l'appui institutionnel et la formation des décideurs politiques et des autres acteurs sur les enjeux scientifiques des changements climatiques ;
- la dotation des services techniques des eaux et forêts en moyens adéquats de lutte contre les feux de brousse ;
- la redynamisation et l'équipement des comités villageois et inter-villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- le renforcement de capacités d'analyse et d'anticipation des acteurs en vue de rendre systématique leur réactivité.

3.3. Les solutions et/ou les mesures de lutte et d'adaptation au dérèglement climatique liées aux coupes abusives et à l'exploitation clandestine.

Le département de Bignona s'étant illustré au niveau national par la fréquence et la régularité des pillages de ressources forestières, il importe de mettre en place des stratégies qui garantissent une gestion durable des forêts. Il faudrait à la fois combiner des actions de sensibilisation/conscientisation et des mesures coercitives contre les contrevenants. Les solutions proposées par les populations concernent :

- la diffusion de techniques agroforestières et la diversification des cultures ;
- l'extension des bois communautaires,
- la mise en place d'un système d'alerte et de suivi écologique au niveau du service des eaux et forêts et au besoin en milieu rural ;
- l'appui institutionnel et la formation des décideurs politiques et des autres acteurs sur les enjeux scientifiques des changements climatiques ;
- le renforcement de capacités d'analyse et d'anticipation des acteurs en vue de rendre systématique leur réactivité ;
- L'application rigoureuse des textes législatifs et réglementaires des codes de l'environnement et forestier
- La redynamisation des comités villageois et inter-villageois de gestion des ressources naturelles
- La généralisation des codes de conduite en matière de gestion des ressources naturelles.
- La mise en place dans les villages de dispositifs de traitement des déchets qui permet de produire des matières premières recyclées, évitant ainsi d'avoir à les extraire. Eviter de brûler les déchets car cela produit encore de la fumée qui pollue l'atmosphère (c'est le passage à l'économie circulaire qui consiste à modifier notre mode de consommation pour lutter contre le réchauffement climatique en s'appuyant sur le principe des **3 R : Réduire, Réutiliser et Recycler**).

QATRIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET LE PROGRAMME D'ACTION PRIORITAIRE A COURT ET MOYEN TERME

I. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT A MOYEN TERME

Les perspectives de développement de la commune de Djinaky pour faire face aux défis sus cités, s'articulent autour des orientations définies au cours de l'atelier de planification stratégique du 06/09/2019.

Le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) à moyen terme (2019-2024), met en évidence, les stratégies et les actions prioritaires retenues par les acteurs communautaires pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de chaque orientation.

Le cadre d'orientation stratégique du plan d'actions prioritaires qui suit renseigne sur le programme prioritaire à moyen terme.

II. PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA COMMUNE (PAP)

ENJEU 1 : PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA COOPERATION

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Renforcement des capacités de négociation et de lobbying des élus et des acteurs locaux dans le cadre de la coopération décentralisée	Réunir les conditions pour le développement du partenariat	Renforcement des capacités des élus et des acteurs locaux	Organisation de sessions de formation sur l'intercommunalité Organisation de sessions de formation en plaidoyer Organisation de sessions de formation sur les textes et lois de la décentralisation et de la Gestion des Ressources Naturelles pour les élus et les acteurs de la société civile Organisation de voyages d'études et de promotion du partenariat Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de la taxe rurale pour le développement communautaire Renforcement des comités de gestion des infrastructures et équipements communautaires dans la gestion administrative et financière (Comités de santé, APE, etc.) Formation des membres des comités de gestion sur leurs rôles et responsabilités Formation des comités de gestion sur les techniques d'entretiens et de maintenance des infrastructures et équipements communautaires	Djinaky

ENJEU 2 : DESENCLAVEMENT DE LA COMMUNE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
				Axe Diounoug-Baranlire-Koussabel-Biti Biti Essom Silathiaye-Tambouille-Kourame Axe Ebinako-Mongone-Brikamanding 1-Wangarang-Biti Biti-Djinoundié-Diongol- Djibiame Axe Biti Biti-Djinone-Balanguine-Kakaré-Djinaky Axe Bélaye-Tandine-Balanguine-Brikamanding1 en direction du Naran

Développement du transport et des moyens de communication	Désenclaver la commune	Construction et réhabilitation de pistes inter villageoises	Construction de nouvelles pistes et pontons	Axe Baranlire-Balanguine
				Axe Baranlire-Tandine
				Axe RN5-Baline
				Axe Kabiline (Karibo)-Karongue
				Axe Baline- Bélaye
				Axe Bélaye- Badionkotong
				Axe Badiana-Tandine
				Axe Baline-Bélaye
				Axe Bélaye-Badionkotong
				Axe Badiana-Baline
				Axe Bélaye-Diounoung
				Axe Badiana-Débarcadère de Bessire (Blouf)
				Axe Kabiline-Ebinkine-Baline-Badiana
				Axe Tally Boubess-Karongue-Kabiline 1&2
				Axe Kariaye-Ebinkine-Boumboulane en allant vers la commune de Kartitack
				Axe Karongue-Koulandiang en allant vers la commune de Kataba 1
				Axe Mahmouda Chérif-Sambouloulandiang
				Axe Ebinako-Quai de Ebil
				Axe Mahmouda Chérif-Quai 2
		Redynamisation du transport fluvial	Amélioration de pistes latéritiques	Axe Kawane-Kabiline
				Axe Mahmouda Chérif – Kabiline 2
				Axe Ebinkine-Kabiline
		Amélioration de l'accès à la téléphonie rurale	Aménagement de débarcadères de transport fluvial	Kabiline (01) Badiana (01)
			Equipement de la zone 1 de pirogues motorisées de transport fluvial	Zone 1 : Kabiline-Ebinkine-Karongue-Kariaye-Mahmouda Chérif
		Amélioration de l'accès à la téléphonie rurale	Implantation de 02 antennes de téléphonie mobile pour étendre la couverture des réseaux	Kabiline (01) Biti Biti (01)

ENJEU 3 : EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
			Création de lycées	Kabiline 2, Biti Biti
			Création de CEM	Wangarang

Renforcement des infrastructures éducatives et de formation professionnelle	Améliorer les conditions d'accès et de maintien à l'école et d'emploi	Mise en place d'infrastructures	Construction et équipement de salles de classes élémentaires et secondaires	Cem/lycée Djinaky (4), Mongone (1), Djinaky (3), Kabiline 2(4), Kabiline 1 (6), Cem Kabiline 2 (8), Karongue (3), Kawane (1), Mahmouda Chérif (2), Ebinkine (2), Kabiline 1 (8), Mahmouda Chérif 1 (4), Mahmouda Chérif 2 (6), Cem Baranlire (4), Cem Kabiline 1 (5), Badiana (7), Bélaye (2), Koussabel (2), Cem Biti Biti (9), Balonguine (3), Wangarang (3), Djinoundié (3), Biti Biti (2). TOTAL : 92
			Finition de salles de classe élémentaires	Mahmouda Chérif (2), Ebinako (1) TOTAL : 02
			Construction et équipement d'écoles maternelles	Mongone (3), Ebinako (3), Kateum Teum (3), Badiana (3), Bélaye (3), Baline (3), Baranlire (3), Tandine (3), Diounoung (3), Brikamanding 1 (3), Djinone (3), Balonguine (3), Wangarang (3), Biti Biti (3), Djinoundié (3), Koussabel (3), Ebinkine (3), Djinaky (3), Karongue (3), Kabiline 1 (3), Kabiline 2 (3) TOTAL : 63
			Construction et équipement d'écoles arabes	Ebinkine (3), Baline (3), Baranlire (3), Tandine (3), Diounoung (3) TOTAL : 15
			Construction de blocs administratifs d'écoles	Cem Kabiline 2, EE Kabiline 1, EFA Kabiline 1, EE Karongue, EE Mahmouda Chérif, EFA Mahmouda Chérif 1, EFA Mahmouda Chérif 2, EE Ebinkine, EE Djinaky, EE Badiana, EE Bélaye, EE Baranlire, EE Biti Biti, EE Djinoundié, EE Balonguine, EE Brikamanding 1, EE Djinone, EE Wangarang TOTAL :18

			Construction de murs de clôture d'écoles	Cem Djinaky, Cem Biti Biti, EE Djinaky, EE Ebinako, EE Mongone, EE Kabiline 2, EE Kabiline 1, EE Karongue, EE Kawane, EE Mahmouda Chérif, EFA Mahmouda Ch. 1, EFA Mahmouda Chérif 2, EFA Kabiline 1, Cem Kabiline2, EE Badiana, EE Bélaye, EE Baline, EE Koussabel, EE Tandine, EE Baranlire, EE Diounoung, EE Biti Biti, EE Djinoundié, EE Essom Silathiaye, EE Biti Biti, Katipeu, EE Balonguine, EE Wangarang, EE Brikamanding 1, EE Djinone, EM Biti Biti, EM Djinone, EM Wangarang, EM Brikamanding 1, EM Balonguine, EM Badiana, EM Baline, EM Baranlire, EM Tandine, EM Kabiline2, EM Diounoung, EM Karongue, EM Kabiline 1, EA Badiana, EA Kabiline 2, EA Kabiline 1, EA Karongue, EA Ebinkine TOTAL : 48
			Construction et équipement de blocs sanitaires d'écoles	EE Kabiline 1, EFA Kabiline 1, EM Kabiline 1, EE Karongue, EE Mahmouda Chérif, EFA Mahmouda Ch 2, EM Ebinkine, EE Mongone, CEM Djinaky, EE Badiana (réhabilitation), EE Bélaye, EM Baline, EM Baranlire, EM Tandine, EM Diounoung, EE Biti Biti, EE Djinoundié, EM Balonguine, EM Brikamanding 1, EM Djinone, EM Wangarang TOTAL : 21
			Construction de puits scolaires	EE Koussabel, EE Tandine, EE Diounoung, EE Balonguine, EFA Mahmouda Chérif 2, EFA Mahmouda Chérif 1 TOTAL : 06
			Réhabilitation de pompes manuelles d'écoles	EE Badiane ; EM Badiana, EE Baline, EM Baline, EE Bélaye TOTAL : 05
			Réalisation de branchements au RAEP des forages ou au réseau SENELEC	Branchement forage EE et EM Baranlire Branchement forage EE et EM Wangarang Branchement forage EM Brikamanding 1 Branchement forage CEM/lycée Djinaky Branchement forage EM et EA Ebinkine TOTAL : 08
				75 tables bancs EA Badiane

			Autres équipements	75 tables bancs EE Djinaky 200 tables bancs CEM/Lycée Djinaky Equiper 01 ordinateur + imprimante EE Djinaky
			Construction et équipement de bibliothèques	CEM/Lycée de Djinaky
			Finition et équipement de salles informatiques	CEM/Lycée de Djinaky
			Aménagement et équipement de terrains de sport multifonctionnels	CEM/Lyc2e de Djinaky
			Fourniture des mallettes pédagogiques aux écoles élémentaires	Toutes les écoles de la commune

ENJEU 4 : AGRICULTURE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Atteinte de la sécurité alimentaire	Accroître la production agricole	Amélioration de la productivité des terres et accroissement des rendements agricoles	Renforcement de la politique d'aménagement hydro-agricole par la construction de digues anti sel de ceinture et de digues secondaires avec ouvrages d'art pour protéger toutes les vallées contre l'intrusion de la langue salée	Commune
			Construction de digues de rétention de sable entre les plateaux et les vallées- Construction de voies d'accès dans les vallées	Commune
			Fertilisation des terres avec des engrais bio	Commune
			Utilisation de semences améliorées, adaptées au milieu salin et à cycle court	Commune
		Modernisation des pratiques culturales	Equiper des zones de matériel de labour (tracteurs, motoculteurs) et du petit matériel agricoles (batteuses à riz, repiqueuses à riz, semoirs, charrues, etc.)	Zones 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5, Zone 6
			Instauration d'un dialogue social interne devant aboutir dans un bref délai (5 ans) à un remembrement, aménagement et redistribution des terres des vallées	Commune
			Octroi des terres aux porteurs de projets bancables	
		Renforcement des capacités des	Formation des producteurs dans les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) et dans les Systèmes de Riziculture Intensive	Commune
			Organisation des filières maraichères et fruitières et appui des	Commune

		producteurs	producteurs dans la recherche de marchés d'écoulement	
			Recyclage des femmes dans les techniques de production maraichère	Commune
			Formation des femmes dans les techniques de transformation et de conservation des produits	Commune
			Equiperment des zones d'unités de transformation des fruits et légumes	Zones 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5, Zone 6
			Organisation de campagnes régulières de lutte contre la mouche des fruits	Commune
			Formation des producteurs sur les techniques d'utilisation des pesticides et de production de bio pesticide	Commune
			Equiperment des zones de véhicules de transport de marchandises (voitures fourgonnettes)	Zones 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5, Zone 6
			Ouverture de points de vente d'intrants agricoles dans les zones	Zones 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5, Zone 6
			Facilitation de l'accès aux intrants et matériel agricole par la mise en place ou la négociation de lignes de crédit	Commune

ENJEU 5 : SANTE ET ACTION SOCIALE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Renforcement des infrastructures sanitaires	Augmenter la couverture sanitaire de la population	Augmentation des infrastructures, du matériel et équipement sanitaires	Reconstruction d'un poste de santé qui ne répond pas aux normes	Biti Biti
			Réhabilitation de bâtiments de poste de santé	Kabiline, Ebinkine
			Erection de case de santé en poste de santé	Karongue
			Construction de logements pour le personnel médical (ICP et sages-femmes)	Kabiline, Biti Biti, Djinaky, Ebinkine, Essom Silathiaye
			Augmentation de la capacité d'hospitalisation des postes de santé et maternités rurales	Toutes les structures sanitaires
			Equiperment des postes de santé et des maternités/ cases de santé de matériels et équipement médicaux • lits d'hospitalisation (107 lits) ; Boîtes d'accouchement (62) • Autoclaves (46) ; Pèses bébés (23) ; Pèses adultes (23) • Incinérateurs (23) ; Stock de médicament	Toutes les structures sanitaires
			Construction et équipement de cases de santé/maternités	Baline, Kabiline 2, Mahmouda Ch
			Renforcement de l'action médico-sanitaire et sociale (médecine préventive, curative, éducative et sociale)	Commune
			Renforcement de la sensibilisation sur l'hygiène et la prévention des maladies	Commune
			Renforcement de la sensibilisation sur les grossesses précoces.	Commune
		Amélioration des conditions	Equiperment des postes de santé d'ambulances médicalisées	Biti Biti, Essom Silathiaye,

		d'évacuation sanitaire des malades		Baranlire, Bélaye, Badiana, Djinaky, Kabiline, Ebinkine
		Renforcement du personnel sanitaire spécialisé	Remplacement des matrones par des sages-femmes dans les postes de santé	Biti Biti, Essom Silathiaye, Bélaye, Baranlire, Ebinkine
		Renforcement des capacités des acteurs de santé à la base	Redynamisation des comités de santé	Postes et cases de santé
			Formation de 32 secouristes	Tous les villages
			Recyclage des ASC et des matrones dans le traitement du paludisme, de la diarrhée et des Infections Respiratoires Aigües (IRA)	Commune
			Recyclage des ASC et des matrones sur les dermatoses VIH/SIDA	Commune
			Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les mesures de prévention contre les MST-VIH/Sida, de prévention et de gestion du paludisme, de la diarrhée et des IRA	Commune
		Amélioration de l'accès aux médicaments génériques	Augmentation de la dotation en médicaments au niveau des structures sanitaires	Postes de santé et cases de santé
			Appui à la mutuelle de santé au niveau de chaque poste de santé	Postes de santé
			Facilitation de l'accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) : sensibilisation, recensement et enrôlement	Commune

ENJEU 6 : HYDRAULIQUE RURALE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Renforcement des infrastructures sociales de base	Améliorer le taux d'accès de la population à l'eau potable	Renforcement des infrastructures hydrauliques	Fonçage et équipement de puits alimentaires	Ndembane
			Fonçage et équipement de puits scolaires	Ebinkine (02), Mahmouda Chérif, Koussabel, Tandine, Diounoung (02), Baline (02), Balonguine (02), Djinone (01)
			Réhabilitation de pompes manuelles scolaires	Badiana, Bélaye
			Réalisation de branchements scolaires à partir du forage de Baranlire	Baranlire (02)
			Réalisation de branchements scolaires à partir du forage de Biti Biti	Biti Biti (02), Wangarang (02), Brikamanding1 (01)
		Réalisation d'adductions d'eau multi villages	Mise en service des 04 forages	Biti Biti, Baranlire, Kabiline, Djinaky
			Mise en service du forage de Biti Biti et extension de son réseau aux villages de	Brikamanding 1, Balonguie, Djinone
			Mise en service du forage de Djinaky et extension de son réseau aux villages de	Kakaré, Badiana, Bélaye, Baline
			Extension du réseau du forage de Ebinako à	Mongone
			Mise en service du forage de Kabiline et extension de son réseau aux villages de	Boumboulane, Foulacounda, Soucouda
			Faire l'interconnection des forages de la commune,	Zone 1 avec Zone 2

			Djinaky et Ebinako dans une optique de couverture maximale en eau potable	Zone 5 avec Zone 6
--	--	--	---	--------------------

ENJEU 7 : ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Réhabilitation et renforcement des écosystèmes communaux	Promouvoir une bonne gestion des ressources naturelles et de la biodiversité	Meilleure pris en compte des questions environnementales	Renforcement de la sensibilisation et de l'éducation environnementale	Commune
			Rationalisation de l'exploitation des forêts	Tous les villages
			Accroissement des reboisements	
			Lutte contre les feux de brousse et les coupes anarchiques et incontrôlées	Tous les villages
			Création de réserves pour la protection d'échantillons de formations typiques ou spéciales (réserves botaniques, plantes médicinales)	Tous les villages
			Installation de plantations nouvelles tournées vers la satisfaction à moyen et long terme des besoins en produits ligneux et non ligneux	Tous les villages
			Protection des terres cultivables en freinant l'ensablement par l'installation de digues de retenue de sable et la plantation de vétiver	Commune
			Aménagement et curage des mares temporaires	Commune

ENJEU 8 : ELEVAGE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Maîtrise des techniques modernes d'élevage	Augmenter les productions animales	Amélioration de la santé animale	Construction de parcs à vaccination de bétail	Toutes les zones (02 /zone)
			Mise en place de centrales d'achat des produits vétérinaires et d'aliments de bétail	Toutes les zones (01/zone)
			Formation d'auxiliaires dans la santé animale	Toutes les zones (02/zone)
			Exécution d'un calendrier de vaccination de bétail adapté	Commune
		Amélioration de l'alimentation du bétail	Fonçage de puits pastoraux équipés d'abreuvoirs ou extension des réseaux des forages vers les pâturages	Tous les villages (50 abreuvoirs, soit 02/village)
			Aménagement des mares de rétention	Commune
			Formation des éleveurs sur les technologies de production et de constitution de réserves fourragères	Commune
		Amélioration des performances zootechniques des animaux	Mise en place d'un programme d'insémination artificielle bovine	Commune
			Mise en place d'unités d'élevage de chèvres	Tous les villages (01 unité /village)
			Mise en place d'unités d'élevage de moutons	Tous les villages (01 unité /village)
			Introduction de coqs raceurs dans les élevages traditionnels	Tous les villages (2500 coqs, soit 100 /village)

			Mise en place d'unités de production avicole	
		Aménagement de l'espace pastoral	Elaboration d'un PAOS et délimitation de parcours de bétail et des zones de pâturage	commune
			Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi agro-sylvo-pastorale	Commune
			Elaboration et mise en œuvre d'un calendrier de contrôle du bétail	Commune
			Généralisation du marquage du bétail et les laissez-passer	Commune
		Lutte contre les vols de bétail	Mise en place de comités villageois de surveillance	Commune
			Conduite et parcage quotidiens des troupeaux	Tous les villages
	Développer l'apiculture	Augmentation de la production de miel	Equiperment en ruches modernes et en matériel de production apicoles	Zone 1, zone 4, zone 5, zone 6 (200 ruches, soit 50/zone)
			Formation de relais aux nouvelles techniques de production apicole	Zone 1, zone 4, zone 5, zone 6 (04 relais, soit 01 /zone)
			Construction et équipement de mielleries dans les zones	Zone 1, zone 4, zone 5, zone 6 (04 mielleries, soit 01/zone)
			Organisation de campagnes d'information et de sensibilisation sur les méfaits de l'utilisation du feu par les cueilleurs de miel	Commune

ENJEU 9 : COMMERCE-MICRO FINANCE- ARTISANAT ET TOURISME

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Amélioration du secteur du commerce	Faciliter l'écoulement des produits agricoles, forestiers et animaux	Construction d'infrastructures marchandes	Construction de marchés au quotidien	Djinaky Kabiline
			Aménagement de marchés hebdomadaires	Biti Biti, Badiana, Baranlire, Djinaky, Mahmouda Chérif
			Construction et équipement de magasins de stockage	Djinaky, Baranlire, Biti Biti, Mahmouda Chérif
			Aménagement d'abattoirs	Kabiline, Djinaky, Badiana
			Aménagement d'un point de vente de viande	Tous les villages
			Ouverture d'un point d'information sur les filières	Djinaky
		Construction d'infrastructures de transformation et de	Installation d'unités de transformation et de conservation des fruits et légumes pour les femmes dans chaque zone	Zone 1 (01) Zone 4 (01) Zone 2 (02) Zone 5 (01) Zone 3 (03) Zone 6 (01)
			Construction d'unités laitières (laiteries) pour les	Kabiline (01) Baranlire (01)

		conservation des produits	éleveurs des zones regroupés en GIE	Djinaky (01) Badiana (01)	Biti Biti (01) Wangarang (01)
			Implantation de chambres froides pour la conservation des produits	Kabiline (01) Djinaky (01)	Badiana (01)
	Développer le secteur touristique	Relance de l'activité touristique	Construction et équipement de maisons d'accueil	Djinaky	
			Aménagement d'un circuit éco touristique dans la commune	Commune	
			Inventaire et valorisation du patrimoine culturel du milieu	Commune	
			Valorisation du potentiel folklorique du milieu	Commune	
	Développer l'artisanat	Aménagement de centres de formation	Redynamisation et équipement des centres de formation professionnel (tuilerie, poterie, forge, etc.)	Kabiline	
			Création d'un centre artisanal de la commune	Commune	
	Améliorer l'accès aux services de la micro finance	Renforcement des capacités des services de la micro finance	Renforcement des capacités financières des CREC par la mise à disposition de fonds d'appui au crédit	Commune	
			Formation des gestionnaires aux techniques de gestion financière et de comptabilité	Commune	

ENJEU 10 : PECHE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Maîtrise des techniques de production	Développer la pêche	Restauration des pêcheries	Respect de la réglementation en matière de pêche continentale	Commune
			Aménagement d'aires protégées	Commune
			Mise en place de comités locaux de gestion de la pêche	Commune
			Réhabilitation de l'habitat des espèces par la restauration de la mangrove	Commune
		Financement du secteur de la pêche continentale	Facilitation de l'accès au matériel de pêche approprié	Zone 1 : Kabiline, Ebinkine, Karongue, Kariaye, Kawane, Mahmouda Chérif
			Financement de projets de pisciculture (38 étangs)	Biti Biti (05), Kabiline (10), Badiana (05), Baranlire (08) Karongue (05), Bélaye (05)
		Construction d'infrastructures de pêche	Aménagement de quais de pêche	Kabiline

ENJEU 11 : HABITAT ET CADRE DE VIE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Développer un environnement sain et de mieux être au niveau de l'habitat	Faciliter l'accès aux services sociaux de base d'hygiène et d'assainissement	Amélioration de la santé et du cadre de vie des populations	Extension du réseau SENELEC à tous les villages situés non loin de la RN5 (à moins de 7 km)	Zone 1, Zone 2, Zone 3
			Implantation de mini centrales solaires hybrides dans les villages éloignés du réseau SENELEC (plus de 7 km)	Zone 4, Zone 5, Zone 6
			Extension du réseau d'adduction d'eau potable (RAEP) à tous les villages	Commune
			Accentuation de la politique de latrinsation des maisons	Commune
			Mise en place de systèmes d'évacuation des eaux de ruissellement	Tous les villages
			Mise en place d'un dispositif de gestion et de traitement des ordures ménagères	Tous les villages
			Lutte contre la divagation du bétail à l'intérieur de l'habitat par la création de parcs à bétail	Tous les villages
			Augmentation de paratonnerres pour protéger les villages	Commune

ENJEU 12 : TRANSPORT ET MOBILITE

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Facilitation des conditions de transport et de voyage	Faciliter la distribution des produits et lutter contre la pauvreté	Construction de nouvelles pistes et réhabilitation des anciennes	Elargissement et réfection des pistes existantes	Piste Kawane-Djirio, Piste Kabiline-Mahmouda Chérif, Piste Kabiline-Ebinkine et Piste Karibo-Karongue.
			Ouverture de nouvelles pistes dans toutes les zones (voir partie Désenclavement)	Toutes les zones
			Aménagement de débarcadères de transport fluvial	Kabiline Badiana
			Mise en place de pirogues de transport fluvial	Kabiline Badiana
			Organisation de l'association des « jakartaman »	Commune

ENJEU 13 : PROMOTION DES FEMMES

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Promotion des femmes	Promouvoir les conditions économique et sociale des femmes	Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes	Formation de 50 femmes en management des organisations	02 femmes leaders /village
			Formation de 75 femmes en techniques de gestion administrative et financière	03 femmes leaders /village
			Formation de 50 femmes relais aux techniques de production artisanale (savonnerie, teinture, poterie) et de transformation des produits locaux	02 femmes leaders /village
			Facilitation de l'accès des femmes à la terre	Tous les villages
			Construction et équipement d'une case foyer des femmes de la commune	Djinaky
			Facilitation de l'accès des femmes au crédit (Ouverture de ligne de crédit spéciale pour les femmes et mise en place d'un fonds de garantie)	CREC de Djinaky
			Financement d'unités de fabrication de savon dans les zones	Toutes les zones (02 unités/zone)

ENJEU 14 : JEUNESSE-SPORT-LOISIRS

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Promotion des jeunes	Créer les conditions de la promotion économique et sociale des jeunes	Renforcement des infrastructures d'accueil des jeunes	Achèvement et équipement de foyer des jeunes	
			Construction et équipement des foyers de jeune	
		Renforcement des capacités des jeunes	Recensement et formation des jeunes porteurs ou prestataires de projet en GERME (Gérer Mieux son Entreprise)	Commune
			Formation des jeunes dans les domaines de la citoyenneté, de la paix et aux droits humains	Commune
			Formation des jeunes dans les domaines de l'arbitrage du foot ball et de la gestion des litiges	Commune
		Promotion économique des jeunes	Mise en place d'une ligne de crédit pour les jeunes	CREC de Djianky
			Financement de projet de développement pour les jeunes -Fermes agrosylvopastorales (agriculture, élevage, transformation, etc.)	01 ferme /zone
		Renforcement des infrastructures sportives	Aménagement et équipement d'un terrain multifonctionnel	Djinaky
			Aménagement et équipement de terrains de foot ball	Chaque zone

ENJEU 15 : FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

Orientations stratégiques	Objectifs spécifiques	Stratégies prioritaires	Lignes d'actions prioritaires	Localisation
Développement des corps de métiers	Créer les conditions d'un entrepreneuriat local	Création d'emplois pour les jeunes	Construire des centres polyvalents de formation professionnelle dans les zones	Djinaky, Badiana, Biti Biti, Kabiline , Baranlire et Wangarang

III.PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUALISE 2019- 2024

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2019/2020

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	LOCALITES /VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (Fcfa)	Financement recherché (Fcfa)
DESENCLAVEMENT	Ouvrir 1 piste de production	Diounoung-Baranlire-Koussabel-Biti Biti- Essom- Silathiaye- Tambouille-Kourame	Commune	PUDC P2RS PPDC	33 kml	25 000 000	825 000 000	-	825 000 000
	Ouvrir 1 piste de production	Biti Biti-Djinone-Balanguine-Kakaré-Djinaky	Commune	PUDC P2RS PPDC	18 kml	25 000 000	450 000 000	-	450 000 000
	Ouvrir 1 piste de production	Baranlire- Tandine	Commune	PUDC P2RS PPDC	07 kml	25 000 000	175 000 000	-	175 000 000
	Sous-Total				58 kml				
	Implanter antennes téléphones	Biti Biti, Babiline	Commune	SONATEL	02	A évaluer par la SONATEL	A évaluer par la SONATEL	-	-
	TOTAL DESENCLAVEMENT (SAUF ANTENNES TELEPHONIE)						1 450 000 000	-	1 450 000 000
EDUCATION	ECOLES MOYENS SECONDAIRES								
	Créer de nouveaux lycées	Biti Biti, Kabiline 2, Baranlire	Commune	IDEN	03 lycées	80 000 000	240 000 000	-	240 000 000
	Appuyer 1 lycée en chantier	Kabiline 1	APE Kabiline	ADIK, IDEN	05 class	7 000 000	35 000 000	3 500 000	3 150 000 000
	Construire et équiper classes	CEM /Lycée de Djinaky	Commune	IDEN, CD Bign	04 class	7 000 000	28 000 000	-	28 000 000
	Construire et équiper classes	CEM Kabiline 2	Commune	IDEN, CD Bign	08 class	7 000 000	56 000 000	-	56 000 000
	Sous-Total classes au moyen secondaire				17 class		359 000 000	3 500 000	355 000 000
	ECOLES ELEMENTAIRES.								
	Construire et équiper classes	Mongone	APE	IDEN	01 class	7 000 000	7 000 000	1 400 000	6 000 000
	Construire et équiper classes	Djinaky			03 class	7 000 000	21 000 000	4 500 000	18 000 000

EDUCATION	Construire et équiper classes	Kabiline 2			04 class	7 000 000	28 000 000	6 000 000	24 000 000
	Construire et équiper classes	Kabiline 1			06 class	7 000 000	42 000 000	9 000 000	36 000 000
	Construire et équiper classes	Kabiline1 (Franco Arabe)			08 class	7 000 000	56 000 000	12 000 000	48 000 000
	Construire et équiper classes	Karongue			03 class	7 000 000	21 000 000	4 500 000	18 000 000
	Construire et équiper classes	Kawane			01 class	7 000 000	7 000 000	1 500 000	6 000 000
	Construire et équiper classes	Mahmouda Chérif			02 class	7 000 000	14 000 000	3 000 000	12 000 000
	Construire et équiper classes	Ebinkine			02 class	7 000 000	14 000 000	3 000 000	12 000 000
	Finir et équiper des classes	Mahmouda Chérif			02 class	7 000 000	14 000 000	3 000 000	12 000 000
	Construire et équiper classes	Mahmouda Chérif.1 (Franco Arab)			04 class	7 000 000	28 000 000	6 000 000	24 000 000
	Construire et équiper classes	Mahmouda Chérif.2 (Franco Arab)			06 class	7 000 000	42 000 000	9 000 000	36 000 000
Sous-Total classes à l'élémentaire					42 class		294 000 000	58 800 000	235 200 000
ECOLES MATERNELLES									
Construire et équiper classes	Mongone	APE	American Jewish CARITAS Coopéra Espagne	03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Ebinako	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Kateum Teum	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Kabiline 1	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Kabiline 2	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Karongue	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Construire et équiper classes	Ebinkine	APE		03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000	
Sous-Total classes à la maternelle					21 class		100 800 000	20 160 000	80 640 000
ECOLES ARABES									
Construire et équiper classes	Ebinkine (Daara)	APE	Populations	03 class	4 800 000	14 400 000	1 000 000	13 400 000	
Sous-Total classes arabes					03 class		14 400 000	1 000 000	13 400 000
MURS DE CLOTURE									
MOYEN- SECONDAIRE									
Construire mur de clôture	Djinaky (CEM/Lycée 500m)	APE	IDEN, CD Bign	01	5 500 000	5 500 000	1 100 000	4 400 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 2 (CEM 500 m)	APE	IDEN, CD Bign	01	5 500 000	5 500 000	1 100 000	4 400 000	
Sous-Total clôtures au moyen-secondaire							11 000 000	2 200 000	8 800 000
ELEMENTAIRE									
Construire mur de clôture	Djinaky (Ecole élémentaire) (400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Ebinako (Ecole élémentaire) (400m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Mongone (Ecole élémentaire) (400m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 2 (Ecole élémentaire) (400m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	

Construire mur de clôture	Kabiline 1(Ecole élémentaire) (400m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Karongue (Ecole élémentaire) (400m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Kawane (Ecole élémentaire) (400m))			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Mahm Ché (E. élémentaire) (400 m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Mahm Ché1 (Elémentaire (400 m))			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Mahm Ché2 (Franco arabe) (400 m)			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 1 (Franco arabe (400m))			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Sous-Total clôtures à l'élémentaire						52 800 000	10 560 000	42 240 000	
MATERNELLE									
Construire mur de clôture	Karongue (Ecole maternelle) (200 m)	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 1(Ecole maternelle) (200m)	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 2 (Ecole maternelle) (200 m)	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 2 (Ecole arabe (200m))	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Kabiline 1 (Ecole arabe (200 m))	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Karongue (Ecole arabe (200m))	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire mur de clôture	Ebinkine (Ecole arabe (200 m))	APE	Coopération déc	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
Sous-Total clôtures à la maternelle						17 500 000	3 500 000	14 000 000	
Total général murs de clôture						81 300 000	16 260 000	65 040 000	
BLOCS ADMINISTRATIFS									
Construire, équiper bloc Ad	Kabiline 2 (CEM)	APE	CD Bignona	01	17 000 000	17 000 000	-	17 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Djinaky (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Kabiline 1 (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Kabiline 2 (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Karongue (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Mahm Chérif (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Ebinkine (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Mahm Ché 1 (Ecole Franco Arabe)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Construire, équiper bloc Ad	Mahm Ché 2 (Ecole Franco arabe)	APE	IDEN,	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000	
Total blocs administratifs						57 000 000	8 000 000	49 000 000	
BLOCS SANITAIRES									
Construire bloc sanitaire	Djinaky (Ecole élémentaire)	APE	UNICEF, ACRA	01	3 875 000	3 875 000	775 000	3 100 000	
Construire bloc sanitaire	Mahm Ché 2 (Ecole Franco Arabe)	APE	UNICEF, ACRA	01	3 875 000	3 875 000	775 000	3 100 000	

Construire bloc sanitaire	Ebinkine (Ecole maternelle)	APE	UNICEF, ACRA	01	3 875 000	3 875 000	775 000	3 100 000
Construire bloc sanitaire	Kabiline 1 (Ecole maternelle)	APE	UNICEF, ACRA	01	3 875 000	3 875 000	775 000	3 100 000
Construire bloc sanitaire	Ebinkine (Ecole arabe)	APE	UNICEF, ACRA	01	3 875 000	3 875 000	775 000	3 100 000
Total blocs sanitaires						19 375 000	3 875 000	15 500 000
PUITS SCOLAIRES								
Réaliser 1 puits équipé d'une pompe manuelle	Ebinkine (école maternelle)	APE	Unicef, Caritas Croix rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000
Réaliser 1 puits équipé d'une pompe manuelle	Ebinkine (école arabe)	APE	Unicef, Caritas Croix rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000
Réaliser 1 puits équipé d'une pompe manuelle	Mahm Chérif 2 (Ecole Franco arabe)	APE	Unicef, Caritas Croix rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000
Total puits et branchements scolaires						12 600 000	2 520 000	10 080 000
AUTRES EQUIPEMENTS								
Equiper de tables-bancs	Djinaky (Ecole élémentaire)	APE	IDEN,	75	37 000	2 775 000	555 000	2 220 000
Doter 1 ordi + imprimante	Djinaky (Ecole élémentaire)	APE	Coopération déc	01	400 000	400 000	80 000	320 000
Installer l'électricité	Djinaky (Ecole élémentaire)	APE	Populations	01	250 000	250 000	50 000	200 000
Finir et équiper 1 salle informatique	Djinaky (CEM /Lycée)	APE	CD Bignona IDEN	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
Equiper tables bancs	Djinaky (CEM /Lycée)	APE	CD Bignona	100	37 000	3 700 000	740 000	2 960 000
Brancher au RAEP forage	Djinaky (CEM /Lycée)	APE	CD Bignona	01	500 000	500 000	100 000	400 000
Aménagement terrain sport	Djinaky (CEM /Lycée)	APE	CD Bignona	01	3 000 000	3 000 000	600 000	2 400 000
Total autres équipements						14 125 000	2 825 000	11 300 000
FORMATION PROFESSIONNELLE POLYVALENTE ET EMPLOI								
Créer 1 centre polyvalent	Zone 2 à Djinaky	Commune	Ministère Ens.Profession	01	32 000 000	32 000 000	6 400 000	25 600 000
Total formation professionnelles polyvalente et emploi						32 000 000	6 400 000	25 600 000
TOTAL GENERAL SECTEUR EDUCATION						984 600 000	123 340 000	861 260 000
Equiper les postes de santé d'ambulances médicalisées	Badiana, Bélaye	Commune CDS	District Bignona	02	35 000 000	70 000 000	-	70 000 000
Eriger 1 case de santé en poste de santé	Karongue	Commune CDS	District Bignona	01	20 000 000	20 000 000	-	20 000 000
Finir la construction d'1 logement d'ICP	Bélaye	Commune CDS	District Bignona	01	3 500 000	3 500 000	-	3 500 000
Construire 1 bloc dentaire	Badiana	Commune, CDS	District Bignona	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
Affecter 1 sage au poste de	Bélaye	Commune,	District Bignona	01	-	-	-	-

	santé		CDS						
	Moderniser 1 morgue	Badiana	Commune, CDS	District Bignona	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
	Construire la clôture du poste de santé	Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
	Construire et équiper 1 case de santé-maternité	Baline	Commune, CDS	District Bignona	01	15 000 000	15 000 000	3 000 000	12 000 000
	Recruter et former des ASC	Baline	CDS CDS	District Bignona	02	1 500 000	1 500 000	300 000	1 200 000
	Ouvrir 1 dépôt de pharmacie	Badiana	CDS	District Bignona	01	Initiative privée	Initiative privée	-	-
	Installer des incinérateurs	Badiana, Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	02	400 000	800 000	160 000	640 000
	Equiper des autoclaves	Badiana, Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	04	55 000	220 000	44 000	176 000
	Equiper des pèses bébés	Badiana, Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	04	25 000	100 000	20 000	80 000
	Equiper des boîtes d'accouchement	Badiana Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	08	300 000	2 400 000	480 000	1 920 000
	Equiper des tensiomètres	Badiana, Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	02	35 000	70 000	14 000	56 000
	Equiper des thermomètres	Badiana, Bélaye	Commune, CDS	District Bignona	04	15 000	60 000	12 000	48 000
	Equiper des lits d'hospitalisation	Badiana Bélaye	CDS	District Bignona	12	50 000	600 000	120 000	480 000
	Equiper des fauteuils pour ICP et sages-femmes	Badiana Bélaye	CDS	District Bignona	02	125 000	250 000	50 000	200 000
	Sensibiliser les cibles pour l'inscription à la CMU	Badiana, Bélaye, Baline	CDS	District Bignona	03 Campagn	500 000	1 500 000	300 000	1 200 000
	TOTAL SECTEUR SANTE ET ACTION SOCIALE						125 500 000	6 400 000	119 100 000
AGRICULTURE	Construire digues anti sel avec ouvrages hydro agricoles dans les vallées	<u>Zone 1</u> : kabiline, karongue, kawane, Ebinkine, Mahmouda Chérif, Kariaye	Commune	PUDC PPDC P2RS	11 kml	15 000 000	165 000 000	-	165 000 000
	Construire digues anti sel	<u>Zone 3</u> : Badiana, Bélaye, Baline	Commune	PUDC	08 kml	15 000 000	120 000 000	-	120 000 000

	Financer des projets de mini centrales solaires hybrides de 20 à 25 KWc dans les villages de	Biti Biti, Djinoundié, Ndembane, Essom Silathiaye	Commune	Coopération déc ASER	04	65 000 000	260 000 000	26 000 000	234 000 000
	Etendre le réseau SENELEC à tous les villages situés non loin de l'axe routier RN5	Zone 1, Zone 2 et Zone 3	Commune	SENELEC	13 villages	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXX
	TOTAL ELECTRIFICATION RURALE						260 000 000	26 000 000	234 000 000
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES									
	Reboiser les forêts (plateaux et mangroves)	Tous les villages	Commune Villages	Eaux et Forêts ACRA	25	500 000	12 500 000	2 500 000	10 000 000
	Redynamiser les comités villageois de surveillance des forêts et les équiper de matériel de lutte contre les feux de brousse	Tous les villages	Commune	Eaux et Forêts	25	350 000	8 750 000	1 750 000	7 000 0000
	Mettre en place des pépinières villageoises d'arbres forestiers	Tous les villages	Commune	Eaux et Forêts	25	100 000	2 500 000	200 000	2 300 000
	Accentuer la sensibilisation et l'éducation sur l'environnement	Tous les villages	Commune	Eaux et Forêts Coopération dé	03 campagn	300 000	900 000	200 000	700 000
	TOTAL ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES						24 650 000	4 650 000	20 000 000
HABITAT ET CADRE DE VIE									
	Mettre en service les forages et étendre leur réseau à tous les villages	Forages de Djinaky, Baranlire, Biti Biti, Kabiline	Commune	SRH	05	-	-	-	-
	Sécuriser les villages par l'installation de 02 paratonnerres par zone	Zone 1, Zone 2 et Zone 3	Commune	Commune	06	150 000	900 000	180 000	720 000
	TOTAL HABITAT ET CADRE DE VIE						900 000	180 000	720 000
TRANSPORT ET MOBILITE									
	Construire des gares routières	Djinaky et Kabiline	Ass. Transport	Commune	02	500 000	1 000 000	200 000	800 000
	TOTAL TRANSPORT ET MOBILITE						1 000 000	200 000	800 000
COMMERCE									
	Doter les zones 5 et 6 de 02 véhicules de transport de marchandises	Zone 5 Biti Biti, Djinoundié, Essom Silathiaye, Ndembane	Commune	Coopération décentralisée	02	12 000 000	24 000 000	3 000 000	21 000 000

		Zone 6 Wangarang, Djinone, Balanguine, Brikamanding 1		Diaspora					
	Equiper les zones 1 et 2 de chambres froides pour la conservation des produits	Kabiline et Djinaky	Commune	P. Karonghen USOFORAL	02	8 000 000	16 000 000	2 000 000	14 000 000
	TOTAL SECTEUR COMMERCE						40 000 000	5 000 000	35 000 000
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE I 2019/2020							3 397 469 395	199 757 879	3 197 711 516

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2020 /2021

[illegible]

	Construire des digues anti sel avec des ouvrages hydro agricoles	Zone 6 : Wangarang-Brikamanding 1 Balanguine-Djinone Ndembane-Biti Biti-Djinoundié-Essom Silathiaye-Djinone-Tandine-Koussabel-Baranlire	Commune	Commune	04 kml 05 kml 10 kml 12 kml	15 000 000 15 000 000 15 000 000 15 000 000	60 000 000 75 000 000 150 000 000 180 000 000	- - - -	60 000 000 75 000 000 150 000 000 180 000 000
	Construire des digues de retenue de sable entre les villages et les vallées	Zone 6, Zone 5 et Zone 4 Wangarang Brikamanding 1 Djinone Balanguine Biti Biti Essom Silathiaye Ndembane Djinoundié Baranlire Koussabel Tandine Diounoung	Commune	Populations	02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml 02 kml	1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000 1 500 000	3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000 3 000 000	600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000 600 000	2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000 2 400 000
	Equiper les zones de tracteurs agricoles avec Offset de 20 Disques	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Commune	ETAT à travers SDDR Coopérat.déc	06	18 472 900	110 837 400	22 167 480	88 669 920
	Equiper les zones de motoculteurs avec remorque	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Commune	ETAT à travers SDDR Coopérat.déc	06	7 100 000	42 600 000	8 520 000	34 080 000
	Equiper de batteuses à riz	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Commune	ETAT à travers SDDR Coopérat.déc	18	4 249 755	76 495 590	15 299 118	61 196 472
	Financer des projets de culture fourragère	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Commune		18 projets	2 500 000	45 000 000	9 000 000	36 000 000
	Lutter contre la mouche des fruits et autres ravageurs	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Commune	DPV	03 campagn	500 000	1 500 000	300 000	1 200 000
	Fournir des semences certifiées aux paysans	Zone 6, Zone 5 et Zone 4	Ass. Planteurs	DPV	03 Tonnes	140 000	420 000	420 000	-
	Elaborer et mettre en œuvre un PAOS pour délimiter les espaces économiques	Commune	Commune	ARD	01	4 500 000	4 500 000	-	4 500 000
	Lutter contre les mauvaises	Tous les villages	Tous les villages	Organisation	-	-	-	-	-

	herbes dans les zones de culture « sanké Baila »			Interne					
	TOTAL SECTEUR AGRICULTURE						782 352 990	62 906 598	719 446 392
DESNCLAVEMENT									
	Ouvrir 1 piste de production reliant la RN5 au village de Baline	RN5- Baline	Commune	PUDC PPDC P2RS	5 kml	25 000 000	125 000 000	-	125 000 000
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages.	Kabiline (Karibo) et Karongue	Commune	PUDC PPDC P2RS	6 km	25 000 000	150 000 000	-	150 000 000
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages	Baline et Bélaye	Commune	PUDC PPDC P2RS	5 kml	25 000 000	125 000 000	-	125 000 000
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages	Bélaye et Badionkotong	Commune	PUDC PPDC P2RS	5 kml	25 000 000	125 000 000	-	125 000 000
	Ouvrir 1 piste de production	Ebinako-Mongone-Brikamanding 1-Wangarang-Biti Biti-Djinoundié-Diongol- Djibiame	Commune	PUDC P2RS PPDC	25 kml	25 000 000	625 000 000	-	625 000 000
	Ouvrir 1 piste de production	Bélaye-Tandine-Balanguine-Brikamanding 1 vers le Naran	Commune	PUDC P2RS PPDC	35 kml	25 000 000	875 000 000	-	875 000 000
	Ouvrir 1 piste de production	Baranlire-Balanguine	Commune	PUDC P2RS PPDC	08 kml	25 000 000	200 000 000	-	200 000 000
	TOTAL DESENCLAVEMENT						2 225 000 000	-	2 225 000 000
	ECOLES MOYENS SECONDAIRES								
EDUCATION	Construire et équiper des classes	CEM de Baranlire	Commune	IDEN CD Bignona	04	7 000 000	28 000 000	-	28 000 000
	Total classes moyens-secondaires				04		28 000 000	-	28 000 000
	ECOLES ELEMENTAIRES								

MURS DE CLOTURE								
ELEMENTAIRE								
Construire 1 mur de clôture	Badiana (école élément 400m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Bélaye (école élément 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Baline (école élément 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Koussabel (école élément 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Tandine (école élément 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Baranlire (école élément 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Construire 1 mur de clôture	Diounoung (école élémt 400 m)	APE	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000
Sous-Total clôtures à l'élémentaire						33 600 000	6 720 000	26 880 000
MATERNELLE								
Construire 1 mur de clôture	Badiana (école maternel 200 m)	APE	IDEN	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Construire 1 mur de clôture	Baline (école maternelle 200 m)	APE	IDEN	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Construire 1 mur de clôture	Baranlire (école maternel 200 m)	APE	IDEN	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Construire 1 mur de clôture	Tandine (école maternel 200 m)	APE	IDEN	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Construire 1 mur de clôture	Diounoung (école matern 200 m)	APE	IDEN	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Sous-Total clôtures à la maternelle						12 500 000	2 500 000	10 000 000
ECOLE ARABES								
Construire 1 mur de clôture	Badiana (école arabe 200 m)	APE	AMA, Populatio	01	2 500 000	2 500 000	500 000	2 000 000
Sous-Total clôtures écoles arabes						2 500 000	500 000	2 000 000
Total Général murs de clôture						48 600 000	9 720 000	38 880 000
PUITS ET BRANCHEMENTS SCOLAIRES								
Réhabiliter 1 pompe manuelle	Badiana (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000
Réhabiliter 1 pompe manuelle	Bélaye (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000
Faire 1 branchement à partir du réseau forage de Baranlire	Baranlire (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000
Faire 1 branchement à partir du réseau forage de Baranlire	Baranlire (école maternelle)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000
Construire 1 puits moderne	Koussabel (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
Construire 1 puits moderne	Tandine (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
Construire 1 puits moderne	Diounoung (école élémentaire)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
Construire 1 puits moderne	Baline (école maternelle)	APE	Unicef, Caritas,	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000

				Croix Rouge					
	Construire 1 puits moderne	Diounoung (école maternelle)	APE	Unicef, Caritas, Croix Rouge	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
	Construire 1 puits moderne	Baline (école arabe)	APE	Populations, AMA	01	3 500 000	3 500 000	700 000	2 800 000
	Total puits scolaires						22 000 000	4 400 000	17 600 000
AUTRES EQUIPEMENTS	Equiper de tables-bancs	Badiana (école arabe)			75	37 000	2 775 000	555 000	2 220 000
	Total autres équipements						2 775 000	555 000	2 220 000
FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI	Créer 1 centre de formation professionnelle polyvalente en zone 4	Baranlire			01	32 000 000	32 000 000	6 400 000	25 600 000
	Total formation professionnelle et Emploi				01		32 000 000	6 400 000	25 600 000
	TOTAL SECTEUR EDUCATION						386 375 000	78 395 000	307 980 000
ELEVAGE	Délimiter des zones de parcours et de pâture du bétail	Tous les villages	Commune	Commune	25	200 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	Construire des abreuvoirs dans les zones de pâture de bétail et les connecter au réseau des forages	Djinaky (04) Mongone (02) Ebinako (02) Kateum Teum (02)	Commune Zone 2	Etat à travers les services Elevage et Hydraulique	10	500 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	Financer des projets de culture fourragère dans les zones de pâture de bétail	Djinaky Mongone Ebinako Kateum Teum	Commune Zone 2	Service Elevage	04	2 500 000	10 000 000	2 000 000	8 000 000
	Construire des aires de parcage de bétail dans la zone 2	Djinaky Ebinako	Commune Zone 2	Commune	02	4 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Ouvrir des dépôts de médicaments véto pour la zone	Djinaky Ebinako	Commune Zone 2	Service Elevage	02	1 500 000	3 000 000	600 000	2 400 000
	Améliorer la race locale par la technique de l'insémination artificielle	Tous les villages	Commune	Service Elevage	-	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXX
	Rendre systématique l'encadrement et le suivi	Tous les villages	Commune	Service Elevage CADL	-	-	-	-	-

	vétérinaire								
	TOTAL SECTEUR ELEVAGE						31 000 000	6 200 000	24 800 000
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	Reboiser les forêts (plateaux/mangrove)	Tous les villages	Commune Les 6 zones	Service des Eaux et Forêts	25	300 000	7 500 000	1 500 000	6 000 000
	Accentuer la sensibilisation et l'éducation environnementale	Tous les villages	Commune Les 6 zones	Service des Eaux et Forêts	03 campagn	200 000	600 000	120 000	480 000
	TOTAL SECTEUR ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES						8 100 000	1 620 000	6 480 000
ELECTRIFICATION RURALE	Etendre le réseau SENELEC	Djinaky Ebinako Mongone Kateum Teum	Commune	ETAT (SENELEC)	-	-	-	-	-
	Financer des projets de mini centrales hybrides de 20 à 25 KWc	Diounong Tandine Koussabel Baranlire	Commune	ETAT (ASER) Coopération décentralisée	04	65 000 000	260 000 000	26 000 000	234 000 000
	TOTAL ELECTRIFICATION RURALE						260 000 000	26 000 000	234 000 000
TRANSPORT ET MOBILITE	Construire des gares routières de zones	Badiana, Baranlire	Ass. transport	Commune	02	500 000	1 000 000	200 000	800 000
	TOTAL SECTEUR TRANSPORT						1 000 000	200 000	800 000
HABITAT ET CADRE DE VIE	Etendre le lotissement dans les autres quartiers	Djinaky	Commune	Service de l'Urbanisme	01	1 500 000	1 500 000	300 000	1 200 000
	Généraliser la politique de latrénisation des maisons	<u>Zone 2 et Zone 3</u> Djinaky (02), Ebinako (02), Mongone (02), Kateum Teum (02), Badiana (02), Bélaye (02), Baline (02)	Commune	USAID PEPAM	A évaluer	A évaluer par USAID PEPAM	-	-	-
	Mettre en place des dispositifs de gestion des ordures ménagères dans les villages (décharges)	Tous les villages	Commune	Commune		Organisation des populations	-	-	-
	Mettre en place des systèmes de canalisation des eaux de pluie	Tous les villages	Commune	Service de l'Urbanisme	50 systèmes	300 000	15 000 000	3 000 000	12 000 000

	Mettre en place des systèmes de rétention de sable pour lutter contre l'érosion des voies intérieures des villages	Tous les villages	Commune		50 systèmes	400 000	20 000 000	4 000 000	16 000 000	
TOTAL HABITAT ET CADRE DE VIE							36 500 000	7 300 000	29 200 000	
COMMERCE	Doter les zones 4 et 3 de 02 véhicules de transport de marchandises	Zone 3 et Zone 4 Baranlire, Tandine, Diounoung, Koussabel, Badiana, Bélaye, Baline	Commune	Diaspore commune Coopération décentralisée	02	12 000 000	24 000 000	4 800 000	19 200 000	
	Financer des unités solaires de transformation des fruits et légumes pour les femmes des Zones 4, 5 et 6	Zone 4, 5, 6 Baranlire, Tandine, Koussabel, Diounoung, Wangarang, Djinone, Balonguine, Brikamanding 1	Commune	Karonghen USOFORAL KAWOLOR	03	8 000 000	24 000 000	4 800 000	19 200 000	
	Aménager des marchés hebdomadaires dans les zones 1, 2 et 3 (un marché /zone)	Zone 1, 2, 3 Kabiline, Djinaky, Badiana	Commune	Commune	03	500 000	1 500 000	300 000	1 200 000	
	TOTAL SECTEUR COMMERCE							49 500 000	9 900 000	39 600 000
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2020 /2021							3 930 027 990	122 895 000	3 807 132 990	

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2021/2022

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	LOCALITES /VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVIVES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (Fcfa)	Financement recherché (Fcfa)
	ECOLES MOYENS SECONDAIRES								
	Construire et équiper des classes	CEM de Biti Biti	Commune	IDEN	09 class	7 000 000	63 000 000	-	63 000 000

		APE	CD Bignona					
Créer un Lycée	Biti Biti (demande datant de 2018)	APE Commune		10 class	XXXXX	XXXXX	-	XXXXX
Créer un CEM	Wangarang (demande de 2017)	APE Commune		08 class	XXXXX	XXXXX	-	XXXXX
Total classes moyens-secondaires						63 000 000	-	63 000 000
ECOLES ELEMENTAIRES								
Construire et équiper des classes	Balanguine	APE	IDEN	03 class	7 000 000	21 000 000	4 200 000	18 000 000
Construire et équiper des classes	Wangarang			03 class	7 000 000	21 000 000	4 200 000	18 000 000
Construire et équiper des classes	Djinoundié			03 class	7 000 000	21 000 000	4 200 000	18 000 000
Construire et équiper des classes	Biti Biti			02 class	7 000 000	14 000 000	2 800 000	12 000 000
Construire et équiper des classes								
Total classes élémentaires						77 000 000	15 400 000	61 000 000
ECOLES MATERNELLES								
Construire et équiper des classes	Brikamanding 1	APE	American Jewish CARITAS Coopéra Espagne	03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000
Construire et équiper des classes	Djinone			03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000
Construire et équiper des classes	Balanguine			03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000
Construire et équiper des classes	Wangarang			03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000
Construire et équiper des classes	Biti Biti			03 class	4 800 000	14 400 000	2 880 000	11 520 000
Construire et équiper des classes								
Total classes maternelles						72 000 000	14 400 000	57 600 000
BLOCS ADMINISTRATIFS								
Construire et équiper 1 bloc administratif	CEM de Biti Biti	APE Commune	IDEN CD Bignona	01	17 000 000	17 000 000	-	17 000 000
Construire et équiper 1 bloc administratif	Djinoundié (école élémentaire)	APE Commune	IDEN	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
Construire et équiper 1 bloc administratif	Biti Biti (école élémentaire)	APE Commune	IDEN	01	5 000 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
Total blocs administratifs						27 000 000	2 000 000	25 000 000

MURS DE CLOTURE									
MOYEN SECONDAIRE									
Construire 1 mur de 500 m	CEM de Biti Biti	APE Commune	IDEN	01	5 500 000	5 500 000	-	5 500 000	
Sous-Total 1						5 500 000	-	5 500 000	
ELEMENTAIRE									
Construire 1 mur de 400 m	Biti Biti	APE Commune	IDEN	01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Djinoundié			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Essom Silathiaye			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Biti Bit Katipeu			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Balanguine			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Wangarang			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Brikamanding 1			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Construire 1 mur de 400 m	Djinone			01	4 800 000	4 800 000	960 000	3 840 000	
Sous-Total 2						43 200 000	8 640 000	34 560 000	
MATERNELLE									
Construire 1 mur de 200 m	Biti Biti	APE	American Jewish CARITAS Coopéra Espagne		2 500 00	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire 1 mur de 200 m	Wangarang	APE			2 500 00	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire 1 mur de 200 m	Brikamanding 1	APE			2 500 00	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire 1 mur de 200 m	Balanguine	APE			2 500 00	2 500 000	500 000	2 000 000	
Construire 1 mur de 200 m	Djinone	APE			2 500 00	2 500 000	500 000	2 000 000	
Sous-Total 3						12 500 000	2 500 000	10 000 000	
Total murs de clôture						61 700 00	12 340 000	49 360 000	
PUITS SCOLAIRES ET BRANCHEMENTS AU RESEAU FORAGE									
Foncer 1 puits moderne	Balanguine (école élémentaire)	APE	Unicef Caritas Croix Rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000	
Foncer 1 puits moderne	Djinone (école maternelle)	APE	Unicef Caritas Croix Rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000	
Foncer 1 puits moderne	Balanguine (école maternelle)	APE	Unicef Caritas Croix Rouge	01	4 200 000	4 200 000	840 000	3 360 000	
Faire 1 branchement à partir du forage de Biti Biti jusqu'à école	Wangarang (école élémentaire)	APE	Unicef Caritas Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000	
Faire 1 branchement à partir du forage de Biti Biti jusqu'à école	Wangarang (école maternelle)	APE	Unicef Caritas	01	250 000	250 000	50 000	200 000	

	Faire 1 branchement à partir du forage de Biti Biti jusqu'à école	Brikamanding 1(école maternelle)	APE	Croix Rouge Unicef Caritas Croix Rouge	01	250 000	250 000	50 000	200 000
	Total puits et branchements scolaires						13 750 000	2 670 000	11 080 000
	FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI								
	Construire 02 centres polyvalents de formation professionnelle	<u>Zone 5 et Zone 6</u> à Biti Biti et à Wangarang	Commune	Ministère Ens.Profession	02	32 000 000	64 000 000	12 800 000	56 000 000
	Total Formation professionnelle et Emploi						64 000 000	12 800 000	51 200 000
	TOTAL SECTEUR EDUCATION								
ELEVAGE	Construire des abreuvoirs dans les zones de pâture et les connecter au forage de Biti Biti	<u>Zone 5 et Zone 6</u> Biti Biti (02), Nembane (01), Djinoundié (02), Essom Silathiaye (02), Wangarang (02), Djinone (02), Balanguine (02), Brikamanding 1 (02)	Commune Zones 5 et 6	Etat à travers les services Elevage et Hydraulique	15	500 000	7 500 000	1 500 000	6 000 000
	Financer des projets de culture fourragère dans les zones de pâture de bétail	<u>Zone 5 et Zone 6</u> Biti Biti, Nembane, Djinoundié, Essom Silathiaye, Wangarang, Djinone, Balanguine, Brikamanding 1	Commune Zone 5 et 6	Service Elevage	08	2 500 000	20 000 000	4 000 000	16 000 000
	Construire des aires de parcage de bétail dans les zones 5 et 6	Biti Biti Wangarang	Commune Zone 5 et 6	Commune	02	4 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Ouvrir des dépôts de médicaments véto pour la zone	Biti Biti Wangarang	Commune	Service Elevage	02	1 500 000	3 000 000	600 000	2 400 000
	Améliorer la race locale par l'insémination artificielle	Tous les villages	Commune	Service Elevage	-	XXXXX	XXXXX	XXXXX	XXXXXX
	TOTAL SECTEUR ELEVAGE						38 500 000	7 700 000	30 800 000
SANTE									
	Equiper les postes de santé	Djinaky, Kabiline, Ebinkine	Commune	District sanitaire	03	35 000 000	105 000 000	-	105 000 000

	d'ambulances médicalisées		CDS						
	Equiper les postes de santé - Boîtes d'accouchement - Autoclaves - Incinérateurs - Pèses bébés - Tensiomètres - Thermomètres - Lits d'hospitalisation - Fauteuils ICP /sages-femmes	Kabiline Ebinkine Djinaky	Commune CDS	District sanitaire	02 04 04 08 02 04 12 02	400 000 55 000 25 000 300 000 35 000 15 000 50 000 125 000	800 000 220 000 100 000 2 400 000 70 000 60 000 600 000 250 000	160 000 44 000 20 000 480 000 14 000 12 000 120 000 50 000	640 000 176 000 80 000 1 920 000 56 000 48 000 480 000 200 000
	Sensibiliser les cibles pour l'inscription à la CMU	Kabiline Ebinkine Djinaky	Commune CDS	District Sanitaire	03	500 000	1 500 000	300 000	1 200 000
	Equiper le poste de Djinaky des matériels suivants : - Echographe - Radiographie	Djinaky	Commune CDS	District sanitaire	01 01	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXX	XXXXX
	Construire et équiper les cases de santé (abris)	Kabiline 2, Mahmouda Chérif	Commune CDS	District sanitaire Coopération déc	02	10 000 000	20 000 000	4 000 000	16 000 000
	Appuyer les cases santé et maternités en médicaments et petit matériel suffisants	Tous les villages (15 cases de santé et maternités)	Commune CDS	District sanitaire	15 cases	530 000	7 950 000	1 590 000	6 360 000
	Recycler régulièrement les ASC et matrones des cases de santé	Les 15 cases de santé/maternités	Commune CDS	District sanitaire	02 séances	1 000 000	2 000 000	400 000	1 600 000
	TOTAL SECTEUR SANTE ET ACTION SOCIALE						140 950 000	7 190 000	133 760 000
DESENCLAVEMENT									
	Elargir et rechercher la piste Kawane- Kabiline 1	Kawane- Kabiline 1	Commune	PUDC PPDC P2RS	05 kml	27 319 310	136 596 550	-	136 596 550
	Elargir et rechercher la piste Mahmouda Ch- Kabiline 2	Mahmouda Ch- Kabiline 2	Commune	PUDC PPDC P2RS	05,5 kml	27 319 310	150 256 205	-	150 256 205
	Elargir et recharger piste Ebinkine- Kabiline	Ebinkine-Kabiline	Commune	PUDC PPDC P2RS	06,5 kml	27 319 310	177 575 515	-	177 575 515
	Ouvrir 1 piste de production reliant	Badiana et Baline	Commune	PUDC	6,5 kml	30 357 900	197 326 350	-	197 326 350

	les villages			PPDC P2RS					
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages	Badiana et Tandine	Commune	PUDC PPDC P2RS	7 kml	30 357 900	212 505 300	-	212 505 300
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages	Bélaye et Diounoung	Commune	PUDC PPDC P2RS	7,5 kml	30 357 900	227 684 250	-	227 684 250
	Ouvrir 1 piste de production reliant les villages	Badiana- débarcadère de Bessire (Blouf)	Commune	PUDC PPDC P2RS	3,5 kml	30 357 900	106 252 650	-	106 252 650
	TOTAL DESENCLAVEMENT						1 208 196 820		1 208 196 820
HYDRAULIQUE RURALE	Mettre en service le forage de Kabiline	Kabiline	Commune	ETAT à travers Service hydraulique	-	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
	Etendre le réseau du forage aux villages de	Boumboulane, Foulacounda et Soucouta	Commune	ETAT à travers Service hydraulique	-	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
	Mettre en réseau interconnecté les 03 forages	Forage Kabiline, Forage Ebinako Forage Djinaky	Commune	ETAT à travers Service hydraulique	-	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
	TOTAL HYDRAULIQUE RURALE					XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
ELECTRIFICATION RURALE	Financer des mini centrales solaires hybrides de 20 à 25 KWc	Wangarang Brikamanding 1 Djinone Balanguine	Commune	ETAT (ASER) Coopération décentralisée	04	65 000 000	260 000 000	52 000 000	208 000 000
	TOTAL ELECTRIFICATION RURALE						260 000 000	52 000 000	208 000 000
AGRICULTURE									
	Remembrer les vallées pour faciliter la mécanisation de l'agriculture	Tous les villages	Commune	ANCAR SDDR CARITAS	-	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
	Equiper la zone de tracteurs agricoles avec Offset de 20 disques	Zone 1	Commune	ETAT à travers le SDDR Coopérat. déc	02	18 472 900	36 945 800	7 389 160	29 556 640
	Equiper la zone de motoculteurs	Zone 1	Commune	ETAT à travers le	08	7 100 000	56 800 000	11 360 000	45 440 000

	avec remorque			SDDR Coopérat. déc					
	Equiper la zone de batteuses à riz	Zone 1	Commune	ETAT à travers le SDDR Coopérat. déc	04	4 249 755	16 999 020	3 399 804	13 599 216
	Equiper la zone de décortiqueuses à riz	Zone 1	Commune	ETAT à travers le SDDR Coopérat. déc	04	4 500 000	18 000 000	3 600 000	14 400 000
	Construire des magasins de stockage	Djinaky Ebinako	Commune	Commune	02	13 000 000	26 000 000	5 200 000	20 800 000
	Organiser des discussions internes autour du remembrement des terres	Tous les villages	Commune	ANCAR SDDR P2RS	-	-	-	-	-
	TOTAL AGRICULTURE						154 744 820	30 948 964	123 795 856
ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESS. NATURELLES	Reboiser les forêts de plateau et la mangrove	Tous les villages	Commune	Service Eaux et Forêts ONG Océanium	25	200 000	5 000 000	1 000 000	4 000 000
	Accentuer la sensibilisation et l'éducation environnementale	Tous les villages	Les 6 zones		03 campagn	150 000	450 000	90 000	360 000
	TOTAL ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESS. NATURELLES						5 450 000	1 090 000	4 360 000
JEUNESSE-SPORT- CULTURE ET LOISIRS	Construire tribune couverte, loge arbitre équipée au stade de Djinaky	Djinaky	Commune	ETAT	01	XXXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXXX
	Aménager 1 piste d'athlétisme	Djinaky	Commune	ETAT	01	XXXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXX	XXXXXXX
	Construire et équiper 1 espace jeune informatisé	Djinaky	Commune	ETAT	01	XXXXXXXX	XXXXXXXX	XXXXXXX	XXXXXXX
	Aménager 1 terrain de football réglementaire	Ebinako	Commune	ETAT	01	800 000	800 000	160 000	640 000
	Clôturer des terrains de foot	Baline, Bélaye, Badiana, Baranlire	Commune	ETAT	04	17 600 000	70 400 000	14 080 000	56 320 000
	Appuyer la construction de foyers de jeunes	Baline et Bélaye	Commune	Commune	02	5 000 000	10 000 000	2 000 000	8 000 000
	Finir la construction d'1 centre polyvalent	Biti Biti	Commune	ETAT	01	6 000 000	6 000 000	1 200 000	4 800 000
	TOTAL JEUNESSE-SPORT-CULTURE ET LOISIRS						87 200 000	17 440 000	67 760 000
TRANSPORT ET MOBILITE	Construire des gares routières de zones	Biti Biti et Wangarang	Ass.transport	Commune	02	500 000	1 000 000	200 000	800 000
	TOTAL TRANSPORT ET MOBILITE						1 000 000	200 000	800 000
COMMERCE	Doter les zones 1 et 2 de 02	Kabiline, Karongue, Ebinkine,	Commune	Diaspora	02	12 000 000	24 000 000	4 800 000	19 200 000

	véhicules de transport de marchandises	Mahmouda Chérif, Kawane, Kariaye, Djinaky, Ebinako, Mongone, KateumTeum		commune Coopérat.déc					
	Financer une unité de transformation de fruits et légumes pour les femmes de la zone 3	Badiana	GPF Commune	Karonghen USOFORAL KAWOLOR	01	8 000 000	8 000 000	1 600 000	6 400 000
	Aménager des marchés hebdomadaires dans les zones 4, 5 et 6	Biti Wangarang	Commune	Commune	02	500 000	1 000 000	200 000	800 000
	TOTAL COMMERCE						33 000 000	6 600 000	26 400 000
	TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2021 /2022						3 575 541 640	181 578 964	3 393 962 676

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2022/2023

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	LOCALITES /VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (Fcfa)	Financement recherché (Fcfa)

[illegible]

AGRICULTURE	Organiser des discussions internes autour du remembrement des terres	Tous les villages	Commune	ANCAR SDDR P2RS	-	-	-	-	-
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2022/2023							966 650 000	75 830 000	890 820 000

PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2023/2024

SECTEURS	ACTIONS ENVISAGEES	LOCALITES /VILLAGES	PORTEURS DE PROJET	SERVICES TECHNIQUES A MOBILISER	QTES	COUT UNITAIRE ESTIMATIF (FCFA)	COUT TOTAL (FCFA)	SCHEMA DE FINANCEMENT	
								Contribution locale (Fcf)	Financement recherché (Fcf)

DESENCLAVEMENT	Ouvrir une piste de production reliant les villages	Karongue et Kouladiang (vers commune Kataba 1)	Commune	PUDC PPDC P2RS	8 kml	25 000 000	200 000 000	-	200 000 000
	Ouvrir une piste de production reliant les villages	Mahmouda Chérif et Sambouladiang		PUDC PPDC P2RS	7,5 kml	25 000 000	187 500 000	-	187 500 000
	Ouvrir une piste de production reliant les villages	Ebinako et le Quai de Ebil		PUDC PPDC P2RS	4 kml	25 000 000	100 000 000	-	100 000 000
	Ouvrir une piste de production reliant les villages	Mahmouda Chérif et le Quai 2		PUDC PPDC P2RS	5 kml	25 000 000	125 000 000	-	125 000 000
AGRICULTURE	TOTAL DESENCLAVEMENT						612 500 000		612 500 000
	Démarrage du remembrement des vallées	Zone 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4 Zone 5 et Zone 6	Commune	ANCAR SDDR P2RS	A évaluer	xxxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxxx
TOTAL PLAN D'INVESTISSEMENT ANNEE 2023 /2024							612 500 000		612 500 000

RECAPITULATIF DES BESOINS ANNUELS EN FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

ANNEES	BESOIN EN FINANCEMENT (FCFA)	CONTRIBUTION LOCALE (FCFA)	FINANCEMENT RECHERCHE (FCFA)
2019 /2020	3 397 469 395	199 757 879	3 197 711 516
2020 /2021	3 930 027 990	122 895 000	3 807 132 990

2021 /2022	3 575 541 640	181 578 964	3 393 962 676
2022 /2023	966 650 000	75 830 000	890 820 000
2023 /2024	612 500 000	-	612 500 000

REMARQUE

Les couts d'aménagement des pistes latéritiques et des digues anti sel ont été obtenus en faisant la moyenne des prix appliqués par le P2RS, le PUDC et le PPDC. Les moyennes appliquées sont de :

- 15 000 000 FCFA pour l'aménagement du kilomètre de digue anti sel
- 25 000 000 FCFA pour le kilomètre de piste latéritique.